

Université Paris Nanterre

Mémoire de Master 2 Histoire et sciences sociales du politique

Pauline RUHLMANN

Construction et essor d'un mouvement de chômeurs·euses et précaires en France métropolitaine (1975-2000)

Sous la direction de Mme Sylvie APRILE

Présenté le 18 juin 2024

devant un jury composé de Mme Sylvie APRILE et Mme Béatrice TOUCHELAY

Sommaire

Sommaire	3
Remerciements	6
Introduction	7
I) PARTIE 1 : Eessor du chômage, essor des luttes	17
I) Éléments de contexte.....	19
Le gouvernement français face au chômage	19
Terrain intellectuel et militant	23
II) Les premiers comités de chômeurs, oubliés de l’histoire.....	26
Sur les pas des comités de l’entre-guerres	26
Des collectifs autonomes essaient à travers la France	29
Des assemblées nationales de chômeurs·euses et précaires.....	36
III) Le Syndicat des chômeurs.....	39
Une première tentative de fédération nationale.....	39
Les Maisons de chômeurs	41
Le château de Maurice Pagat	44
Échec d’une marche nationale.....	46
« Embrouille et discussions, magouille et dissensions ».....	50
Conclusion.....	54
PARTIE 2 : Construction d’un mouvement de base	56
I) Naissance de la « bande des quatre » : étude croisée de la fondation de l’APEIS, AC !, le MNCP et la CGT Privés d’emploi	58
Le MNCP, héritage de Maurice Pagat	59
L’APEIS, mesures d’urgence et respect des droits	60
La CGT Privés d’emploi, freinée par le bureau confédéral	65
AC !, les dissidents des syndicats.....	74

II)	Cartographie du mouvement : alliances, confrontations, solidarités	78
	Rapports au syndicalisme.....	78
	Les chômeurs·euses dans les nouveaux mouvements sociaux.....	84
	Rapports au militantisme chrétien.....	88
III)	Influences du mouvement autonome.....	90
	Assemblées autonomes	91
	Chôm'heureux·ses et critiques du travail salarié	97
	Chômeurs·euses autonomes et organisations	100
	Conclusion.....	103
PARTIE 3 : AC ! Une étude de cas.....		104
I)	Réunir	105
	La fédération de comités de base à l'occasion de la marche de 1994.....	105
	Parcours de quelques militants·es à l'origine du mouvement.....	108
II)	Structurer un mouvement	112
	Organisation	112
	Revendications communes	115
	Modes d'action.....	121
III)	Faire masse.....	124
	Le mouvement de l'hiver 1997-1998	124
	Les Marches européennes	128
	Acquis.....	133
IV)	Perdurer	134
	Conclusion.....	143
	Annexes.....	147
	Sources en centres d'archive	148
	Archives Nationales du Monde du Travail	148
	Archives CGT Privés d'emploi	148

Musée de l'Histoire Vivante	148
Bibliographie	149
Liste des graphiques et illustrations	156
Liste d'abréviations	159
Table des matières	160

Remerciements

Ce travail n'aurait pas été ce qu'il est sans l'aide précieuse d'un grand nombre de personnes qui m'ont encouragée dans ma démarche.

Je tiens à remercier en premier lieu tous·tes les militants·es qui m'ont accordé leur confiance et se sont prêtés·es à l'exercice de mes entretiens afin de transmettre leur mémoire. Merci plus particulièrement à René Seibel, trésorier national d'AC! (Agir ensemble contre le chômage) depuis sa création, qui a été d'une grande aide pour retrouver ces personnes et les contacter.

Je remercie ensuite le gestionnaire du site internet Archivesautonomies, qui réalise un important travail de collecte et de publication d'archives de la gauche radicale, sur lequel je me suis largement appuyé dans mes recherches, en particulier sur les luttes des années 1980.

Merci également à Raphaëlle Branche et à Karima Heribi qui ont rendu possible mon séjour de recherche aux Archives nationales du monde du travail à Roubaix.

Enfin je remercie ma directrice de mémoire Sylvie Aprile d'avoir accepté de me suivre et de m'avoir soutenue tout au long de ce Master.

Introduction

Dans la mémoire collective, les années 1980 sont avant tout la période de la victoire du néolibéralisme sur le socialisme et de la substitution de l'utopie de marché à toutes les autres¹. La décennie suivante n'en est pas moins émaillée de quelques mouvements sociaux en France, dont on se rappelle la lutte contre le Contrat d'Insertion Professionnelle (CIP) en 1994 et les grèves contre le plan Juppé en 1995. D'autres, pas moins spectaculaires, tendent à tomber dans l'oubli. C'est le cas du mouvement des chômeurs·euses de 1997-1998 et des mobilisations successives qui l'ont fait émerger.

Compte-tenu des réformes en cours de l'assurance chômage et de la difficulté à mobiliser sur ce terrain, il semblait important de rechercher dans l'histoire des formes de contestation des politiques de l'emploi et d'étudier en détail ce mouvement que Pierre Bourdieu qualifia de « miracle social »² afin d'en tirer des leçons pour le présent.

Dès la fin des années 1970 et jusqu'au début des années 2000, chômeurs·euses et précaires se sont regroupés·es en des centaines de comités de lutte pour défendre leurs intérêts sous des formes inattendues : occupations, réquisitions, marches protestataires sur des centaines de kilomètres,... L'essor des « nouveaux pauvres³ » a donné l'essor de nouveaux mouvements sociaux. Des catégories de personnes que l'on avait très peu vu se mobiliser politiquement auparavant, pour des raisons matérielles intrinsèques à leur condition, se sont organisées collectivement, ont remporté des victoires et sont parvenues à se faire entendre médiatiquement. Ces mobilisations n'ont pas été dérisoires dans leur ampleur, et se sont poursuivies durant près de vingt ans en se structurant davantage jusqu'à créer un mouvement social notable à l'hiver 1997-1998 : des centaines d'agences chômage occupées de façon coordonnée durant plusieurs semaines, des dizaines de milliers de manifestants·es dans tout le pays et des délégués·es de chômeurs·euses reçus·es à Matignon.

¹ CUSSET François, *La décennie: le grand cauchemar des années 1980*, la Découverte, Paris, coll. « La Découverte-poche », 2008 ; HALIMI Serge, *Le grand bond en arrière: comment l'ordre libéral s'est imposé au monde*, Nouvelle éd. mise à jour & Augmentée., Agone, Marseille, coll. « Éléments », 2012 ; *La France à l'heure du monde, de 1981 à nos jours*, Éditions du Seuil, Paris XlVe, 2013.

² BOURDIEU Pierre, « Le mouvement des chômeurs, un miracle social », *Contre-feux: propos pour servir à la résistance contre l'invasion néo-libérale*, Éditions Liber, Paris, coll. « Raisons d'agir », 1998, p102-104

³ Expression popularisée en février 1981 par le rapport Oheix *Contre la précarité et la pauvreté : 60 propositions*.

Des publications existent sur les mouvements de chômeurs·euses des années 1990 (moins sur les années 1980), dans les champs de la sociologie et de la science politique. On peut citer notamment les ouvrages de Valérie Cohen⁴, Xavier Dunezat⁵, Sophie Maurer⁶, Didier Demazière⁷, Didier Chabanet⁸ et Jean Faniel⁹. Souvent contemporaines à leur objet d'étude - et leurs auteurs·rices parfois parties prenantes - ces publications nous renseignent avec un grand niveau de détail sur les dynamiques des groupes mobilisés et sur leur composition sociale à quelques moments clés. L'approche historique adoptée ici se veut complémentaire de ces travaux, et ne manquera pas de puiser dedans. Il s'agira d'analyser sur plusieurs échelles les rapports qu'entretiennent ces groupes, tout en s'attachant à présenter les événements de façon exhaustive et située dans le temps. Loin de ne s'intéresser qu'aux organisations nationales, ou à une association de telle ou telle commune, il est question dans ce mémoire d'une multitude de groupes qui couvrent toute la France métropolitaine¹⁰ et entretiennent des rapports avec d'autres organisations à l'international. Surtout, des événements et épisodes peu connus seront exhumés d'une profusion d'archives pour la plupart inexploitées voire inédites.

L'idée de ce sujet est venue d'un questionnement sur la prise en charge du chômage dans les politiques de protection sociale en France. Après un mémoire de Master 1 sur les débats ayant entouré l'écriture des textes de la Sécurité sociale en 1945, j'ai choisi de m'intéresser à l'histoire de la protection sociale du chômage telle qu'on la connaît aujourd'hui. Notre régime actuel prend sa forme dans les années 1980 avec l'instauration du RMI et le durcissement des conditions d'accès aux indemnisations de l'Unedic. Il est alors scindé entre d'une part l'assurance chômage conditionnée à cotisation

⁴ COHEN Valérie et DUNEZAT Xavier, *Quand des chômeurs se mobilisent*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, coll. « Res publica », 2018.

⁵ DUNEZAT Xavier, « Mouvements de "sans", rapports sociaux et "exclusion sociale". L'introuvable groupe mobilisé », *Les mobilisations sociales à l'heure du précarat*, Presses de l'EHESS, Rennes, coll. « Lien social et politiques », 2011, p. 203-225, [https://doi.org/10.3917/ehesp.chaba.2011.01.0203].

⁶ MAURER Sophie et PIERRU Emmanuel, « Le mouvement des chômeurs de l'hiver 1997-1998 Retour sur un « miracle social » », *Revue française de science politique*, n° 3, vol. 51, 2001, p. 371, [https://doi.org/10.3917/rfsp.513.0371].

⁷ DEMAZIERE Didier et PIGNONI Maria Teresa, *Chômeurs, du silence à la révolte: sociologie d'une action collective*, Hachette littératures, Paris, coll. « Collection Forum », 1998 ; DEMAZIERE Didier, « Des chômeurs sans représentation collective : une fatalité ? », *Esprit* (1940-), 226 (11), 1996, p. 12-32.

⁸ CHABANET Didier et ROYALL Frédéric, *From Silence to Protest*, 0 éd., Routledge, 2016, [https://doi.org/10.4324/9781315583518].

⁹ CHABANET Didier et FANIEL Jean, *Les mobilisations de chômeurs en France: problématiques d'alliances et d'alliances problématiques*, l'Harmattan, Paris, coll. « Logiques politiques », 2013.

¹⁰ Des collectifs d'Outre-Mer et de pays voisins seront mentionnés ici et là, mais devront faire l'objet d'une étude approfondie ultérieurement.

salariale, gérée par un organisme paritaire favorisant le patronat, et d'autre part un revenu minimum de substitution pour les personnes qui ne peuvent en bénéficier, qui relève de la Sécurité sociale mais est financé exclusivement par l'État. Plutôt que de prendre ce sujet par le bout des institutions et des débats entre députés·es à l'Assemblée nationale, le parti est pris ici d'aborder le point de vue des luttes sociales de la période qui voit se mettre en place ce système, en donnant la parole non seulement aux syndicats et organisations politiques traditionnelles militant sur ces thématiques, mais aussi et avant tout aux chômeurs·euses en lutte. Nous ouvrirons ainsi un questionnement sur leurs revendications et sur leurs modes de contestations.

Les interrogations qui en ressortent sont plurielles : comment et avec quels moyens ces groupes à faibles ressources se sont-ils imposés à large échelle ? Quels sont leurs repertoires d'action et leurs revendications ? Comment expliquer que ce mouvement se soit organisé en dehors du syndicalisme et parfois envers lui ? Qui en sont les protagonistes et que sont leurs cultures politiques ? Le choix de mettre en exergue la parole des protagonistes des mouvements sociaux vient en réponse à l'usage généralisé et réducteur de statistiques pour aborder le chômage dans l'espace médiatique. Il faut reconnaître qu'il n'est pas aisé d'aborder un tel groupe social, qui n'en est pas un : extrêmement divers d'un point de vue sociologique, ses seules caractéristiques communes sont la précarité économique, la marginalisation, la vulnérabilité et l'exclusion sociale. Cela ne l'a pas empêché de se mobiliser, comme en témoignent les marches de la faim des années 1930 avant celles des années 1990, cependant ces événements relèvent de l'exceptionnel. Comprendre comment un tel groupe parvient à s'identifier comme tel et à s'organiser collectivement nécessite une analyse historique afin d'isoler les contextes et les processus qui ont rendu cela possible. Nous étudierons ainsi les événements, les groupes, les individus, mais aussi les interactions entre différents groupes en lutte et différentes tendances militantes que l'on peut schématiser en trois pôles : syndicats, mouvance autonome et associations de défense des droits.

Ces trois pôles d'influence sont apparus lors d'une première visite d'archives aux Archives Nationales du Monde du Travail. Plusieurs fonds répertoriés sous les mots clé « luttes de chômeurs » laissaient apparaître notamment des dossiers de la CFDT, du mouvement Agir ensemble contre le chômage (AC !) et de collectifs autonomes. Ces fonds se montrent perméables les uns aux autres : des fanzines et tracts de comités autonomes sont archivés dans le fonds AC !, des documents relatifs à AC ! et aux comités

autonomes sont archivés dans le fonds CFDT. A partir de ce constat, je suis partie en quête de fonds propres à la mouvance autonome, via des recherches sur le site internet Archivesautonomies et via des prises de contact par mail. Que cela soit dans les documents internes à chaque organisation (comptes-rendus de réunion, courrier et revues internes), ou bien leurs publications (fanzines, tracts, brochures), il s'est avéré clair que des tensions et des divergences existaient : les uns critiquent les autres, se réfèrent sans cesse à leurs actions ou non-actions, et se positionnent d'abord relativement à ces autres pôles du mouvement.

Situées dans leur contexte historique, ces différentes mouvances laissent entrevoir des alliances fluides et conjoncturelles qui permettent l'essor de luttes communes. Ces convergences relèvent de processus que nous étudierons notamment par le prisme des revendications portées de part et d'autre. Si les syndicalistes comme les sans-emplois revendiquent tous et toutes des droits, la nature de ces droits, leur formulation et la priorité donnée aux uns plutôt qu'à d'autres peut varier significativement. Ces divergences peuvent exprimer des sensibilités, des relations à la temporalité et des objectifs fondamentalement différents. Il est alors question de rapports au travail et à l'emploi qui remettent en cause toute la société et la traversent. Nous verrons comment ces critiques et analyses sont formulées, par qui, et auprès de quels interlocuteurs. Nous aborderons aussi l'évolution et le partage de modes d'actions entre différentes traditions militantes. Ceci nous éclairera sur les capacités de négociation d'un tel mouvement dans les politiques du chômage et sur les stratégies employables pour obtenir un rapport de force.

L'exposé de ces recherches se fera en trois parties. Les deux premières se suivent chronologiquement, la troisième est une étude de cas.

Une première partie abordera les collectifs de chômeurs·euses observables à partir de la fin des années 1970 et au cours des années 1980. Elle s'intéressera à leurs conditions d'émergence, culturelles comme matérielles. Il sera pour cela fait un rapide détour par une contextualisation politique et économique du chômage en 1980, et des luttes sociales antérieures dont sont reprises certaines références intellectuelles et organisationnelles du mouvement des chômeurs·euses. Nous verrons alors comment se sont montés et ont tenté de se coordonner de premiers comités autonomes, quelles ont été leurs revendications et leurs activités. Ces comités, qui ont en commun de fonctionner à l'écart des partis et syndicats, ont existé dans toutes les régions françaises sans y laisser de

traces. Très éloignés des médias, ils font leur propre propagande généralement par le biais de fanzines auto-édités et distribués à la volée. Ces documents papiers se sont en partie perdus, du fait de leur vocation éphémère et de leur format fragile, et auraient pu disparaître entièrement sans que l'on se doute de leur existence. Il existe heureusement quelques initiatives privées qui tentent de sauvegarder ces mémoires. C'est le cas du site internet Archivesautonomies, qui réalise un travail colossal de collecte et de numérisation d'archives de la gauche radicale depuis 2012. Lorsque je l'ai contacté, le gestionnaire du site a eu la grande gentillesse de me communiquer des documents encore non publiés, qui ont été scannés pour l'occasion. Ce même fonds contient aussi des revues et articles documentant le Syndicat des chômeurs de Maurice Pagat, première tentative de fédération nationale de comités de chômeurs·euses à l'histoire rocambolesque.

La deuxième partie étudiera le succès d'une telle fédération dans les années 1990, avec la construction d'un vaste mouvement national intégrant aussi bien collectifs informels, associations, et syndicats autour d'un même projet. Ce mouvement est porté par quatre organisations d'envergure nationale, dont la première englobe en partie les trois autres : Agir ensemble contre le chômage (AC !), fédération qui réalise l'union des sensibilités libertaires et syndicalistes en son sein ; l'Association pour l'emploi, l'information et la solidarité des chômeurs et des précaires (APEIS), d'influence communiste ; la CGT Privés d'emploi, aux rapports pas toujours fluides avec sa centrale syndicale ; et le Mouvement national des chômeurs et précaires (MNCP), qui succède au Syndicat des chômeurs. Nous verrons les rapports que ces groupes entretiennent les uns aux autres, les modalités de leurs alliances, leur place dans ce qu'on appelle les nouveaux mouvements sociaux, et les principaux débats qui les animent. L'enjeu central qui apparaîtra est celui de leur positionnement vis-à-vis des milieux syndicaux et de leur capacité à fonctionner horizontalement par leur base. Nous y trouverons des points de friction indépassables pour certains·es, qui privilégient l'auto-organisation en autonomie absolue, en rupture totale avec toute forme de groupe reconnu institutionnellement. Ce défi matériel ne les empêche pas d'être force de proposition et de participer activement au mouvement de l'hiver 1997-1998, comme l'en atteste le recueil *Lundi au soleil*¹¹, compilation de tracts et de récits autonomes du mouvement, qui en fournit sa propre chronologie et cartographie avec humour. Les sources mobilisées concernant les initiatives regroupées

¹¹ LA BANDE A 35 HEURES PAR JOUR et L'INSOMNIAQUE (dir.), *Le lundi au soleil: recueil de textes et de récits du mouvement des chômeurs novembre 1997-avril 1998*, l'Insomniaque, Montreuil, 1998. Consultable à la Bibliothèque Nationale de France.

nationalement dans ce qu'on surnomme « la bande des quatre » (AC !, l'APEIS, le MNCP et la CGT Privés d'emploi) proviennent de récits directs de militants·es¹², d'archives syndicales consignées aux Archives Nationales du Monde du Travail (ANMT) à Roubaix et au siège de la CGT à Montreuil, et de la revue syndicaliste *Collectif* dont plusieurs membres sont à l'origine d'AC !. Au vu de leur nombre¹³, ces archives seront plus amplement décrites en introduction des passages dans lesquels elles sont citées. S'agissant principalement d'archives militantes, ces sources seront croisées entre elles et chaque date et événement vérifié par la presse afin de garantir leur authenticité et d'en avoir plusieurs points de vue, tout en privilégiant toujours le point de vue des acteurs·rices.

Enfin une troisième partie sera consacrée à une étude de cas sur AC !, première organisation à avoir su structurer un mouvement social au niveau national à partir de comités de base aux fonctionnements et à la composition sociale très divers. S'affirmant résolument en opposition et en résistance aux politiques néolibérales et à la montée de l'extrême droite, ses militants·es ont posé un socle inébranlable tout en ouvrant une plateforme aux débats et à l'expérimentation collective. Il en résulte des pratiques contestataires originales et des idées nouvelles : les chômeurs·euses en révolte s'approprient l'espace public lors de marches qui traversent le pays puis l'Europe, et dans lesquelles une critique sociale radicale se fraie un chemin. De la marche nationale de 1994 aux Marches européennes de 1997 et 1999, AC ! fait converger des dizaines de milliers de sans-emplois autour de revendications communes avant de s'essouffler dans les années 2000. Une réflexion sur le mouvement sera menée avec l'aide de ses participants·es eux-mêmes, dans une perspective de rendre compte d'une histoire incarnée. J'ai ainsi réalisé une vingtaine d'entretiens avec des militants·es ayant participé (ou participant encore) à AC !. Ces entretiens ont l'intérêt de faire appel à la subjectivité et à l'analyse rétrospective des protagonistes des histoires étudiées. Les questions posées renvoient ainsi à leur perception personnelle des réussites et des échecs de la lutte, ou encore à

¹² DETHYRE Richard et AMBLARD Hélène, *Chômeurs: la révolte ira loin*, Dispute, Paris, 1998 ; DETHYRE Richard et ZEDIRI-CORNIU Malika, *La révolte des chômeurs*, R. Laffont, Paris, 1992 et un entretien pour l'APEIS. VILLIERS Claire, « Associations de chômeurs et syndicats », in Danielle TARTAKOWSKY et Françoise TETARD (dir.), *Syndicats et associations : Concurrence ou complémentarité ?*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, coll. « Histoire », 2006, p. 213-219, [<https://doi.org/10.4000/books.pur.25339>] ; BENSAÏD Daniel, KHALFA Philippe, VILLIERS Claire et ZARKA Pierre, « Quelle Articulation Entre Partis, Syndicats Et Mouvements ? », *Actuel Marx*, n° 46, 2009, p. 12-26 ; MANGEOT Philippe et RENOUARD Jean-Philippe, « On veut aller où ? », *Vacarme*, n° 2, n° 12, 2000, p. 45-50, [<https://doi.org/10.3917/vaca.012.0045>], pour AC !

¹³ Compte-tenu de l'abondance du matériel accumulé, une infime partie seulement est utilisée dans ce mémoire mais mériteraient d'être traitées par la suite.

leurs ressentis et avis actuels sur les stratégies militantes employées à l'époque. Selon les points abordés, certaines personnes seront citées par leurs initiales, d'autres anonymement, et le plus souvent des tendances générales seront dégagées de l'ensemble des entretiens. Il importe ici de préciser qu'à l'occasion de ces rencontres, il m'a été confié le projet de co-réaliser pour AC ! une publication « bilan » des 30 ans du mouvement, pour laquelle je serai défrayée. J'attache cependant de l'importance à ne pas laisser cette collaboration biaiser ma démarche historique.

Ce double objectif des entretiens a évidemment tout de même une incidence dans ma méthode. Le consentement des participants·es à voir leur témoignage utilisé à la fois dans mon travail universitaire et dans le recueil d'entretiens commissionné par AC ! a sans aucun doute influencé la manière dont iels ont choisi de partager leurs expériences et de confier leurs points de vue sur leurs réussites et échecs, car iels savaient que leurs paroles seraient documentées et analysées pour des publics différents. Ensuite le choix des personnes et tout simplement l'accès à leurs coordonnées a été déterminée par ce projet, puisque la majorité des contacts m'a été donné par le trésorier d'AC ! via son réseau personnel qui a perduré jusqu'à aujourd'hui. C'est donc un certain noyau affinitaire de militants·es que j'ai rencontré, non pas un échantillon représentatif du mouvement des chômeurs·euses dans son ensemble. Bien que ces personnes aient joué un rôle déterminant dans la fondation d'AC ! et qu'AC ! englobe la plus grosse partie du mouvement des chômeurs·euses dans les années 1990, cette fédération est comme nous le verrons le fruit d'un groupe de syndicalistes issu du comité éditorial de la revue *Collectif*. Ses fondateurs·rices sont en réalité peu à avoir une expérience personnelle approfondie du chômage de longue durée. En outre, mes questions sont déterminées par ce double-usage de la parole qui m'est confiée : une partie doit cibler les réussites personnelles et collectives des membres d'AC ! et récolter leurs souvenirs les plus positifs, une autre veut faire apparaître les limites perçues de l'action menée et la conflictualité des débats. Enfin, puisqu'ils sont nécessairement soumis aux limites de la mémoire après 30 ans, ces témoignages personnels ne servent pas à recueillir les éléments factuels mais plutôt les ressentis et opinions rétrospectives des personnes qui y ont participé. Ils insufflent au récit un sentiment d'expérience vécue et offrent des anecdotes uniques qui ne se trouvent pas dans les documents d'archives, mais ne sont jamais utilisés seuls pour documenter un événement.

Pour compléter les témoignages personnels recueillis lors des entretiens, j'examine les archives internes des principales organisations impliquées, en particulier celles des comités de chômeurs·euses de la CGT, conservées au siège de la CGT à Montreuil, et celles d'AC !, consignées au Musée de l'histoire vivante à Montreuil ainsi qu'aux Archives nationales du monde du travail. J'exploite également des documents d'archives privées des Marches européennes, et les ouvrages sociologiques précédemment cités. Ces sources sociologiques deviennent des archives et sont traitées comme telles, ce qui a une influence indéniable sur mon travail, tant dans mes problématiques que mon champ lexical.

Toutes ces archives fonctionnent en dialogue les unes avec les autres. Les archives internes aux organisations sont limitées dans ce qu'elles retranscrivent des débats, les comptes-rendus de réunions et assemblées tendant à ne résumer que les positions adoptées et non l'intégralité des discussions qui les précèdent ni toutes les propositions alternatives ou la construction plus ou moins apaisée du consensus. Elles sont donc à utiliser en conversation avec les entretiens pour être comprises. Une autre difficulté à laquelle il a fallu répondre fut l'énorme travail archivistique demandé par la masse de documents non triés dans ces différents fonds. Une fois catalogués correctement, ils fournissent néanmoins une solide documentation sur les actions clés du mouvement, ses positions et son évolution dans le temps. La variété et l'originalité des documents participent de plus à la démarche d'histoire incarnée : outre les documents internes d'organisations (comptes-rendus d'assemblées, courriers) et les éléments de propagande (affiches, tracts, publications), j'ai travaillé sur des films documentaires, des magazines indépendants, des fanzines et d'autres sources non conventionnelles. Ces publications sont susceptibles d'offrir une perspective critique et non filtrée, complétant les documents officiels et permettant une compréhension plus riche des diverses voix et des courants idéologiques qui ont façonné le mouvement. En fouillant dans ces sources d'archives très disséminées, je vise à construire un portrait complet et nuancé de la lutte des chômeurs français, de ses origines, de ses stratégies et de son impact sur le paysage social et politique de l'époque.

Reconnaissant les biais potentiels des récits militants·es, j'ai également recoupé systématiquement les informations recueillies lors des entretiens et les commentaires des événements par les organisations dans leurs archives avec leur couverture dans la presse

et les observations d'autres participants·es. Cette triangulation m'a permis de construire une chronologie et un récit plus rigoureux.

Mes hypothèses de départ, qui se dégageaient d'un premier tour d'horizon des archives et des sources bibliographiques, étaient d'abord celle de l'auto-organisation des chômeurs·euses, qui semblent monter leurs propres comités de base. Il semblait aussi que leur positionnement politique soit très marqué à gauche, avec pas simplement des revendications propres à leur situation mais une lutte plus large qui remet en question l'ordre néolibéral, et une critique anticapitaliste du travail. D'autre part l'existence de forts débats sur l'idée de revenu garanti dans les mobilisations dès les années 1980 permettait de soupçonner leur influence sur l'instauration en 1988 du revenu minimum d'insertion (RMI), premier ersatz de revenu garanti. Mes résultats corroborent toutes ces idées. Les archives révèlent notamment les fortes tendances libertaires qui ont imprégné ses tactiques et ses idées, depuis les auto-réductions et les occupations jusqu'aux critiques du travail et du capitalisme.

On constate aussi une nette continuité entre les premières tentatives des années 1980 et les efforts plus fructueux des années 1990, bien que peu de références y soient faites. Le mouvement s'est appuyé sur des comités de chômeurs·euses autonomes antérieurs, mettant en évidence la continuité du militantisme de base parmi les chômeurs, et un héritage de la mouvance autonome des années 1970. Les tactiques des mobilisations contre le chômage dans les années 1980 et 1990 ont en effet toutes été clairement influencées par les pratiques libertaires : autoréductions, réquisitions, occupations, ouverture de squats... Les comités de chômeurs autonomes tout comme la CGT Privés d'emploi, le MNCP, l'APEIS et AC ! ont emprunté à ce répertoire d'action issu de l'autonomie italienne et de l'opéraïsme.

Bien que des divisions idéologiques fortes perdurent - entre les organisations et en leur sein - le succès de la seconde vague de mobilisations dans les années 1990 peut être imputé à la capacité de différents groupes à établir des convergences, ainsi qu'à l'implication de syndicalistes expérimentés·es aux côtés des sans-emplois, ceci dans un fonctionnement horizontal laissant toute leur places aux initiatives par la base. La rencontre de cultures militantes différentes a donné naissance à de nouvelles formes d'action collective, empruntant à la mouvance autonome et ancrant fermement le mouvement des sans-emplois dans le paysage plus large des nouveaux mouvements sociaux qui mettent

l'accent sur l'horizontalité, l'autogestion et l'autonomie par rapport aux partis politiques, tout en bénéficiant de ressources et outils syndicaux.

Les notions d'injustice, d'exclusion sociale et de redistribution des richesses sont au cœur du discours du mouvement. Contestant les réformes successives de l'assurance chômage en tant que pertes de droits, le discours des luttes de sans-emplois des années 1990 rejoint les discours des autres luttes de « sans » (sans-papiers, sans-abris) : il s'agit de se battre contre les inégalités et d'affirmer un droit fondamental à l'existence pour toutes et tous. Cependant, le mouvement n'est pas monolithique, et il est avant tout le résultat de la rencontre de différentes cultures militantes et perspectives politiques qui sont parvenues à fonctionner en synergie. Les échanges d'idées et d'approches entre les groupes directement concernés et les syndicats ont à cet égard été déterminants pour concevoir de nouvelles formes de mobilisation innovantes. Celles-ci sont par ailleurs apportées explicitement en réponse au déclin du syndicalisme français à cette époque, les chômeurs·euses cherchant à se créer leur propre espace de résistance.

Cette synergie ne s'est pas construite toute seule, la capacité du mouvement à établir des revendications communes a été cruciale. Il a fallu naviguer entre de fortes tensions sur les objectifs à court et à long terme, les premiers étant bien plus consensuels que les seconds, ce qui permit des convergences à court terme sur les périodes décisives. Le mouvement des chômeurs·euses en France dans les années 1990 a notamment été marqué par une tension entre le droit à l'emploi et le droit au revenu, qui interroge la nature du travail et la nature de la rémunération. Tandis que des groupes de réflexion de sans-emplois appellent à un revenu détaché de l'emploi et mènent une critique radicale du travail sous le capitalisme, d'autres privilégient l'inclusion sociale par le travail et la défense du droit à l'emploi. Ce clivage idéologique a néanmoins pu être dépassé momentanément dans l'union contre des adversaires communs que sont les politiques économiques néolibérales et l'extrême droite. Si ces débats n'ont jamais été résolus, le slogan fédérateur d'AC ! « un emploi c'est un droit, un revenu c'est un dû » a permis à des dizaines de milliers de sans-emplois de s'emparer ensemble de l'espace public et médiatique et de bousculer l'opinion publique sur le chômage.

I) PARTIE 1 : Essor du chômage, essor des luttes

Les chômeurs·euses, cette « armée de réserve de main-d'œuvre docilisée par la précarisation¹⁴ » pour citer Pierre Bourdieu, ont rarement dans l'histoire été perçus·es comme une menace, mais bien plutôt comme un moyen de pression sur les salariés·es pour maintenir l'ordre économique.

Et pourtant, malgré les difficultés liées à leur condition (manque de ressources économiques, isolement social), chaque crise du chômage voit apparaître ses mobilisations de chômeurs·euses, avec plus ou moins d'aplomb. Déjà dans les années 1930, des comités de sans-emplois, pour la plupart relevant de la CGTU et de la CGT, prennent corps et se montrent « porteurs d'un véritable projet de société alternatif¹⁵ ». Le contexte des années 1980, bien que très différent, et malgré un effondrement du syndicalisme de masse et de classe¹⁶, n'empêche pas un nouveau mouvement d'émerger en marge des formes de lutte traditionnelles. Le Syndicat des chômeurs est à cet égard une réponse explicite à la défaillance des syndicats sur le terrain du chômage.

Cette partie reposera presque exclusivement sur l'exploitation de sources primaires, dont certaines ne sont pas encore publiques.

Les sources collectées pour retracer cette histoire proviennent pour la plus grosse part du fonds réuni par le site Archivesautonomies, rapidement présenté en introduction, dont tout n'est pas en ligne mais devrait l'être prochainement. Il s'agit de coupures de presse, de revues de la gauche radicales, de fanzines et de tracts. Une autre partie de mes sources provient de deux travaux de sociologie. Le premier étant un mémoire de maîtrise¹⁷ réalisé à l'université Paris VII en 1986 par Laurent Guilloteau, alors actif

¹⁴ « L'essence du néolibéralisme », Pierre Bourdieu, *Le Monde Diplomatique*, mars 1998, p3 [<https://www.monde-diplomatique.fr/1998/03/BOURDIEU/3609>], d'après l'expression de Karl Marx « Armée de réserve de travailleurs ».

¹⁵ LELEUX Marc, *Histoire des sans-travail et des précaires du Nord*, Presses universitaires du Septentrion, 2013, [<https://doi.org/10.4000/books.septentrion.14913>], p295

¹⁶ LELEUX Marc, *Histoire des sans-travail et des précaires du Nord*, Presses universitaires du Septentrion, 2013, [<https://doi.org/10.4000/books.septentrion.14913>], p296

¹⁷ Dont une partie est reprise et réagencée dans un rapport de recherche pour la Mission interministérielle recherche-expérimentation (MIRE), en 1989 : *Mouvements de chômeurs et de précaires en France. La revendication d'un revenu garanti* [https://www.cip-idf.org/IMG/pdf/mcp_1989.pdf]

dans l'Association des Chômeurs et des Précaires (ACP) qui diffuse le journal *CASH*¹⁸. C'est par hasard que j'ai trouvé ce mémoire, intitulé *Tentatives d'organisation des chômeurs en France. 1981-1986*¹⁹, dactylographié et non relié²⁰, dans des archives de la CFDT aux Archives Nationales du Monde du Travail. Sa recherche est effectuée pour le compte de la Mission Recherche Expérimentale (MIRE), au sein du laboratoire de sociologie de la connaissance de Thierry Baudouin et Michèle Collin, avec la collaboration de Jean Noël Chopart et Jean Claude Miel, et regorge d'informations peu connues. Le sociologue Olivier Fillieule a également écrit sur le mouvement des années 1980 dans son article « Conscience politique, persuasion et mobilisation des engagements. L'exemple du syndicat des chômeurs, 1983-1989 »²¹ paru en 1993. En ce qui concerne les documents émanant du Syndicat de chômeurs, là-encore certains ont été collectés par Archivesautonomies, certains sont conservés dans divers fonds des Archives Nationales du Monde du Travail, et les autres se trouvent sur le site internet du Comité Chrétien de Solidarité avec les Chômeurs (CCSC)²².

¹⁸ L'ACP lui donne pour objectif de contribuer à une réflexion qui permettrait « permettraient à un mouvement autonome de chômeurs de voir le jour. » (p4), et « d'analyser les conditions d'émergence politique de la composante précaire de la force de travail, ses modes de constitution collective. » Parmi les auteur·rices qui contribuent à CASH, on trouve Yann Moulier Boutang, des sociologues, des membres de la CFDT-ANPE ou encore d'ATD Quart-Monde.

¹⁹ LAURENT GUILLOTEAU, « *Tentatives d'organisation des chômeurs en France. 1981-1986* », *Mémoire de maîtrise d'histoire*, Paris 7, édité par CASH, 1986.

²⁰ Incomplet, il s'arrête page 110, avant la conclusion. Son format dactylographié, non relié, et son annotation « diffusé par CASH. ACP, 53 avenue des Gobelins, 75013 » en première page laisse penser qu'il a été projeté de l'éditer, ou bien qu'il a été diffusé par CASH auprès de quelques militants·es intéressés·es.

²¹ OLIVIER FILLIEULE, « *Conscience politique, persuasion et mobilisation des engagements. L'exemple du syndicat des chômeurs, 1983-1989* », *Sociologie de la protestation. Les formes de l'action collective dans la France contemporaine*, L'Harmattan, 1993, p. 123-156.

²² Mémoire Partage et Perspectives [<https://memoirepartage.fr/>], à la fois site des archives du réseau Partage et du CCSC (association qui finance le Syndicat des chômeurs).

I) Éléments de contexte

La catégorisation même du chômage par l'État, en définissant un certain rapport de l'individu aux institutions, crée un « sentiment d'appartenance à une catégorie d'intérêts communs nécessaire à la formation de tout mouvement organisé²³ ». Ainsi les réformes successives de l'assurance chômage ont pour effet de mettre en révolte similairement les personnes concernées par les mêmes pertes de droits. Il importe donc de commencer par revenir sur les politiques économiques du chômage avant d'aborder leur contestation.

Le gouvernement français face au chômage

L'Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC) est créée en 1958²⁴, alors qu'on recense 93 000 chômeurs·euses, dont seulement 20% bénéficient d'un fonds de chômage²⁵. Après avoir refusé d'intégrer l'assurance-chômage dans la Sécurité sociale²⁶, le gouvernement choisit de l'instaurer dans un organisme distinct.

De l'initiative de FO et du CNPF²⁷, sous pression du gouvernement de de Gaulle²⁸, et après avoir longtemps dépendu de dispositifs municipaux d'assistance²⁹, est donc créée une nouvelle administration étatique. Représentants du patronat et des salariés·es en assurent la gestion selon un modèle voulu très différent de la Sécurité sociale, avec 50% des sièges de l'UNEDIC revenant au patronat³⁰, et une ouverture aux droits conditionnée par la cotisation, excluant notamment d'office tous les jeunes n'ayant pas encore occupé d'emploi, et rompant avec l'idée de solidarité qui l'avaient remporté auparavant

²³ LELEUX Marc, *Histoire des sans-travail et des précaires du Nord*, Presses universitaires du Septentrion, 2013, [<https://doi.org/10.4000/books.septentrion.149131>], p295

²⁴ Bien après de nombreux pays : 1911 en Grande-Bretagne, 1927 en Allemagne, 1937 aux Etats-Unis

²⁵ ÉDITIONS SYNDICALISTES (dir.), *Sans emploi mais pas sans salaire ! petite histoire de l'indemnisation du chômage*, Éditions syndicalistes, Paris, coll. « Vive la Sécu ! », 2021, p16

²⁶ Un projet envisagé en 1945. Aussi, en 1950, Pierre Laroque, alors directeur de la Sécurité sociale, se prononce pour l'intégration d'une assurance-chômage, mais le gouvernement refuse car la CGT est majoritaire dans les conseils d'administration des caisses. ÉDITIONS SYNDICALISTES (dir.), *Sans emploi mais pas sans salaire ! petite histoire de l'indemnisation du chômage*, Éditions syndicalistes, Paris, coll. « Vive la Sécu ! », 2021, p16

²⁷ La CGT était pour une intégration de l'assurance chômage dans la Sécurité sociale en 1958 mais adhèrera tout de même à l'Unedic avec le CNPF (ex Medef), FO, la CFTC et la CGC . [https://francearchives.gouv.fr/fr/pages_histoire/40044]

²⁸ Selon Marie-Thérèse Join-Lambert, inspectrice générale honoraire des affaires sociales [https://francearchives.gouv.fr/fr/pages_histoire/40044]

²⁹ D'abord régime complémentaire à l'aide publique de l'État, l'Unedic et l'aide publique aux chômeurs·euses existante fusionnent en 1979.

³⁰ Contre deux-tiers pour les syndicats à la Sécurité Sociale

dans la protection sociale. Par ailleurs censée être l'interlocuteur du gouvernement pour ses réformes de l'assurance chômage, l'UNEDIC assure une fonction de plus en plus symbolique³¹.

Sans rentrer dans les détails techniques, elle fonctionne de pair avec les ASSEDIC³², qui gèrent la distribution des allocations et le contrôle de leurs bénéficiaires, tandis que les Agence nationale pour l'emploi (ANPE) sont fondées en 1967 pour le placement des travailleurs·euses. Une mission qui se développe en même temps que les notions d'exclusion sociale et de politiques d'insertion, qui sont une particularité française³³ liée à la publication de rapports gouvernementaux successifs dont le plus connu est le rapport Wresinski en 1987³⁴.

Le terme d'insertion a l'intérêt de présenter une connotation positive, en opposition à l'obligation punitive de travail qui a pu primer à d'autres époques et dans d'autres pays (*Poor Laws*, ateliers municipaux, politique de *workfare* aux Etats-Unis...). Ainsi les politiques de l'emploi se développent dans les années 1980 – par exemple avec la création des Travaux d'Utilité Collective (TUC) en 1984, qui préfigurent les emplois aidés - tandis qu'on assiste à un tournant plus libéral dans les années 1990 avec une priorité portée à la réduction du « coût du travail ». En parallèle, des réformes successives arrachent la protection sociale à son fonctionnement d'origine afin de recourir à des financements étatiques (introduction de la CSG en 1991, baisse des cotisations patronales)³⁵. Couplées à des « mesures d'activation » censées inciter au retour à l'emploi (comme la dégressivité des allocations introduite en 1992, signée par la CFDT) ces réformes tendent à transformer une institution de protection sociale en service étatique de placement des travailleurs à destination des entreprises. Le premier PDG de Pôle Emploi dira d'ailleurs : « Pôle Emploi a été créé pour le services des employeurs, puisqu'il met des salariés·es à la disposition des employeurs³⁶... » L'allocation « d'aide au retour à l'emploi » est quant à elle dès l'origine conditionnée à la recherche d'emploi.

³¹ Les conventions Unedic successives lui ont retiré progressivement tout pouvoir.

³² Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce, qui fusionne ensuite avec l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) pour devenir Pôle Emploi puis France Travail.

³³ *Le système français de protection sociale*, La Découverte, coll. « Repères », 2021, [<https://doi.org/10.3917/dec.barbi.2021.01>], p87

³⁴ WRESINSKI Joseph, « Grande pauvreté et précarité économique et sociale », *Journal Officiel de la République Française*, 1987.

³⁵ Ce qui permet de justifier le contrôle effectif de l'assurance-chômage par l'État puisqu'il la finance.

³⁶ AGIR ENSEMBLE CONTRE LE CHOMAGE (dir.), *Pour une sécurité sociale chômage: des droits nouveaux pour les chômeur·euses et les précaires*, Éditions Syllepse, Paris, coll. « Arguments et mouvements », 2019.

Tandis qu'en 1979, les aides sociales étatiques et l'assurance-chômage sont fusionnées avec un montant plancher de l'allocation chômage placé à 80% du Smic (ce qui deviendra l'objet des revendications de la CGT par la suite³⁷), « la première attaque sérieuse portée à cette nouvelle logique vient du gouvernement 'de gauche' composé de ministres socialistes et communistes³⁸ » en 1982. Il faut désormais avoir cotisé durant une période suffisante pour bénéficier de l'assurance-chômage. La division assurance-assistance revient ensuite en 1984³⁹ sous l'impulsion du CNPF⁴⁰, tandis que les montants des allocations baissent et que la précarité de l'emploi et le chômage augmentent (cf graphiques ci-dessous).

Pour accompagner la baisse des indemnisations chômage⁴¹, se sont développés parallèlement les minimas sociaux, symboles du régime d'assistance. Après les aides étatiques à destination de catégories de personnes spécifiques (veuves, en situation de handicap, parents isolés), le RMI est la première aide française de subsistance accordée exclusivement sur des critères de ressources (et de situation administrative, et familialisées), non basée sur des cotisations. D'abord universelle et uniforme pour toutes personnes ne dépassant pas un seuil de revenus, elle est devenue un coup de pouce permettant d'atteindre une somme de revenus identique pour tous·tes, avec de nombreux contrôles de ses bénéficiaires. « Nous sommes passés à la vitesse de la lumière du socialisme à visage humain au libéralisme à discours humanitaire⁴². » commente une militante de l'APEIS.

³⁷ Cf sous-partie sur la CGT.

³⁸ ÉDITIONS SYNDICALISTES (dir.), *Sans emploi mais pas sans salaire ! petite histoire de l'indemnisation du chômage*, Éditions syndicalistes, Paris, coll. « Vive la Sécu ! », 2021. p25

³⁹ DOMERGUE Jean-Paul, *Histoire de l'assurance chômage*, Comité d'histoire et association pour l'étude de l'histoire de la sécurité sociale, Paris, coll. « La Sécurité sociale, son histoire à travers les textes », 2019.

⁴⁰ ÉDITIONS SYNDICALISTES (dir.), *Sans emploi mais pas sans salaire ! petite histoire de l'indemnisation du chômage*, Éditions syndicalistes, Paris, coll. « Vive la Sécu ! », 2021.p29

⁴¹ Entre 1991 et 1998, de 62 % à 52% des chômeurs·euses sont indemnisés·es.

⁴² DETHYRE Richard et ZEDIRI-CORNIU Malika, *La révolte des chômeurs*, R. Laffont, Paris, 1992. p233

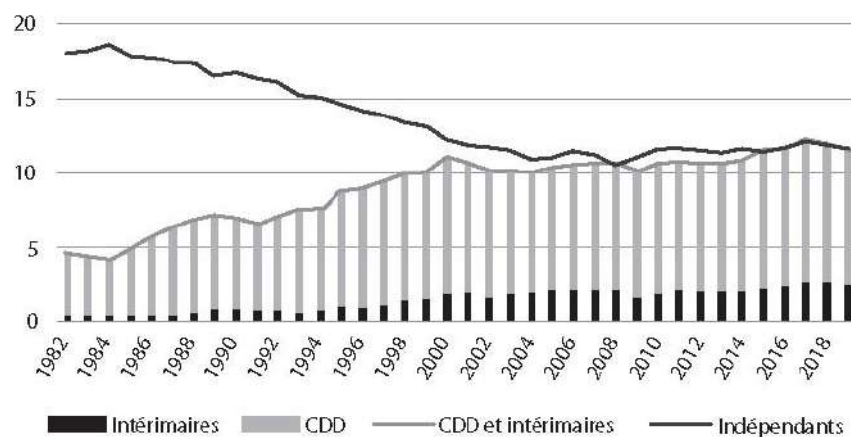


Figure 1 part des indépendants, des CDD et des intérimaires dans l'emploi de 1982 à 2019. France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi. Source : Insee, enquête Emploi 2019, séries longues sur le marché du travail.

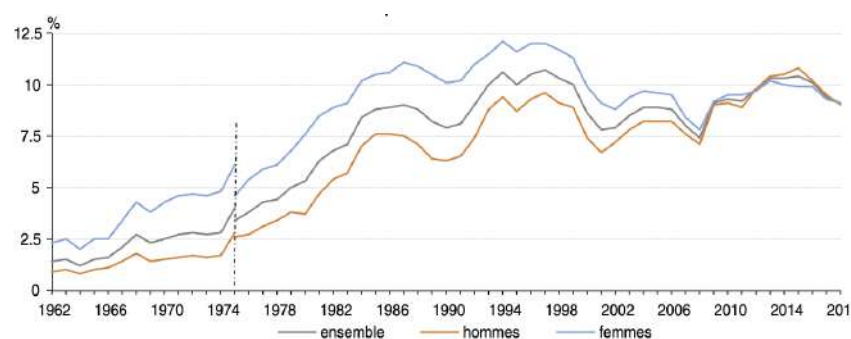


Figure 2 Taux de chômage par genre entre 1962 et 2018. A 5% en 1979 (7 % pour les femmes), le taux de chômage est passé à un maximum de 11 % en 1997 (12% pour les femmes). Marchand, O. & Minni, C. (2019). The Major Transformations of the French Labour Market Since the Early 1960s. *Economie et Statistique / Economics and Statistics*, 510-511-512, 89-107.

<https://doi.org/10.24187>

Pour résumer, il existe depuis la Seconde Guerre mondiale un « lien étroit, institutionnel, moral et financier entre protection sociale et travail⁴³ », et ce alors que depuis la fin des Trente Glorieuses, force est de constater qu'il n'y a pas assez d'emplois pour toute la population⁴⁴. Ce climat socio-économique est assorti d'un climat politique droitisant : les deux mandats de François Mitterrand marquent une génération déçue par la gauche et on assiste à une montée du Front National. Pour ne pas aider, le syndicalisme français, qui perd la moitié de ses adhérents entre 1978 et 1988⁴⁵, est profondément affaibli.

⁴³ *Le système français de protection sociale*, La Découverte, coll. « Repères », 2021, [https://doi.org/10.3917/dec.barbi.2021.01]. p87

⁴⁴ DOMERGUE Jean-Paul, *Histoire de l'assurance chômage*, Comité d'histoire et association pour l'étude de l'histoire de la sécurité sociale, Paris, coll. « La Sécurité sociale, son histoire à travers les textes », 2019.

⁴⁵ DOMINIQUE LABBE, « Syndicats : la rupture des années 1978-1988, les raisons d'une hémorragie », 1968-2018 : *Transformer le travail, transformer la société*, Laboratoires LARHRA et TRIANGLE (Lyon), Mar 2018, Lyon, France.

En réaction à ce manque à combler, se constituent des groupes de réflexion et de lutte qui inspireront le mouvement des chômeurs·euses.

Terrain intellectuel et militant

Citons d'abord l'impact de mai 1968 qui infuse encore les luttes des décennies à venir et forme une génération politique⁴⁶, active dans les luttes de chômeurs·euses. Plusieurs militants·es rencontrés·es à l'occasion de mes entretiens y ont pris part dans leur jeunesse. Cet impact se voit tant dans les revendications comme celle la réduction du temps de travail, que dans le refus de la représentation et de la délégation du pouvoir au sein des organisations. Mais aussi dans la façon d'aborder la lutte et l'utopisme : « On était une génération politisée, on n'avait pas tout essayé, il y avait moyen de faire de nouvelles choses, de changer la société⁴⁷. » m'ont dit peu ou prou avec les mêmes mots trois membres d'AC !⁴⁸.

En parallèle monte un sentiment anti-travail dans le mouvement ouvrier, lui aussi puisant ses sources dans l'après 68⁴⁹, qui se trouvent synthétisés dans ces deux extraits rédigés par Yann Moulier Boutang en 1973 :

« Parce que le refus du travail signifie surtout la découverte du caractère intolérable de toute structure capitaliste, du rythme même du développement capitaliste. Et que font donc les ouvriers quand ils luttent contre leur patron, sinon lutter d'abord contre le travail? Ne disent-ils pas avant tout « non » à la transformation en travail de la force de travail? Ne refusent-ils pas de recevoir du travail du capitaliste⁵⁰ ? »

« Le boulet le plus lourd que traine le mouvement ouvrier est celui de la valeur du travail. Il faut en finir avec le mythe d'une classe ouvrière avide de progrès, de développement harmonieux des forces productives face à un capitalisme incapable et anarchique. [...] Entre plusieurs nouveautés, la classe ouvrière choisit

⁴⁶ BERTAUX Daniel, LINHART Daniele et LE WITA Beatrix, « Mai 1968 et la formation de générations politiques en France », *Le Mouvement social*, n° 143, 1988, p. 68-75, [<https://doi.org/10.2307/3778301>].

⁴⁷ Entretien avec M.M., longtemps permanent d'AC !.

⁴⁸ E.P., M.M. et M.R. lors d'entretiens distincts.

⁴⁹ DANIEL François (dir.), *Rupture dans la théorie de la révolution: textes 1965-1975*, Entremonde, Paris, 2018. SIMON Roland, *Histoire critique de l'ultragauche*, 2e édition, Revue et Augmentée [d'une préface et d'une postface inédites], Senonevero, Marseille, 2015.

⁵⁰ YANN MOULIER BOUTANG (DIR), *Les ouvriers contre l'Etat, refus du travail*, coll. « Matériaux pour l'intervention », 1973, p106.

celle qui lui convient (par exemple réduire le temps de travail, travailler moins)⁵¹. »

Si tout le mouvement des chômeurs·euses n'est pas critique du travail (bien loin de là), il devient cependant plus facile de militer en tant que sans-emploi quand cette situation n'est plus unanimement vécue et perçue comme un stigmat mais au contraire défendue par une partie des groupes comme une posture permettant une analyse distanciée des rapports de production sous le capitalisme.

Une des grandes influences intellectuelles de ces mouvements sociaux vient à ce propos de l'opéraisme italien. Dans les mouvements de chômeurs des années 1980-1990, l'Association de chômeurs et précaires (ACP, qui édite la revue *CASH*) et le Collectif d'Agitation pour un Revenu Garanti Optimal (CARGO), que nous aborderons plus bas, entretiennent des liens étroits avec le négriste⁵², courant impactant toute une frange des défenseurs·euses du revenu garanti⁵³ ainsi que les milieux autonomes parisiens. Yann Moulier-Boutang comme Laurent Guilloteau (qui milite successivement à l'ACP, AC! et à la Coordination des précaires et intermittents d'Ile-de-France) ont tous les deux milité dans les premiers collectifs de chômeurs en 1978-79⁵⁴ avant de produire des écrits pour des revues telles que *Multitudes*⁵⁵.

Nous reviendrons en deuxième partie sur les nouveaux mouvements sociaux dans lesquels s'inscrivent les luttes de chômeurs·euses dans les années 1990, ainsi que sur leur critique du travail, mais pour terminer sur le contexte culturel, il n'allait pas de soi qu'un mouvement social de chômeurs·euses émerge dans ce climat. Les freins restent nombreux : isolement, manque de moyens financiers, voir extrême précarité pour les personnes les plus coupées de l'emploi, difficulté pour les chômeurs·euses de courte durée à s'engager sur de longues périodes pour former des réseaux militants durables, réticences personnelles à se mobiliser publiquement en tant que chômeur·euse... Ce type de mouvement ne s'est pas développé dans d'autres pays confrontés aux taux de chômage

⁵¹ YANN MOULIER BOUTANG (DIR), *Les ouvriers contre l'Etat, refus du travail.*, coll. « Matériaux pour l'intervention. », 1973.p8

⁵² Antonio Negri est un militant opéraïste exilé en France en 1983.

⁵³ THE NICOLE, *Entre revendication et subversion : le mouvement des chômeurs en France*, Courant alternatif, Paris, 2000.

⁵⁴ « La contre-révolution négriste en France », *Négrisme & Tute blanche : une contre-révolution de gauche*, Mutines Séditions, 2004 [<http://mutineseditions.free.fr/negrisme/intronegri.html>]

⁵⁵ Aussi, des auteurs·rices de la revue de chômeurs·euses *CASH* sont à l'origine de la revue *Multitudes*, dont le titre est une référence négriste.

et problèmes sociaux comparables. Le cas français est de loin le plus impressionnant⁵⁶. Les centres pour chômeurs·euses du TUC au Royaume-Uni dans les années 1980⁵⁷, par exemple, n'ont pas grand-chose à voir avec les luttes françaises. Au Royaume-Uni, les associations de chômeurs·euses dans les années 1970 s'intéressent principalement à obtenir des allocations pour leurs membres et à faire appel contre des décisions administratives, ou à exercer une fonction de « lobby de la pauvreté »¹. La culture militante française post-68 n'est qu'un premier élément d'explication.

⁵⁶ CHABANET Didier et ROYALL Frédéric, *From Silence to Protest*, 0 éd., Routledge, 2016, [<https://doi.org/10.4324/9781315583518>].

⁵⁷ BAGGULEY Paul, « Protest, Acquiescence and the Unemployed: A Comparative Analysis of the 1930s and 1980s », *The British Journal of Sociology*, n° 3, vol. 43, 1992, p. 443, [<https://doi.org/10.2307/591544>].

II) Les premiers comités de chômeurs, oubliés de l'histoire

« Si n'existent pas de mouvements de chômeurs c'est qu'avec la communauté de travail disparaît l'identité collective des chômeurs. Les chômeurs refusent même de s'identifier à leur condition et se culpabilisent⁵⁸. »

Comme si l'enjeu avait été de lui donner tort, cette citation d'un article de la revue *Sociologie du travail* de 1981 a été très vite démentie par les faits.

Des collectifs essaient discrètement dans des villes de taille moyenne ou métropoles dès le milieu des années 1970 et se multiplient dans les années 1980. L'histoire de ces comités autonomes de chômeurs·euses en France est très méconnue, même par des acteurs·rices du mouvement qui a suivi quelques années plus tard sur la même base. Cela s'explique par l'absence quasi-totale de documentation : aucun ouvrage et très peu de sources primaires.

Mais avant d'aborder ces mouvements de chômeurs·euses encore relativement récents, il est intéressant de faire un court pas en arrière.

Sur les pas des comités de l'entre-guerres

La première explosion de chômage depuis que celui-ci est mesuré en statistique et nommé comme tel datant de la Grande Dépression, les premières luttes de chômeurs·euses à proprement parler remontent à cette époque⁵⁹.

⁵⁸ GALLAND Olivier et LOUIS Marie-Victoire, « Chômage et action collective », *Sociologie du travail*, n° 2, vol. 23, 1981, p. 173-191. [<https://doi.org/10.3406/sotra.1981.16761>].

⁵⁹ De grandes luttes de sans-travail au XIXème siècle (portées par des anarchistes notamment) présentent des similarités avec celles du XXème siècle (marches, revendication de la journée de 8 heures, organisation en comités, revendication simultanée de travail et de moyens de subsistance immédiats « du travail et du pain ») mais la définition que l'on connaît du chômage en France n'existe pas encore. Il serait cependant passionnant de retracer la continuité entre ces luttes. PIERRU Emmanuel, « Les mouvements de chômeurs », *Histoire des mouvements sociaux en France. La Découverte*, 2014, p. 688-695. [<https://doi.org/10.3917/dec.pigen.2014.01.0688>] et SALAIS Robert, REYNAUD Bénédicte et BAVEREZ Nicolas, *L'invention du chômage: histoire et transformations d'une catégorie en France des années 1890 aux années 1980*, Nouv. éd., Presses universitaires de France, Paris, coll. « Quadrige », 1999, p33-34

On enregistre plusieurs marches de chômeurs·euses (ou « marches de la faim ») en France dont deux à l'initiative de la CGTU en 1933⁶⁰. La marche du Nord, partant de Lille vers Paris, bien qu'elle ne soit suivie que par 65 chômeurs⁶¹, brave une interdiction du ministère de l'Intérieur et se termine sur une manifestation de 60 000 personnes à Paris⁶². Ces événements ne sont pas des moindres, lorsque l'on considère que les étapes représentent 20 à 30 kilomètres et nécessitent une logistique importante (repas, hébergement). Celle de Saint-Nazaire à Nantes en juin, qui mobilise 2000 à 3000 personnes, est ainsi relatée par *Paris-Soir* :

« Le cortège est accompagné de cuisines roulantes, de camions d'approvisionnements, etc., et les chômeurs coucheront ce soir à la belle étoile, avant de reprendre demain matin leur marche avec une gravité qui n'exclut pas la bonne humeur⁶³. »



Figure 3 Manifestation de travailleurs à Paris pour protester contre la montée du chômage. Capture d'écran d'un reportage du 9 décembre 1933, INA.

Déjà à l'époque, une méfiance existe de la part de certains comités de chômeurs·euses indépendants envers les syndicats, motivée par un refus de la représentation et une démarche unitaire. On peut lire dans un journal communiste de l'époque l'opinion que les marches doivent « non pas nommer des délégations [...] mais appeler tous les comités de chômeurs à un large front unique, sur des mots d'ordre précis, pour faire participer non pas des dé-

légués qui sont nommés par quelques dizaines de chômeurs, mais prendre exemple sur les marches qui se déroulent en Angleterre ou en Amérique. Nous nous apercevons que, dans ces deux pays, ce sont tous les chômeurs, sans distinction d'opinions et de tendances qui y participent⁶⁴ ».

⁶⁰ TARTAKOWSKY Danielle, *Les manifestations de rue en France: 1918 - 1968*, Publications de la Sorbonne, Paris, coll. « Publications de la Sorbonne Histoire de la France aux XIXe et XXe siècles », 1997, p249

⁶¹ PIGENET Michel et TARTAKOWSKY Danielle, « Les marches en France aux XIXe et XXe siècles : récurrence et métamorphose d'une démonstration collective », *Le Mouvement Social*, n° 1, vol. 202, 2003, p. 69, [<https://doi.org/10.3917/lms.202.0069>].

⁶² *Données et arguments. Tome 2: contre le chômage, travailler toutes et tous, créer des emplois, travailler moins*, Ed. Syllepse, Paris, 1995.

⁶³ « La pittoresque marche des chômeurs », *Paris-soir*, 28 juin 1933, p1 [<https://www.retronews.fr/journal/paris-soir/28-juin-1933/131/107619/1>]

⁶⁴ « Lille : à propos de la marche des chômeurs », *La Vérité*, organe de la Ligue Communiste, section française de la Ligue Communiste Internationaliste, 1933, p3 [https://www.cermtri.com/system/files/Adherents/V1933_181.pdf]

Les premiers journaux de comités de sans-emplois que j'ai pu trouver datent de 1932. Leur ressemblance avec les journaux qui leur succèdent 50 ans plus tard est notable. Par exemple, le but du Comité des chômeurs de Rouen est de « lier la lutte des chômeurs avec la lutte des ouvriers encore occupés contre les diminutions de salaires⁶⁵ » et de populariser ses revendications pour les sans-emplois, qui incluent leur inscription à des fonds municipaux de chômage sans distinction d'âge, de genre ni de nationalité ; leur exonération de loyers et d'impôts ; les transports gratuits ; le logement des sans-abris ; les soins gratuits ; le contrôle des fonds de chômage par les comités locaux de sans-emplois ; l'ouverture de travaux municipaux ; la diminution du temps de travail et l'incorporation de l'assurance-chômage dans les assurances sociales « aux frais de la bourgeoisie ». Leur slogan « Du travail ou du pain ! », qui est aussi celui de la marche de la faim de 1932⁶⁶, rappelle d'ailleurs les futures revendications de revenu garanti⁶⁷.

La même année un mois plus tard, le journal des Comités de Chômeurs de la Région Lyonnaise publie la même liste de revendications⁶⁸. Toujours la même année, on retrouve une trace d'existence d'un Comité des chômeurs de Houilles via un tract présentant une soirée culturelle destinée à lever des fonds pour lui⁶⁹. D'autres comités peuvent être répertoriés au même moment à Bordeaux, à Limoges, à Valenciennes et dans les Ardennes. Il semblerait aussi qu'il ait été édité à plus d'une reprise par une union de comités un manuel des droits de revendications des sans-travail⁷⁰. Une dernière publication périodique, de Paris celle-ci, paraît en 1939 et dénonce les camps de concentration sous son titre *La voix des sans travail*⁷¹.

Les sources de ce type disparaissent ensuite pour les trois décennies à venir. S'il serait intéressant d'étudier plus en détail ces archives et de mener des recherches approfondies sur les luttes de cette période, notamment pour tenter d'établir si celles-ci étaient

⁶⁵ *La lutte des chômeurs*, Comité Régional des chômeurs de Rouen, février 1932, sur Gallica : [<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k55628808?rk=21459;2>]

⁶⁶ « 1932 : Les 'marcheurs de la faim' manifestent », Retronews-Bnf [<https://www.retronews.fr/economie/echo-de-presse/2022/02/24/1932-les-marcheurs-de-la-faim-manifestent>]

⁶⁷ Droit à l'emploi, ou moyens de subsistance, selon le slogan d'AC ! : « Un emploi c'est un droit, un revenu, c'est un dû »

⁶⁸ *Le Cri des Chômeurs*, organe de l'Union des Comités de Chômeurs de la Région Lyonnaise, mars 1932, sur Gallica : [<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5561926h>]

⁶⁹ Dépliant « Soirée de gala au profit du Comité des Chômeurs de Houilles », janvier 1932, sur Gallica : [<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k69645445/f1.item>]

⁷⁰ *Les armes légales du chômeur. Droits et revendications des sans-travail*, Union des Comités de chômeurs de la R.P., mai 1935, sur Gallica : [<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k30405027/f1.item>]

⁷¹ *La voix des sans-travail*, Comité de chômeurs de l'Union des syndicats ouvriers de la région parisienne, 1939, sur Gallica : [<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k8836219?rk=21459;2>]

coordonnées et si elles comptaient beaucoup de femmes, nous nous concentrerons ici sur la réapparition d'un tel mouvement qui survient vraisemblablement au milieu des années 1970.

Des collectifs autonomes essaient à travers la France

Quelques documents attestent de comités de chômeurs actifs dans les années 1970, similaires à ceux qui leur succèdent durant les deux décennies suivantes.

Un « Comité de chômeurs d'Angers » a publié un bulletin dont trois numéros d'une dizaine de pages datés de 1977⁷². Il délivre principalement des conseils pour obtenir la gratuité ou des tarifs réduits sur des services ou encore différer des paiements de factures. Il a cela d'intéressant qu'il diffuse un échange de presse⁷³ entre les unions locales CFDT et CGT et leur comité. Les syndicats leur reprochent de nier leur travail en direction des sans-emplois, tandis qu'ils en ont reçu une délégation et ont monté un comité dédié. Ce à quoi le Comité des chômeurs d'Angers leur répond que leur groupe n'a qu'une existence formelle et ne se montre d'aucun soutien au leur. Aussi, pour les Angevins, l'adhésion à un comité de solidarité ne devrait pas être conditionnée à une appartenance politique, c'est pourquoi eux-mêmes ont quitté la CGT et la CFDT et monté ce groupe unitaire. Leurs buts : combattre l'isolement, tenir une plateforme de revendications, lutter contre les expulsions. Leurs revendications : Smic pour tous·tes les chômeurs·euses, suppression des impôts pour chômeurs, gratuité des services essentiels pour les sans-emplois, liberté de circulation et de travail pour les immigrés·es, arrêt des radiations. Outre leur journal, iels participent solidairement à des piquets de grève en entreprises, et mènent des actions coups de poings, par exemple en occupant la mairie avec soixante personnes pour demander l'obtention d'un local. On apprend aussi l'existence d'un comité similaire à Laval. Un autre groupe, à Grenoble cette fois, publie lui aussi ses activités, et tente des occupations d'ANPE et d'ASSEDIC en 1976⁷⁴.

⁷² Fonds privé d'Archives autonomie.

⁷³ Articles parus entre le 23/01/78 et le 26/01/78.

⁷⁴ *Le comité autonome de chômeurs de Grenoble*, n°11, été 1976, p. 12-13. [<http://archivesautonomies.org/spip.php?article917>]

Un journal plus important, mensuel et de diffusion plus large, appelé *L'officiel du chômage*, paraît à partir d'octobre 1975. Lancé par le militant anarchiste Serge Livrozet, qui créait trois ans plus tôt le Comité d'action des prisonniers avec Michel Foucault, le périodique est réalisé par une dizaine de jeunes rédacteurs·rices⁷⁵. Le projet a une allure professionnelle, il est d'ailleurs porté par sa propre société d'édition. Le premier numéro s'ouvre sur un éditorial « Il s'agit de prendre la parole



Figure 4 Logo de *L'officiel du chômage*, archives privées.

de de pouvoir la donner » et consacre une page au chômage des femmes⁷⁶. Son objectif est également de fournir des informations pratiques, tout en abordant l'éventail des difficultés rencontrées par les personnes en situation de précarité racontées par elles-mêmes avec satire. La publication rencontre une audience même hors de France, comme en atteste ce commentaire belge :

« Faire une affiche, un journal, comme en France, ils ont *L'Officiel du Chômage*, et parler, parler aux gens pour leur expliquer que le chômage, c'est idiot, c'est humiliant, c'est insupportable, c'est une horrible excroissance du capitalisme⁷⁷. »

Marie Lafère, journaliste au chômage en 1975, raconte dans *Les Cahiers du GRIF* son parcours de chômeuse en Belgique, l'humiliation qu'elle ressent en pointant à l'ASSE-DIC belge (ONEm) et l'espoir que représente la création de comités de chômeurs·euses autour d'elle et en France :

« Un jour, devant la porte honteuse, coincée entre les magasins regorgeant d'objets de convoitise, un vieux camarade avec des tracts. Excitation : ça va bouger ! Création d'un comité de chômeurs, rendez-vous lundi au Grand Café Sainte-Catherine en face du bureau. A la réunion, une poignée de militants. [...] On repart, gonflé à bloc. J'ai de nouveau des ailes. »

Elle peine cependant à croire à un mouvement plus large et observe des limites à la mobilisation féminine :

⁷⁵ « L'officiel du chômage », *Le Monde*, 06 octobre 1975 [https://www.lemonde.fr/archives/article/1975/10/06/l-officiel-du-chomage_2596528_1819218.html]

⁷⁶ *L'officiel du chômage* n°1, octobre 1975, fonds privé d'Archives autonomie.

⁷⁷ LA FERRE Anne-Marie, « Le chômage dur(e) », *Les Cahiers du GRIF*, n° 1, vol. 16, 1977, p. 65-67, [<https://doi.org/10.3406/grif.1977.1165>].

« Je désespère de voir réellement 350 000 chômeurs descendre dans la rue, tant les femmes de ma file [au bureau de pointage] restent fermées à toute action politique. Parce qu'elles étaient hyper-exploitées comme travailleuses, elles ont tendance à voir dans le chômage un moindre mal qui leur permet de se faire exploiter tranquillement par leur mari. »

Et en effet aucune organisation de chômeurs·euses ne se démarque de la décennie, malgré des tentatives.

En 1975, des collectifs autonomes de chômeurs·euses parisiens invitent à multiplier les comités dans un article du *Front Libertaire des luttes de classe* (revue éditée par l'Organisation Communiste Libertaire)⁷⁸.

L'objectif est de mener une lutte offensive, mais ils reconnaissent que « les organisations de chômeurs ne sont pas réellement

effectives⁷⁹ » et peu nombreuses. Leurs activités consistent à organiser des réunions, des permanences, diffuser des tracts ou encore élaborer des revendications... Leurs premières revendications sont la semaine de 35 heures, qu'ils disent reprendre de la grève récente des bureaux de poste et d'une section CFDT Hispano-Suiza ; le droit aux ressources pour tous·tes, y compris les jeunes ; et la gratuité ou les tarifs réduits des services publics pour les sans-emplois. Leur rapport aux syndicats est conflictuel, en particulier avec la CFDT dont « la plus grande crainte » serait de « voir les chômeurs s'organiser entre eux en tant que tels », car elle voudrait les voir se syndiquer en fonction de leur branche de métier.

« Si nous nous laissions enfermer dans ce que propose la CFDT, dans une fragmentation catégorielle où nous nous trouverions minoritaires, nous ne pourrions jamais trouver le moyen de faire aboutir nos revendications, qui nous sont propres et dont les 'direction' syndicales et des partis n'ont pas à décider pour nous⁸⁰. »

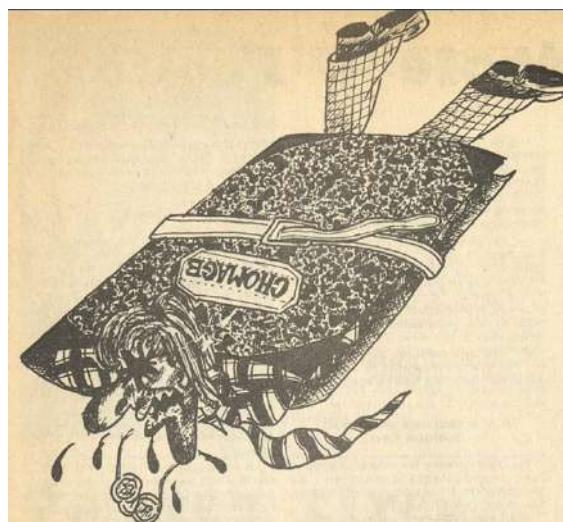


Figure 5 Illustration de l'éditorial du premier numéro de l'*Officiel du chômage*, rédigé par Serge Livrozet.

⁷⁸ « Les chômeurs s'organisent » *Front Libertaire des luttes de classe* n°40, avril 1975, p2-3. consulté à la Fanzinothèque du CAJ Molodoï à Strasbourg.

⁷⁹ « Les chômeurs s'organisent » *Front Libertaire des luttes de classe* n°40, avril 1975, p2-3.

⁸⁰ « Les chômeurs s'organisent » *Front Libertaire des luttes de classe* n°40, avril 1975, p2.

Aux critiques des syndicats qui leur reprochent de diviser la classe ouvrière entre chômeurs·euses et travailleurs·euses, le Comité des chômeurs de Charles Gaudon (collectif parisien) leur répond :

« Ces gens ont dit la même chose aux travailleurs immigrés quand ceux-ci ont commencé à s'organiser pour leurs droits. Il aurait fallu, au nom de l'unité, attendre les français 'qui n'étaient pas prêts'. Or quand les immigrés se sont quand-même organisés de manière autonome, ils ont remporté des victoires [...] et sont devenus la grande force qui fait peur aujourd'hui au patronat. Et là, ils ont ouvert la voie à la véritable unité, celle qui se concentre sur la lutte. Les chômeurs peuvent faire la même chose !⁸¹ »

Cette référence aux luttes d'immigrés·es n'est pas un cas isolé car comme on le verra, le mouvement des chômeurs·euses évolue en relation étroite avec celui des sans-papiers.

Dans un numéro consacré au chômage en 1979, la même revue dénonce « syndicats, patronat et gouvernement » qui « se concertent sans demander l'avis des intéressés⁸² » sur



Figure 6 Couverture de la revue *CASH* n°9, janvier 1988.

les réformes du chômage. Ses revendications sont peu ou prou les mêmes que celles précédemment citées, mais en étendent certaines à toute la population pour « unifier les prolétaires » : gratuité des transports en commun, blocage des loyers, soins médicaux remboursés à 100%. La stratégie prônée est toujours la lutte par des comités autonomes, plus précisément sur la base des quartiers, et qui seraient fédérés dans un collectif plus large pour décider d'actions communes. « L'agitation doit se faire par tous les moyens disponibles (surtout l'action directe) et ne pas rester dans le militantisme misérable.⁸³ » A titre d'action directe, est suggérée par exemple la pratique d'autoréductions⁸⁴.

⁸¹ « Les chômeurs s'organisent » *Front Libertaire des luttes de classe* n°40, avril 1975, p2.

⁸² « Tant va le chômeur au pointage qu'à la fin il se lasse », *Front Libertaire des luttes de classe* n°103, 1979, p10

⁸³ « Tant va le chômeur au pointage qu'à la fin il se lasse », *Front Libertaire des luttes de classe* n°103, 1979, p11

⁸⁴ Actions groupées et concertées de non-paiement ou de réduction de prix imposée sur des biens ou services, pratique anticapitaliste populaire dans l'autonomie italienne.

Ces articles attestent non seulement de l'existence de comités actifs avant 1980, mais aussi d'initiatives qui cherchent à donner de l'ampleur à ces mobilisations.

Les comités et revues de chômeurs·euses se multiplient au cours de la décennie qui suit.

Quelques initiatives locales à titre d'illustration sont :

- l'Association des Jeunes contre la Galère, qui parvient, par l'occupation de la mairie de Pau et l'enchaînement de ses membres aux grilles du service des impôts, à obtenir exonérations d'impôts municipaux pour les sans-emplois⁸⁵ ;
- le Comité d'action contre le chômage de l'Orne a obtenu du préfet un engagement de refuser toute expulsion de chômeurs dans le département, après avoir organisé une marche de 8 kilomètres contre les expulsions de locataires en 1985⁸⁶ ;
- Le Comité chômeurs, travailleurs de Toulouse⁸⁷ (1985-1986), qui noue des liens à l'international (Londres, Hambourg, Göttingen) via le Courant Communiste International, mais ne parvient pas à mener de lutte de terrain ;
- Un comité issu de la CNT à Bordeaux, qui s'inscrit dans une démarche anarcho-syndicaliste alliant défense des travailleurs·euses et des chômeurs·euses, et rallie des militants·es autour d'une soirée « Rock des chômeurs... et de ceux qui vont l'être »⁸⁸



Figure 7 Bulletin *Les chômeurs prennent la parole*, n°1, mai-juin 1987, p2, Archivesautonomies.

J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec un ancien « chômeur en colère », créateur d'un collectif et d'un fanzine du même nom en 1983 à Strasbourg. Son récit peut nous éclairer sur la façon dont ce type de groupes se constituent.

⁸⁵ LAURENT GUILLOTEAU, *Tentatives d'organisation des chômeurs en France. 1981-1986*, thèse de doctorat, 1986, p67. La date n'est pas précisée.

⁸⁶ LAURENT GUILLOTEAU, *Tentatives d'organisation des chômeurs en France. 1981-1986*, thèse de doctorat, 1986, p68.

⁸⁷ *Bilan du Comité chômeurs travailleurs*, mars 1985-juin 1986, fonds privé d'Archives autonomie.

⁸⁸ LAURENT GUILLOTEAU, *Tentatives d'organisation des chômeurs en France. 1981-1986*, thèse de doctorat, 1986, p65.

« Fin 1982, le gouvernement avait passé un accord avec les ASSEDIC, concrètement on avait 6 mois d'indemnité en moins à un certain taux. Avec deux-trois copains au chômage, on était en colère. On voulait faire quelque chose. Localement il existait déjà des réunions des JOC⁸⁹ sur le chômage, mais ils agissaient comme un syndicat, ce qui signifiait des discussions et concertations avec les autorités, des concertations... Nous on voulait plutôt agir comme un groupe autonome : établir un rapport de force dans la rue, avec les premiers concernés. On privilégiait d'être toujours présents aux ASSEDIC et à l'ANPE les jours de pointage, pour briser l'isolement. On tractait et on recrutait de cette manière. ça a bien marché. C'était la seule manière de se parler, il n'y avait pas internet. »

Le comité strasbourgeois organise une première manifestation au printemps 1983 et recrute une trentaine de membres assidus·es dont beaucoup de jeunes et une majorité de femmes, qui se retrouvent de manière conviviale pour prévoir la suite. Rapidement, iels obtiennent un local prêté par une association. Leurs activités consistent en l'organisation d'actions transports gratuits (ou « réquisitions de transports⁹⁰ »), des rassemblements et manifestations qui s'étalent sur quelques mois. Mais le groupe éprouve des difficultés à tenir sur la durée : beaucoup de membres préfèrent « bouger, trouver de l'intérim ailleurs » plutôt que de rester militer, et disparaissent sans maintenir de liens. La mobilité représente une manière de sortir au moins temporairement du chômage. Si ce collectif particulier a duré moins d'un an (de décembre 1982 à juillet 1983), il permet d'illustrer les processus de mobilisation et de formation des comités, ainsi que ses vecteurs de démobilisation.



Figure 8 Illustration issue de la revue CASH, n°10

⁸⁹ Jeunesse ouvrière chrétienne, dont nous parlerons un peu plus bas.

⁹⁰ Expression de COMBESQUE Marie Agnès, *Ça suffit! histoire du mouvement des chômeurs*, Plon, Paris, 1998.

Laurent Guilloteau dénombre 160 associations de chômeurs·euses à l'été 1986⁹¹ (sans prendre en compte les associations d'aide aux chômeurs·euses), de taille très variable ; elles compteraient entre 2 et 300 membres. La plupart auraient été créées entre novembre 1984 et mai 1985. Il estime cependant à seulement un dixième les associations aspirant à porter des revendications radicales plutôt qu'une reconnaissance institutionnelle⁹². Leurs rapports avec les syndicats ne sont pas tous identiques. En 1985 la CFDT suggère d'ailleurs au sujet de ses « relations avec les comités 'autonomes' » : « ni reconnaissance a priori, ni rejet de principe⁹³. »

Ces initiatives restent modestes dans leur portée politique, leur peu de visibilité ne leur conférant aucun rapport de force. En 1985, la lutte autonome des sans-emplois est toujours un « espace à prendre »⁹⁴ :

« Depuis 6 ans environ, des chômeurs ont tenté de s'organiser localement par petits groupes autonomes. Mais, faute de moyens financiers et matériels, d'aide conséquente et cohérente de travailleurs solidaires ou d'organisations politiques, et compte tenu que des chômeurs retrouvaient un emploi - et souvent il s'agissait de 'meneurs' - ces petits groupes présentaient les caractéristiques principales d'être peu cohérents et éphémères⁹⁵. »

Ces groupes libertaires ont toutefois défini les premières revendications et modes d'action, qui seront repris par tout le mouvement. Les luttes ont pris une forme. Il reste à lui donner de l'ampleur.

⁹¹ LAURENT GUILLOTEAU, *Tentatives d'organisation des chômeurs en France. 1981-1986*, thèse de doctorat, 1986, p6. Le Comité Chrétien de Solidarité avec les Chômeurs (CCSC) en compte 700, associations « intermédiaires » et d'accueil comprises, en 1987, et 8000 dix ans plus tard : [<https://ccscfrance.com/historique/>]

⁹² LAURENT GUILLOTEAU, *Tentatives d'organisation des chômeurs en France. 1981-1986*, thèse de doctorat, 1986, p76

⁹³ « La prise en charge des chômeurs », p4, rapport du groupe de travail confédéral de la CFDT, 20 mai 1985

⁹⁴ « Le chômage, son contexte et son syndicalisme », *Courant alternatif* n°48, été 1985, p8

⁹⁵ « Le chômage, son contexte et son syndicalisme », *Courant alternatif* n°48, été 1985, p4-8

Des assemblées nationales de chômeurs·euses et précaires

Les premiers comités coordonnés au niveau national sont ceux des Jeunesses Ouvrières Chrétiennes (JOC), association catholique issue du mouvement ouvrier, créée en Bel-



Figure 9 Cortège de la JOC dans une manifestation à Reims. Photographie issue des archives des JOC. Document remis.

gique en 1925⁹⁶ et très active en France fut un temps. En 1987, la JOC revendique 350 comités dédiés au chômage⁹⁷. L'association organise en outre des rencontres nationales de sans-emplois dès les années 1970. Elle convoque ainsi 200 délégués·es de jeunes « porte-

paroles de tous les copains et copines chômeurs⁹⁸ » de différentes régions pour un rassemblement « Objectif 74 » les 19 et 20 juin 1973 à Paris, à l'occasion duquel une délégation se rend au ministère du travail dans l'espoir d'être reçue. L'assemblée est aussi l'occasion d'un débat avec des responsables de la CGT et de la CFDT. A d'autres occasions encore, des délégations tentent de rencontrer des maires et préfets pour parler de leur situation et demander des mesures⁹⁹.

Les JOC semblent représenter une école militante pour jeunes catholiques pourvus·es d'une conscience de classe marquée. Plusieurs groupes sont implantés localement et fonctionnent de façon similaire aux comités laïc (tractage devant les ANPE par exemple), avec des revendications portant sur la gratuité des transports pour les chômeurs·euses, pour la création d'emploi et pour la retraite à 60 ans. On ne peut cependant parler en ce qui les concerne de fédération de comités de chômeurs·euses car ces groupes sont religieux – ou « apostoliques » selon leur présentation - avant d'être politiques, et fonctionnent selon un modèle associatif classique. En revanche beaucoup

⁹⁶ « Avec l'objectif d'apporter le Salut chrétien » aux jeunes ouvriers·ères, RICHOU Françoise, « Apprendre à combattre: l'engagement dans la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (1927-1987) », *Le Mouvement Social* 1994/3 (n°168), p52.

⁹⁷ OLIVIER FILLIEULE, « Conscience politique, persuasion et mobilisation des engagements. L'exemple du syndicat des chômeurs, 1983-1989 », *Sociologie de la protestation. Les formes de l'action collective dans la France contemporaine*, L'Harmattan, 1993, p. 123-156. p150

⁹⁸ « L'action des chômeurs avec la JOC est efficace », extrait d'un compte-rendu interne des JOC, archives privées.

⁹⁹ Journaux *Jeunesse ouvrière*, archives privées.

de comités des JOC ont des positions proches du mouvement des chômeurs·euses et la JOC de Nantes par exemple appellera à rejoindre AC ! à sa création¹⁰⁰.

Pour revenir aux groupes autonomes, aucune initiative n'aboutit à une coordination effective. Une assemblée de chômeurs·euses se serait réunie au château de Livourgue à Limoges en 1981¹⁰¹, une autre à Sedan dans les Ardennes en 1987, mais aucune ne donne suite. Une autre tentative en 1986 à Grenoble aurait eu dans ses participants·es des membres de l'extrême droite¹⁰². Néanmoins hormis cette unique mention - et celle d'associations créées par le Front National « SOS Chômage », réservées aux citoyens français¹⁰³, mais dont on ne retrouve aucune trace d'activité - absolument tous les groupes qu'il a été possible de répertorier s'inscrivent explicitement dans la gauche radicale avec une importance systématiquement accordée à la lutte contre toutes les oppressions et particulièrement contre le racisme.

La rencontre de Sedan en 1987¹⁰⁴ est documentée par un fanzine *Les chômeurs prennent la parole*. Préparée par les comités de chômeurs·euses de Reims et de Strasbourg, elle rassemble des groupes de Charleville, Gennevilliers, Longwy, Rethel, Reims, La Rochelle, Sedan, Strasbourg, Paris, Toulouse et Tours. L'objet de la rencontre de Sedan et de débattre sur le droit au travail, le « minimum social garanti », et les perspectives d'actions. La situation du chômage est étudiée sous tous les angles, y compris dans les inégalités entre générations, citoyens et immigrés·es, hommes et femmes. Les femmes sont pourtant les grandes absentes de cet événement. Seules les compagnes des organisateurs auraient participé...en cuisine¹⁰⁵. Un échec donc, pour cette assemblée qui tentait de regrouper des associations autonomes jugées éparpillées : « certaines font partie du Syndicat des chômeurs de M. Pagat¹⁰⁶, d'autres ont adhéré à la Fédération nationale des chômeurs (FNC), et beaucoup n'ont adhéré ni à l'un, ni à l'autre. » Comme nous allons voir, le Syndicat des chômeurs sera source de division, en ne permettant pas « cadre unitaire et démocratique¹⁰⁷ » tout en constituant l'organisation la plus solide à

¹⁰⁰ Communiqué de Véronique Tessier, responsable de la JOC nantaise, à l'adresse de ses membres. Archives privées.

¹⁰¹ « Le chômage, son contexte et son syndicalisme », *Courant alternatif* n°48, été 1985, p4-8.

¹⁰² « Le chômage, son contexte et son syndicalisme », *Courant alternatif* n°48, été 1985, p4-8.

¹⁰³ Evoquée dans LAURENT GUILLOTEAU, *Tentatives d'organisation des chômeurs en France. 1981-1986*, thèse de doctorat, 1986, p21

¹⁰⁴ Les 28/02 et 01/03 précisément.

¹⁰⁵ Entretien avec le « chômeur en colère » strasbourgeois, qui y a participé.

¹⁰⁶ cf sous-partie suivante.

¹⁰⁷ Bulletin *Les chômeurs prennent la parole*, n°1, mai-juin 1987, p4, Archives autonomie

laquelle se rattacher pour beaucoup de groupes, division qui peut expliquer en partie l'échec d'une fédération alternative du côté des autonomes.

« On n'a pas vu de manifestations, ni de syndicats de chômeurs. En nombre sans cesse grandissant, les chômeurs forment une masse invisible, en suspension, qui ne prend pas corps¹⁰⁸. » écrit le journaliste Frédéric Gaus-
sen en 1981, en réponse à qui Maurice Pagat lancera son Syndicat des chômeurs.

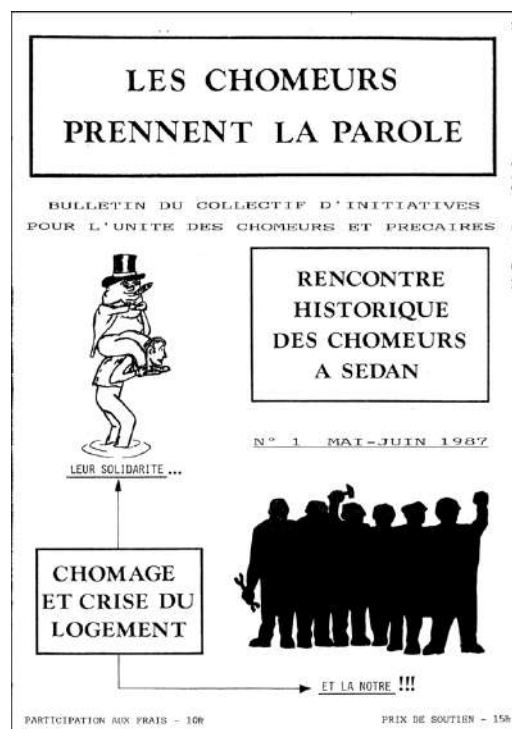


Figure 10 Figure 13 Bulletin Les chômeurs prennent la parole, n°1, mai-juin 1987, Archives autonomie

¹⁰⁸ « Les âmes errantes », *Le Monde*, 14/09/1981

III) Le Syndicat des chômeurs



Figure 11 Maurice Pagat devant sa Maison des chômeurs, photo publiée dans le journal *VSD* du 30/05/1985.

La première tentative fructueuse de fédérer des comités de chômeurs·euses à l'échelle nationale est menée par Maurice Pagat. Ce militant connu pour ses publications en faveur de l'indépendance de l'Algérie et dénonçant la torture¹⁰⁹, qui lui valent d'être licencié par EDF en 1957, se fait remarquer par deux prises de parole médiatiques invitant les sans-emplois à s'organiser collectivement. L'une dans *Le Monde*, sous la forme d'un manifeste¹¹⁰ en 1981, l'autre dans l'émission télévisée populaire « Droit de réponse » de Michel Polac en 1984. Ce second appel est aussitôt répondu par une large audience. C'est le début du Syndicat des Chômeurs¹¹¹.

Une première tentative de fédération nationale

La plupart des délégués·es rejoignent le Syndicat directement à la suite de son apparition télévisée. Parmi eux, 36 étaient au chômage depuis plus de deux ans¹¹². Quelques associations locales s'affilient au mouvement, les autres se créent pour l'occasion. Ces groupes sont composés de chômeurs·euses, mais aussi de personnalités religieuses, de

¹⁰⁹ Il crée avec le Comité Audin le journal *Témoignages et documents sur la guerre en Algérie* en 1957.

¹¹⁰ Publié le 12 octobre 1981, l'article « préconise deux initiatives » : la création d'un secrétariat d'Etat au chômage, et la création d'un syndicat de chômeurs. « Pour un syndicat de chômeurs », *Le Monde* [https://www.lemonde.fr/archives/article/1981/10/12/pour-un-syndicat-de-cho-meurs_2709324_1819218.html] Elle suscite « des centaines de réponses ».

¹¹¹ Nommée Association Syndicale des Chômeurs dans ses statuts associatifs déposés en février 1982, car un syndicat de chômeurs·euses n'est pas permis par la loi.

¹¹² *Partage* n°20, avril 1985 (Archives autonomie)

militants·es d'extrême gauche, et de syndicalistes¹¹³, bien que le Syndicat ne se prononce pas particulièrement pour l'unité entre ouvriers·ères et chômeurs·euses¹¹⁴.

Les revendications principales du Syndicat des Chômeurs, proches de celles de la CFDT, sont la représentation des chômeurs dans les instances où leurs intérêts sont en jeu, l'instauration d'un revenu minimum garanti à hauteur de 2/3 du Smic (montant repris de la campagne de François Mitterrand) ; la création d'emplois socialement utiles ; les 35h pour partager le travail, mais avec une conception très particulière du partage du travail, ainsi que l'on peut lire dans son journal en 1985 :

« Dans un ménage qui reçoit deux bons salaires, est-il nécessaire que le second soit à plein temps ? On estime que le temps partiel généralisé apporterait la création de 2 à 300 000 emplois. Les femmes, surtout les mères de famille, sont très nombreuses à le souhaiter¹¹⁵. »

Dans ses propositions visant à « combler le déficit de l'UNEDIC », il propose aussi de réduire de 50% les indemnités chômage lorsque le conjoint dépasse un seuil de salaire¹¹⁶. Il se situe dans l'ensemble assez loin des revendications progressives du reste du mouvement.

La stratégie de Maurice Pagat passe majoritairement par la presse, dans un premier temps via des occupations médiatisées d'ANPE et d'ASSEDIC, assorties de communications sur le thème de la pauvreté et du drame, qui peuvent susciter des réactions caritatives. Dès que l'attention médiatique retombe, une nouvelle action permet de retrouver le feu des projecteurs : occupation du journal *Le Monde*¹¹⁷, grève de la faim la même année¹¹⁸. Rencontrant de moins en moins d'échos, cette stratégie est progressivement remplacée par un dialogue avec les institutions gouvernementales, comme nous le verrons plus loin. Est aussi créé rapidement un journal mensuel, *Partage*, vendu à la criée¹¹⁹ et envoyé à tous les ministères et administrations, qui se fait le relais de ces

¹¹³ LAURENT GUILLOTEAU, *Tentatives d'organisation des chômeurs en France. 1981-1986*, thèse de doctorat, 1986, p17

¹¹⁴ LAURENT GUILLOTEAU, *Tentatives d'organisation des chômeurs en France. 1981-1986*, thèse de doctorat, 1986, p19

¹¹⁵ *Partage* n°20, avril 1985 (Archives autonomie), p2

¹¹⁶ « Les dix propositions du syndicat des chômeurs (14 septembre 1982) », *Partage* n°139, février 2000, p8

¹¹⁷ OLIVIER FILLIEULE, « Conscience politique, persuasion et mobilisation des engagements. L'exemple du syndicat des chômeurs, 1983-1989 », *Sociologie de la protestation. Les formes de l'action collective dans la France contemporaine*, L'Harmattan, 1993, p. 123-156, p137

¹¹⁸ « Le secrétaire général du syndicat des chômeurs fait la grève de la faim », *Le Monde*, 28/12/1982

¹¹⁹ A plusieurs milliers d'exemplaires par mois selon Maurice Pagat dans *Partage* n°139, février 2000, p22

discours. On y lit occasionnellement des menaces de suicides dans les colonnes du courrier des lecteurs·rices, auxquelles aucune réponse n'est publiée, mais dont certaines sont reprises pour des tracts...

La seconde particularité de son association est d'obtenir rapidement des locaux dans plusieurs villes, qui lui donnent une assise et lui permettent de s'élargir en créant des lieux de rassemblement pour les sans-emplois. Ces lieux ne constituent pas simplement des locaux militants, mais de vrais foyers (certains logent des personnes SDF), c'est pourquoi elles sont nommées « maisons de chômeurs ».

Les Maisons de chômeurs

La première Maison des chômeurs ouvre en octobre 1984, rue de la Fontaine au Roi à Paris, avec une double mission d'accompagnement aux demandeurs·euses d'emploi et de local militant¹²⁰.

Le but est de doter d'un lieu spécifique les chômeurs afin de les rassembler autour d'une identité collective, et dans un réseau d'entraide. On y prône à la fois l'auto-organisation d'une force sociale, et la finalité première de la reprise d'emploi¹²¹. Elle prend ainsi pour référence les Bourses du Travail¹²²,

s'inscrivant dans la continuité du mouvement ouvrier tout en se distinguant des syndicats contemporains.



Figure 12 Maison des chômeurs de Lille, installée dans un ancien restaurant, en attendant un bâtiment promis par la mairie. *Partage* n°20, avril 1985.

Cependant l'auto-organisation des privés·es d'emploi est complétée par le travail social de bénévoles « pré-retraités et spécialistes¹²³ ». La principale distinction mise en avant

¹²⁰ GAUTIER Chantal et BOUDAUD Joseph, « Les 20 ans du Mouvement national des chômeurs et précaires », *Revue Projet*, n° 5, n° 294, 2006, p. 73-76, [<https://doi.org/10.3917/pro.294.0013>].

¹²¹ « Elle a pour ambition première de permettre à ses usagers de retrouver du travail » *Partage* n°18, janvier 1985, p4

¹²² « Par bien des aspects nos maisons de chômeurs qui s'organisent dans la France entière ressemble aux débuts héroïques des bourses du travail de Ferdinand Pelloutier et nos méthodes ne sont pas sans rappeler celles du syndicalisme d'action directe qui constitue le fond commun originel de toutes les grandes centrales syndicales ouvrières de notre pays. », *Partage*, juin 1985

¹²³ *Partage*, n°18, janvier 1985

vis-à-vis de bureaux d'accompagnement social traditionnels repose sur le travail gratuit qui y est délivré, en toute indépendance de l'État. Pour rendre apparente cette différence, on distribue à chaque arrivant·e le mot suivant :

« Vous êtes ici à la Maison des chômeurs : pas dans un bureau d'assistance, pas dans un organisme officiel. Cette maison est la vôtre, la nôtre. Personne ne perçoit de salaire pour le travail qu'il y effectue¹²⁴. »

Les six premiers services proposés sont l'aide à la recherche d'emploi, le renseignement et le conseil, la création d'emplois, la restauration ou aide alimentaire, les consultations médicales et un vestiaire. Ce type de services évoque d'emblée l'aide sociale d'urgence, voire humanitaire, à destination de personnes en situation de grande pauvreté ou de sans-abrisme. C'est d'ailleurs le cas dans lequel se trouve 8% du public de la Maison, selon des statistiques¹²⁵ dressées au bout de 3 mois d'existence par le Syndicat. Celui-ci compte aussi une grande majorité d'hommes (près de 70%), de tous âges, et de toutes catégories professionnelles, y compris d'anciens·nes cadres (12%).

Cette première Maison est animée par une trentaine de chômeurs·euses, mais serait fréquentée par un millier¹²⁶. On incite également journalistes¹²⁷, intellectuels·les, travailleurs·euses sociaux·ales, syndicalistes, fonctionnaires et politiques à venir la visiter, ce qui lui confère une mission supplémentaire d'interpellation de l'opinion publique via la représentation de la misère : « la pauvreté d'ordinaire discrète est ici mise en scène, dévoilée, dans un spectacle qui se veut édifiant et accusateur¹²⁸ ».

Suite aux appels de Maurice Pagat, d'autres lieux similaires seront ouverts dans plusieurs villes françaises. Ces maisons peuvent être des locaux empruntés à des particuliers ou à des associations. Certaines sont mises à disposition de communes ou institutions, auxquels cas elles sont parfois surveillées, encadrées, ou se voient confier des missions de réinsertion sociale. Certaines collaborent dans ce cadre avec l'ANPE. Un lecteur de *Partage* s'inquiètera à ce propos dans la page « courriers » de la revue : « Il

¹²⁴ *Partage*, n°18, janvier 1985

¹²⁵ Toujours dans *Partage*, n°18, janvier 1985.

¹²⁶ LAURENT GUILLLOTEAU, *Tentatives d'organisation des chômeurs en France. 1981-1986*, thèse de doctorat, 1986, p37

¹²⁷ 150 journalistes français et internationaux l'auraient visitée durant son existence selon Maurice Pagat dans « Contribution à l'histoire du mouvement des chômeurs », *Partage* n°139, février 2000, p2-3.

¹²⁸ OLIVIER FILLIEULE, « Conscience politique, persuasion et mobilisation des engagements. L'exemple du syndicat des chômeurs, 1983-1989 », *Sociologie de la protestation. Les formes de l'action collective dans la France contemporaine*, L'Harmattan, 1993, p. 123-156., p141

ne faudrait pas que ces initiatives se limitent en fait à remplacer l'ANPE d'une façon plus humaine et moins onéreuse. Pour la plus grande satisfaction de la communauté nationale, trop contente de se débarrasser de ce problème¹²⁹. »

Outre les six services de base énumérés plus haut, certaines Maisons proposent des enseignements pratiques : cuisine, alphabétisation, raccommodage... D'autres collaborent avec les restaurants du Cœur ou la Banque alimentaire, soit par nécessité pour répondre à l'urgence, soit parfois pour se développer autour de ce service. On peut aussi y trouver des places d'hébergement d'urgence, dont certaines sont financées par le Plan Précarité Pauvreté, à condition de faire signer aux bénéficiaires un contrat les engageant à 35h hebdomadaires d'activité de recherche d'emploi et de bénévolat...

« Une large part des associations choisit pour survivre et se perpétuer, de jouer les fantassins de l'emploi, de participer à la mise au travail¹³⁰. »

La tentation pour les chômeurs·euses créant ces maisons de se voir octroyer la reconnaissance d'une fonction peut les inciter à cesser de militer pour se consacrer à l'assistance sociale subventionnée. Cependant les financements étatiques restent rares, faibles et assorties de mécanismes de contrôle. Cela n'empêche certaines associations de réclamer d'elles-mêmes le contrôle social au sein de leur Maison ; dans un souhait de faire office de prestataires de service de l'aide d'urgence, elles reprennent ses pratiques. L'emploi de TUCistes¹³¹, payés à un quart du Smic pour quatre-vingts heures de travail par mois, est par ailleurs fréquent¹³².

A l'inverse, d'autres collectifs se revendiquant du même mouvement, s'attachent à des pratiques autogestionnaires, et maintiennent leur indépendance vis-à-vis des services étatiques et caritatifs en pratiquant la récupération d'invendus ou le vol pour subvenir à leurs besoins. Ces mêmes groupes tendent à lier leurs luttes avec le droit au logement, le refus des coupures de gaz et d'électricité, la gratuité des transports, avec d'autres forces

¹²⁹ *Partage* n°20, avril 1985 (archives autonomie)

¹³⁰ LAURENT GUILLOTEAU, *Tentatives d'organisation des chômeurs en France. 1981-1986*, thèse de doctorat, 1986, p100

¹³¹ Les Travaux d'Utilité Collective (TUC) étaient des contrats aidés sous le gouvernement Fabius, censés « familiariser avec la vie professionnelle »

¹³² LAURENT GUILLOTEAU, *Tentatives d'organisation des chômeurs en France. 1981-1986*, thèse de doctorat, 1986, p89

associatives et militantes¹³³. Leurs Maisons des chômeurs peuvent être des occupations (squats), ou des locaux obtenus suite à une mobilisation. Un groupe obtiendra par exemple une maison au centre-ville grâce suite à leur campement revendicatif de 2 mois devant la mairie. Ou encore à Paris, quatre animateurs d'une association se mettent en grève de la faim durant trois semaines pour obtenir un local de la mairie en mai 1986¹³⁴.

La Maison des chômeurs de Maurice Pagat, pour sa part, penche non vers l'aide gouvernementale, mais vers le soutien d'un réseau personnel suffisant à assurer son confort :

« Les moyens financiers et matériels sont là: local [dans le 11^{ème}], tables, chaises, bureaux, armoires, ronéo, photocopieuses, bénévolat, restaurant gratis, dons de nourriture et boissons, médecin, avocat, conseiller juridique, psychologue, test d'orientation, aide à la recherche d'emploi, rédaction de lettres de candidatures et CV¹³⁵. »

Ce qui n'en a pas moins le même effet dépolitisant : « étant donné l'ampleur du soutien financier apporté par les communautés religieuses et leur visibilité, le syndicat a bientôt renoncé à toute tentative de distinction entre une stratégie caritative et une stratégie politique¹³⁶. »

Le château de Maurice Pagat

Le succès du Syndicat des chômeurs s'explique en bonne partie par ses ressources financières. Bien qu'il était athée¹³⁷ Maurice Pagat est une figure très populaire dans les milieux chrétiens¹³⁸. Il obtient ainsi du soutien de plusieurs personnalités catholiques et protestantes (le président de la Fédération protestante de France, des évêques et

¹³³ OLIVIER FILLIEULE, « Conscience politique, persuasion et mobilisation des engagements. L'exemple du syndicat des chômeurs, 1983-1989 », *Sociologie de la protestation. Les formes de l'action collective dans la France contemporaine*, L'Harmattan, 1993, p. 123-156.

¹³⁴ LAURENT GUILLLOTEAU, *Tentatives d'organisation des chômeurs en France. 1981-1986*, thèse de doctorat, 1986, p45

¹³⁵ *Courant alternatif* n°48, été 1985, p4-8

¹³⁶ OLIVIER FILLIEULE, « Conscience politique, persuasion et mobilisation des engagements. L'exemple du syndicat des chômeurs, 1983-1989 », *Sociologie de la protestation. Les formes de l'action collective dans la France contemporaine*, L'Harmattan, 1993, p. 123-156, p152

¹³⁷ D'après sa biographie Maitron. [<https://maitron.fr/spip.php?article243393>], notice PAGAT Maurice par Geneviève Coudrais. « Catholique non pratiquant » d'après ses amis croyants. [https://ccscfrance.com/wp-content/uploads/2023/01/fioretti_m_pagat_ccsc_nov2022.pdf]

¹³⁸ Il compterait aussi parmi ses amis l'Abbé Pierre, qui lui fait un don de plusieurs millions de francs pour le Syndicat. *Libération*, 31/05/1985

archevêques¹³⁹,...), et perçoit des dons importants via le Comité Chrétien de Solidarité avec les Chômeurs (CCSC), créé au printemps 1984¹⁴⁰.

Cette affinité avec les milieux catholiques procure en outre au Syndicat un riche réseau, qui lui confère maints avantages matériels, et rien de moins qu'un château¹⁴¹ (cf photographie ci-contre).

C'est dans ce château en Mayenne, mis à disposition par des contacts catholiques du mouvement, que se tient le Congrès de Bais en 1985, première rencontre nationale du Syndicat.

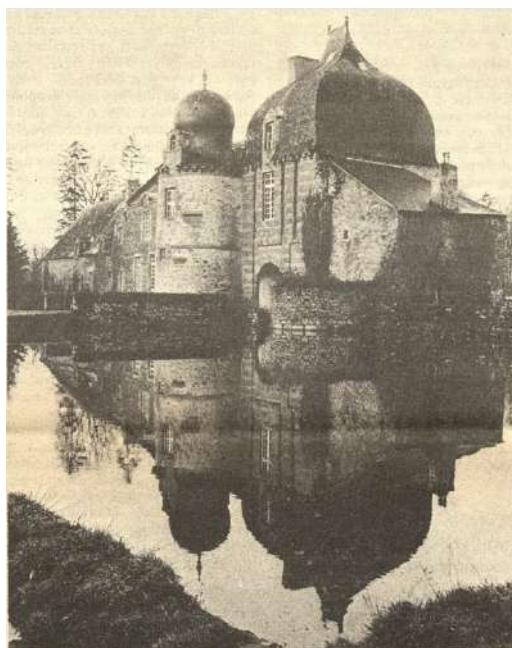


Figure 13 Château de Montesson à Bais, photo parue dans le journal *Partage*

Centre-trente délégués·es, animateurs·rices de Maisons des chômeurs ou d'antennes

syndicales, s'y retrouvent sur trois jours, du 22 au 23 mars. Cinquante-huit associations sont représentées, dont une majorité de jeunes de moins de 25 ans, et seulement 20% de femmes. Trois grands groupes se distinguent : les pré-retraités, une minorité de militants·es d'extrême gauche, et une grande majorité de responsables d'associations sans tradition ou culture politique affirmée¹⁴². La majorité est au chômage depuis plus un an, la plupart sans indemnité¹⁴³. Le congrès s'avère un révélateur des germes de mécontentement et des failles qui causeront la fin imminente du Syndicat.

L'ambiance y serait « misérabiliste », et marquée par le « dirigisme de Pagat » qui « refuse la discussion avec des animateurs d'associations politisées ». *Libération* parle de tumulte et d'une atmosphère de « chaos » ; des personnes s'exclameraient de-ci de-là « fasciste... manipulé... insupportable... »¹⁴⁴, le représentant des « chômeurs en

¹³⁹ « Contribution à l'histoire du mouvement des chômeurs », *Partage* n°139, février 2000, p18

¹⁴⁰ Paul Abela, ami de longue date de Maurice Pagat, qui participe à la première équipe du Syndicat dès 1981, en assumera la responsabilité. Économiste ayant travaillé au BIT, il se trouvait à ce moment au chômage. *Partage* n°139, février 2000, p2-3.

¹⁴¹ Précisément trois ans de bail gratuit, à charge d'entretien, pour ce château du XVIème siècle.

¹⁴² LAURENT GUILLOTEAU, *Tentatives d'organisation des chômeurs en France, 1981-1986*, thèse de doctorat, 1986, p21

¹⁴³ « Le syndicat national des chômeurs enfanté dans la douleur », *Libération*, 26/03/85, p8.

¹⁴⁴ « Le syndicat national des chômeurs enfanté dans la douleur », *Libération*, 26/03/85, p8.

colère » de Strasbourg, aurait « grimpé sur une table » pour crier « Camarades, vous nous avez empêchés de parler ! ».

La principale source de division concerne la forme que doit prendre le Syndicat des chômeurs à l'échelle nationale : Maurice Pagat aimerait fonder une organisation nationale et centralisée sur la base de l'association parisienne, tandis que l'assemblée aimerait une structure fédérale préservant l'indépendance des associations, qui refusent de recevoir leurs directives de la capitale. Des militantes d'Angoulême lui reprochent de vouloir fonder « un vrai régiment, une secte¹⁴⁵ ». On critique également son choix de fermer le mouvement aux salariés·es. Malgré le départ fracassant d'une partie des Maisons de chômeurs, un semblant d'unité est temporairement permis par la promesse de moyens donnés à la mobilisations : ressources financières et appuis médiatiques notamment.

Finalement, le calme reviendra après que soit acceptée la proposition de l'Association des jeunes contre la galère de Pau, d'organiser une marche nationale¹⁴⁶. Celle-ci se transformera, dans les faits, en une manifestation parisienne classique de la place de la République à la place de la Bastille.

Échec d'une marche nationale



Figures 14 et 12 Manifestation du 30 mai 1985, photographies issues du site internet « Partage, mémoire et perspectives » [https://memoirepartage.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=137]

« De deux choses l'une : ou le défilé réussit à rassembler une masse importante de chômeurs ou de mécontents, et les structures mises en place par M. Pagat

¹⁴⁵ « Le syndicat national des chômeurs enfanté dans la douleur », *Libération*, 26/03/85, p8.

¹⁴⁶ LAURENT GUILLOTEAU, « Tentatives d'organisation des chômeurs en France. 1981-1986 », *Mémoire de maîtrise d'histoire*, Paris 7, édité par CASH, 1986, p22

résisteront mal à l'afflux ; ou l'échec est patent, et, l'alerte étant passée, les premiers résultats obtenus s'évanouiront¹⁴⁷. »

Maurice Pagat avance dans la presse les chiffres de 30 000 adhérents au Syndicat et de 12 000 à 15 000 manifestants·es attendus·es. La manifestation regroupera environ 2000 personnes¹⁴⁸, et dont un grand nombre ne partagent pas la vision de leur meneur.

On y aperçoit ainsi des banderoles hostiles aux TUC (auquel le Syndicat recourt largement), des panneaux « Ni dieu, ni Pagat, non aux sectes¹⁴⁹ », et un cortège très en décalage de l'Association des Chômeurs et Précaires (ACP), qui pour sa part « a voulu une manifestation qui affirme la positivité du chômage comme temps libéré » et défile avec un concert mobile du groupe de punk Bérurier noir sur un camion, autour duquel défile « un turbulent groupe d'une cinquantaine de punks désœuvrés » pour *Libération*¹⁵⁰, 250 si l'on en croit un compte-rendu de participant. Pendant le défilé quelques personnes lancent des pierres sur un immeuble de la CGT, des responsables du Syndicat désignent aux CRS des punks à arrêter¹⁵¹.

La CGT n'est d'ailleurs pas présente¹⁵², ignorant globalement les mouvements autonomes pour se replier sur ses propres comités. La CFDT est le seul syndicat à participer, sous la forme d'une délégation d'accueil de 200 personnes.

D'autre part, un quart seulement des manifestants·es viennent de Paris. Des groupes venus des régions se retrouvent désabusés : « où sont les Parisiens ?¹⁵³ » demande un Bayonnais arrivé la veille en car avec son association. Une trentaine de cars de toute la France ont fait le déplacement. Soixante-dix chômeurs·euses sont même venus·es de Lisieux et de Caen en fraudant le train sous les caméras.

¹⁴⁷ « Le pari de M. Maurice Pagat », *Le Monde*, 30 mai 1985

¹⁴⁸ Les estimations varient entre 1500 et 5000, 2000 étant le plus repris dans mes sources, notamment dans *Libération*.

¹⁴⁹ LAURENT GUILLOTEAU, « Tentatives d'organisation des chômeurs en France. 1981-1986 », *Mémoire de maîtrise d'histoire, Paris 7, édité par CASH, 1986*.p24

¹⁵⁰ « Cortège partiel pour la manif des chômeurs », *Libération*, 31/05/1985, p14

¹⁵¹ Compte-rendu anonyme de la manifestation, fonds Archives autonomie. D'autres articles de revues anarchistes relatent les mêmes faits.

¹⁵² « Chômage : la longue marche », *Le Monde libertaire* n°579, 13 juin 1985, p4

¹⁵³ « Cortège partiel pour la manif des chômeurs », *Libération*, 31/05/1985, p14

Les cortèges sont globalement très contrastés, à l'image du mouvement¹⁵⁴ : des slogans « des sous, des sous, nous voulons des sous » répondent à des « nous voulons travailler »¹⁵⁵. Il est possible de se faire une idée des motivations et activités de chaque groupe en étudiant leurs tracts distribués lors de la manifestation¹⁵⁶.



Figure 15 Un militant du Syndicat des chômeurs manifeste seul dans une ANPE, capture d'écran du film *La Comédie du travail* de Luc Moullet, 1988

A titre d'exemples, on trouve à la fois une association de chômeurs·euses¹⁵⁷ faisant sa publicité en tant qu'agence intérim bénévole, en proposant l'emploi à l'heure de ses adhérents·es pour des services et travaux ménagers en tout genre (réparations, jardinage, garde d'enfants...), et des collectifs révolutionnaires comme le Comité chômeurs, travailleurs de Toulouse, avec ses mots d'ordre « il faut ouvrir la lutte, se battre tous ensemble (travailleurs, chômeurs).

Nous avons un seul et même ennemi : la bourgeoisie. », en passant par un tract de la SNTE-CFDT ANPE.

Dans l'ensemble, on compte un grand nombre de messages antiracistes, communistes révolutionnaires, anarchistes, et... contre l'organisateur de la manifestation. Plusieurs groupes ont rédigé leurs propres revendications : les jeunes de Pau (Association des jeunes contre la galère), qui continuent à appeler à une marche nationale contre le chômage convergeant vers Paris, demandent outre des allocations décentes pour tous, l'interdiction pour les patrons de demander une expérience professionnelle à l'embauche, le droit à une formation de qualité, des salaires égaux entre stagiaires et employés·es à poste égal, la garantie d'embauche en fin de stage... La Ligue Communiste Révolutionnaire (LCR) accole droit à l'emploi et droit de vivre. Elle exige un minimum garanti au niveau du SMIC, 35h (vers 30h) sans perte de salaire, la fin du temps partiel imposé aux femmes,... et appelle également à une marche nationale « pour l'emploi et les droits des chômeurs ».

¹⁵⁴ Non mentionnés dans tout ce qui concerne la marche, des groupes issus du Front National auraient rejoint certaines associations du mouvement d'après Maurice Pagat lui-même. « Le pari de M. Maurice Pagat », *Le Monde*, 30 mai 1985 [https://www.lemonde.fr/archives/article/1985/05/30/la-manifestation-des-chomeurs-le-pari-de-m-maurice-pagat_3047431_1819218.html]

¹⁵⁵ *Courant alternatif* n°48, été 1985, p4-8

¹⁵⁶ Echantillon communiqué par Archives autonomie, qui ne peut pas être considéré comme exhaustif.

¹⁵⁷ La Maison du Chômeur de la Rochelle

La liste de revendications arrêtée pour la manifestation nationale, ne dépasse quant à elle pas l'ambition des positions précédemment exprimées : la « création, conformément à la promesse de Mitterrand, d'un minimum chômage égal aux 2/3 du SMIC¹⁵⁸ » ; la présence du Syndicat et des associations de chômeurs dans toutes les instances où se discutent les intérêts et l'avenir des travailleurs privés d'emploi ; des subventions de l'État et des collectivités locales aux Maisons des Chômeurs ; la réduction du temps de travail à 35h, telle que préconisée par les Verts ; et enfin une politique d'expérimentation sociale pour la création d'emplois dans l'économie alternative et économie sociale¹⁵⁹. L'allocution de Maurice Pagat, mise en avant sur les affiches de la manifestation, n'attire qu'une foule réduite.



Figure 16 Les délégués·es du Syndicat au château de Bais. Photographie parue dans *Partage* n°20, avril 1985.

Autre cause de la colère qu'il suscite ce jour-là : le matin de la marche paraît dans le journal *VSD* son entrevue surréaliste avec Bernard Tapie¹⁶⁰, qui venait de licencier 1500 personnes¹⁶¹ et était déjà connu pour ses plans sociaux. Au cours d'une discussion plus que cordiale, les deux hommes se mettent d'accord pour commercialiser ensemble les produits du château de Bais et semblent bien s'entendre : « J'admets même, au risque de surprendre, que la mobilité et une certaine souplesse puissent servir les chômeurs » lance le premier Maurice Pagat avant de laisser Bernard Tapie surenchérir : « Tant que les Français n'auront pas compris que, pour avoir un emploi, il faut parfois accepter de faire 400 km, ou réapprendre un métier, notre pays aura un gros handicap. »

¹⁵⁸ *Partage* n°20, avril 1985 (archives autonomie)

¹⁵⁹ Qu'on appellerait aujourd'hui économie sociale et solidaire selon la définition qui en est faite.

¹⁶⁰ « Bernard Tapie face au patron des chômeurs », *VSD*, 30/05/1985, p12-15.

¹⁶¹ Il en parlera même au cour de l'entretien comme de licenciements « fructueux » pour les entreprises.



B.T. : Je leur rachète à coup sûr toute leur production.
 M.P. : C'est une petite expérience pilote. Mais il existe en France deux mille châteaux abandonnés. Il y a de quoi faire.
 B.T. : Les châteaux, c'est secondaire ! Il vaut mieux des champs.
 M.P. : Oui, mais il faut bien loger les gens et créer des ateliers. En tout cas, je retiens votre proposition.

Figure 17 « Bernard Tapie face au patron des chômeurs », *VSD*, 30/05/1985

« Les marginaux, les damnés de la Terre, seraient derrière lui, et il faudra attendre la première manifestation des chômeurs, en mai, pour s'apercevoir que ses troupes sont infiniment plus modestes, quoique désarmées¹⁶². »

L'échec de la manifestation du 30 mai 1985 décrédibilise son leader, qui ferme la Maison des Chômeurs de Paris pour se replier au château de Bais.

« Embrouille et discussions, magouille et dissensions¹⁶³ »

Le château devient un Centre d'expérimentation sociale où une quinzaine de TUCistes travaillent à la réfection du château et au maraîchage bio, ou encore à l'élevage de poules et de lapins dont la viande est vendue à la Maison des chômeurs de Saint-Ouen. Plusieurs scandales et rumeurs entachent ce lieu précurseur de l'économie sociale et solidaire : le Syndicat ferait payer la nourriture aux travailleurs·euses qui la produisent, et malgré que le reste soit fourni gratuitement par des associations caritatives. Les réactions ne se font pas attendre. Des protestataires venus de la commune voisine de Laval occupent le château en juin¹⁶⁴ et un TUCiste de Bais mène une grève de la faim en protestation contre ses conditions de vie. La rupture sera effective lors de l'éviction définitive de Maurice Pagat de sa Maison des chômeurs.

¹⁶² « Une nouvelle maison pour les chômeurs. Comment servir de relais aux services publics. », *Le Monde*, 02/09/1986

¹⁶³ *Libération*, 22/08/1985, p8.

¹⁶⁴ *Libération*, 22/08/1985, p8.

Des Maisons continuent d'exister après la fermeture de celle de Paris, mais quarante d'entre elles se positionnent contre le Syndicat des chômeurs, et de nouvelles auraient ouvert en 1986 en refusant la présence de Pagat à leur inauguration.

Plusieurs comités autonomes tentent encore de se fédérer en dehors du Syndicat des chômeurs, mais la division du mouvement rend irréalisable un regroupement d'ampleur, et les projets de marche de chômeurs·euses sont sans cesse reportés¹⁶⁵.

Une vingtaine d'associations issues de la scission fondent la Fédération Nationale des Chômeurs (FNC) en 1986 pour construire un mouvement démocratique et tenter de relancer le mouvement au niveau national. Michel Vergely, militant PS et CFDT, prend la tête de la nouvelle fédération¹⁶⁶ au terme d'un affrontement public contre Pagat, nourri d'« épais dossiers policiers diffamatoires¹⁶⁷ ».

La FNC se différencie par son refus de critiquer les syndicats ouvriers, mais échoue à être un mouvement militant. D'emblée, elle recourt aux subventions gouvernementales et ambitionne de devenir un service social reconnu par l'État, tout en écartant son public cible :

« Un an, c'est le délai qu'il aura fallu pour s'éloigner progressivement des plus déstabilisés, pour lesquels la venue régulière à la Maison des chômeurs représentait l'ultime symbole de l'appartenance à un groupe social structuré. 'Nous n'avons pas les moyens de sauver les gens de la marginalité', reconnaît M. Vergely¹⁶⁸ »

La FNC tient son premier congrès en janvier 1986, mais se heurte à une conjoncture peu favorable à son essor. D'abord, elle ne parvient pas à se démarquer du Syndicat de Pagat, ni dans sa démocratie interne, ses membres peinant à se faire entendre face à leur président, ni dans ses revendications :

¹⁶⁵ LAURENT GUILLOTEAU, *Tentatives d'organisation des chômeurs en France. 1981-1986*, thèse de doctorat, 1986, p.29

¹⁶⁶ Vergely aurait selon des rumeurs été soutenu par les Renseignements Généraux. [https://memoirepartage.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=137]

¹⁶⁷ Des rumeurs accusent Vergely de travailler à l'éclatement du mouvement pour le compte du PS avec l'appui des Renseignements Généraux. En ce qui concerne Pagat, il lui est reproché (outre les éléments précédemment évoqués) de garder secrets les comptes du Syndicat. LAURENT GUILLOTEAU, « Tentatives d'organisation des chômeurs en France. 1981-1986 », *Mémoire de maîtrise d'histoire, Paris 7*, édité par CASH, 1986, p.27

¹⁶⁸ « Une nouvelle maison pour les chômeurs. Comment servir de relais aux services publics. », *Le Monde*, 02/09/1986

« En janvier 1986, lors d'une commission de synthèse chargée d'élaborer la plate-forme revendicative de la FNC, M. Vergely sera le seul parmi dix représentants d'associations à préconiser les deux tiers du SMIC. Il réussira à imposer sa position par un chantage au départ et la justifiera par l'invocation du réalisme, le refus d'encourager la paresse avec des revendications démagogiques.¹⁶⁹. »

Deuxièmement, elle est dépourvue de ressources financières et, faute d'amitiés haut placées, doit se rabattre sur une course aux subventions. Pour cette raison, ses associations sont invitées à s'affirmer comme des dispositifs d'insertion pour obtenir une reconnaissance institutionnelle : « de contestataire, notamment à l'égard des services publics de l'emploi (ANPE, ASSEDIC, etc.), le mouvement devient complémentaire¹⁷⁰. »



Figure 18 Affiche de la Fédération Nationale des Chômeurs

De son côté, Maurice Pagat, pour sortir de ses débâcles, s'engage seul dans une stratégie électorale. Il rédige un « Pacte sur l'emploi » reprenant ses principales revendications¹⁷¹, et prend rendez-vous avec des politiques pour les convaincre, sans succès, d'inclure ses « candidats chômeurs » sur leurs listes aux élections législatives et régionales. Ces contacts lui fourniront néanmoins un appui pour ses nouvelles activités : l'organisation d'État généraux du Chômage et de l'Emploi et d'universités d'été.

¹⁶⁹ LAURENT GUILLOTEAU, « Tentatives d'organisation des chômeurs en France, 1981-1986 », *Mémoire de maîtrise d'histoire, Paris 7, édité par CASH, 1986*, p.73

¹⁷⁰ « Une nouvelle maison pour les chômeurs. Comment servir de relais aux services publics. », *Le Monde*, 02/09/1986

¹⁷¹ *Libération*, 22/08/1985, p.8.

Avec notamment le Comité Chrétien de Solidarité avec les Chômeurs et la fédération des Comités et organismes d'aide aux chômeurs par l'emploi (Coorace), et via sa nouvelle organisation nommée Partage, il organise d'abord une rencontre européenne en 1987 à Bais - où neuf pays sont représentés¹⁷² - puis six « États Généraux » entre 1988 et 2002, et huit universités d'été de 1993 à 2002.

Signe de la proximité du mouvement avec le gouvernement, les premiers États Généraux, qui auraient rassemblé un millier de personnes, sont ouverts par le ministre du travail Jean-Pierre Soisson. Ils comptent parmi leurs participants de nombreuses personnalités chrétiennes dont l'Abbé Pierre, mais aussi des hauts fonctionnaires, chercheurs·euses, experts·es, élus·es ou encore syndicalistes. Martine Aubry, Michel Rocard, Jean-Michel Belorgey et même Lionel Jospin, sont fièrement listées parmi les personnalités politiques proches de leur mouvement¹⁷³. Par ailleurs Ulrich Beck et André Gorz publient dans *Partage*. Ce recours à des figures politiques et universitaires peut être vu comme un moyen d'obtenir visibilité et reconnaissance en dépit de l'absence d'une réelle base militante¹⁷⁴.



Figure 19 Photographie issue du site internet Mémoire Partage [https://memoirepartage.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=77:les-etats-generaux-du-chomage-et-de-l-emploi&catid=70&Itemid=198]

Il en résultera des initiatives d'associations en faveur de l'inclusion des travailleurs·euses précaires dans la lutte pour recruter davantage. Le MNCP, successeur du Syndicat des chômeurs, est l'héritier de ce premier mouvement.

¹⁷² GAUTIER Chantal et BOUDAUD Joseph, « Les 20 ans du Mouvement national des chômeurs et précaires », *Revue Projet*, n° 5, n° 294, 2006, p. 73-76, [<https://doi.org/10.3917/pro.294.0013>].

¹⁷³ Plus curieusement, Thierry Baudouin de l'ACP, apparaît aussi dans les participants [https://memoirepartage.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=77:les-etats-generaux-du-chomage-et-de-l-emploi&catid=70&Itemid=198] ; [https://memoirepartage.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=38]

¹⁷⁴ OLIVIER FILLIEULE, « Conscience politique, persuasion et mobilisation des engagements. L'exemple du syndicat des chômeurs, 1983-1989 », *Sociologie de la protestation. Les formes de l'action collective dans la France contemporaine*, L'Harmattan, 1993, p. 123-156, p144

Conclusion

Alors que la perspective d'action collective de sans-emplois a longtemps été considérée comme improbable voire impossible par les universitaires étudiant les mouvements sociaux¹⁷⁵, des chômeurs·euses de plus en plus nombreux·euses se sont réapproprié leur étiquette stigmatisante pour l'ériger en identité commune autour de laquelle se mobiliser. Malgré leur manque de ressources, qui aurait pu être un obstacle insurmontable, iels ont su diffuser leurs idées via les moyens à leur portée : l'accès à une machine à écrire et une ronéotype était suffisante pour créer un fanzine ou un journal ; le hall d'entrée de leurs agences de chômage pouvait servir de première tribune pour se faire entendre.

Dès les années 1970, les jalons des mouvements de chômeurs sont déjà posés. Des modes d'action et revendications sont déjà-là. Les cibles sont identifiées, les pratiques aguerries. Des discours prennent de l'ampleur : sur la nature structurelle du chômage, à l'encontre de la vision encore dominante de la responsabilité individuelle¹⁷⁶, et sur la nature subie, non pas choisie, de la condition des chômeurs·euses. Mais il reste à rassembler les initiatives locales pour leur donner une envergure nationale.

Le Syndicat des chômeurs est le premier à fédérer des collectifs de toute la France, mais a surtout réussi à faire fuir ses partisans :

« L'épisode [de l'explosion du Syndicat des chômeurs] a servi d'exemple. Les associations sont désormais autonomes¹⁷⁷. »

Certains groupes avaient d'emblée refusé de s'affilier à un mouvement mené par un individu charismatique, autant du côté de la gauche radicale que des organisations syndicales, systématiquement attaquées par lui, d'autres ne voulaient pas dépendre de soutiens financiers perçus comme charité de l'Église¹⁷⁸.

Cela n'empêche que le mouvement des années 1980 dans son ensemble a contribué à paver la route pour le suivant. Plus encore, certains·es lui confèrent une influence dans l'instauration du RMI :

¹⁷⁵ REISS Matthias et PERRY Matt (dir.), *Unemployment and protest: new perspectives on two centuries of contention*, Oxford University Press, Oxford ; New York, coll. « Studies of the German Historical Institute London », 2011, p387.

¹⁷⁶ *Ibid.* p392.

¹⁷⁷ « Les chômeurs s'organisent », *Agora* n°33, juin 1986, p8. Fonds privé Archives autonomie.

¹⁷⁸ « Chômage : la longue marche », *Le Monde libertaire* n°579, 13 juin 1985, p4

« Malgré toutes ses insuffisances, le projet de loi sur le RMI constitue une avancée dans la bonne direction. C'est, pour une grande part, une victoire du Mouvement des chômeurs¹⁷⁹. »

Bien que le RMI se situe loin des revendications du mouvement, il se peut que les luttes aient contribué à contenir la volonté du gouvernement de développer son volet « insertion » par une obligation de bénévolat, déjà à l'étude lors de l'écriture du texte. Ainsi entend-t-on dans les débats en hémicycle :

« S'agissant des chômeurs, des mesures sont prévues permettant à un employeur d'utiliser les services d'un bénéficiaire du revenu minimum d'insertion [...]. Pensez-vous que cette mesure sera acceptée par le monde du travail, par les organisations syndicales de notre pays ? Dès sa mise en application, elle sera l'objet de contestations, de refus, mais surtout de luttes. Là encore, l'illusion fera place à la colère. Or, en ce moment, les salariés, les jeunes et les chômeurs ne semblent plus décidés à se laisser faire¹⁸⁰. »

Si le Syndicat des chômeurs et autres initiatives échouent à faire durer la mobilisation de 1982-1986, une fédération d'associations reprendra le flambeau à partir de 1994 et parviendra à faire émerger un nouveau mouvement impossible à ignorer.

¹⁷⁹ Editorial de Maurice Pagat, *Partage* n°46.

¹⁸⁰ Allocution de Marie - Claude Beaudeau lors de la séance du 27 novembre 1988 au Sénat, sur le débat d'adoption du projet de loi RMI. [https://www.senat.fr/comptes-rendus-seances/5eme/pdf/1988/11/s19881127_1781_1826.pdf]

PARTIE 2 : Construction d'un mouvement de base

Quelques sept ans après le tassement de cette première mobilisation, celle-ci semble oubliée de la mémoire. Ce sont majoritairement de nouvelles personnes qui relancent la dynamique avec AC !¹⁸¹.

Tandis que le chômage dépasse les trois millions de personnes et que le gouvernement Balladur préconise des mesures d'austérité, un nouveau mouvement de chômeurs·euses émerge des quatre coins du pays et aboutit à des mobilisations de grande ampleur : des marches contre le chômage rassemblent des milliers de personnes en 1994 et 1997, et des occupations coordonnées d'une centaine d'agences ASSEDIC et ANPE entre 1997 et 1998 contraignent Matignon à négocier directement avec les chômeurs·euses.

Nous aborderons ici comment s'articule ce mouvement entre les quatre principales organisations nationales de chômeurs·euses qui le portent, le milieu syndical et les autres luttes sociales de la période. C'est par l'étude de leurs divergences et convergences que nous pourrions cerner ce qui fait l'unité et la particularité de ce mouvement composite. Nous verrons aussi comment ce mouvement emprunte à d'autres luttes qui bourgeonnent à la même période non sans rapport.

Les sources permettant d'aborder cette période sont premièrement tous les ouvrages de sociologie et de sciences politiques contemporains des événements : ceux



Figure 20 Photo issue d'*Existence !*, journal de l'APEIS

¹⁸¹ Même si au moins deux membres à l'origine d'AC ! ont milité à la JOC dans les années 1970, la grande majorité des personnes rencontrées n'ont qu'une vague connaissance des mobilisations antérieures.

de Valérie Cohen¹⁸², Xavier Dunezat¹⁸³, Sophie Mauer¹⁸⁴, Didier Demazière¹⁸⁵, Didier Chabanet¹⁸⁶ et Jean Faniel¹⁸⁷. Nous nous reposerons aussi sur les écrits de participants·es au cœur du mouvement : Nicole Thé, militante de l'Organisation Communiste Libertaire (OCL) ayant rejoint AC ! 18ème en 1995, Marie Agnès Combesque, journaliste, Michel Dethyre et Malika Zediri, co-fondateurs·rices de l'APEIS, et Claire Villiers, initiatrice et figure emblématique d'AC !. Sans oublier *Lundi au soleil*, publication rédigée par des participants·es de l'Assemblée de Jussieu, un regroupement autonome de chômeurs·euses très actif durant le pic du mouvement.

Pour ce qui est des syndicats, nous exploiterons les archives de la CGT Privés d'emploi, consultées au siège de la CGT à Montreuil, et d'autres de la CFDT aux Archives Nationales du Monde du Travail. Enfin, pour aborder la rupture au sein de la CFDT qui aboutit à la création d'AC !, nous citerons la revue *Collectif*¹⁸⁸. En complément, tous les événements mentionnés sont recoupés avec des archives de presse accédées via la Bibliothèque Nationale de France.

¹⁸² COHEN Valérie, « Inflexions des mobilisations collectives de chômeurs et fluctuations de l'engagement militant », *Les mobilisations sociales à l'heure du précarat*, Presses de l'EHESP, Rennes, coll. « Lien social et politiques », 2011, p. 147-166, [<https://doi.org/https://doi.org/10.3917/ehesp.chaba.2011.01.0147>] ; COHEN Valérie, « Les mobilisations collectives de chômeurs. Ou comment sortir des catégorisations légitimes et transformer sa condition », *Usagers ou citoyens ?*, Dunod, Paris, coll. « Santé Social », 2011, p. 169-186, [<https://doi.org/10.3917/dunod.jaeger.2011.01.0169>] ; COHEN Valérie et DUNEZAT Xavier, *Quand des chômeurs se mobilisent*, *op. cit.*, 2018.

¹⁸³ DUNEZAT Xavier, « Mouvements de “sans”, rapports sociaux et “exclusion sociale” », *op. cit.*, 2011, p. 203-225.

¹⁸⁴ MAURER Sophie et PIERRU Emmanuel, « Le mouvement des chômeurs de l'hiver 1997-1998 Retour sur un « miracle social » », *op. cit.*, 2001, p. 371.

¹⁸⁵ DEMAZIERE Didier et PIGNONI Maria Teresa, *Chômeurs--du silence à la révolte*, *op. cit.*, 1998 ; DEMAZIERE Didier, « Des chômeurs sans représentation collective », *op. cit.*, 1996, p. 12-32.

¹⁸⁶ CHABANET Didier et ROYALL Frédéric, *From Silence to Protest*, *op. cit.*, 2016.

¹⁸⁷ CHABANET Didier et FANIEL Jean, *Les mobilisations de chômeurs en France*, *op. cit.*, 2013.

¹⁸⁸ Dont onze numéros sont accessibles en ligne à cette adresse : [<https://syndicollectif.wordpress.com/category/histoire/>]

I) Naissance de la « bande des quatre » : étude croisée de la fondation de l'APEIS, AC !, le MNCP et la CGT Privés d'emploi

Quatre organisations d'envergure nationale vont permettre de donner forme aux mobilisations de sans-emplois dans les années 1990, à savoir la CGT Privés d'emploi, le Mouvement nationale des chômeurs et précaires (MNCP), l'Association pour l'emploi, l'information et la solidarité des chômeurs et des précaires (APEIS) et Agir ensemble contre le chômage (AC !). Si toutes ont leur propre culture militante et des approches différentes, qui pourraient a priori les diviser, leurs méthodes se révèlent en pratique complémentaires, et leur alliance permettra de fédérer un mouvement unitaire.

Les expérience et ressources de chaque groupe sont mises au profit de tous, et de fait « il y a plus partage des rôles que concurrence¹⁸⁹ » selon une militante d'AC !. Seule l'alliance avec la CGT Privés d'emploi se révèle plus problématique dans certaines régions, ce qui n'empêche leur coopération pragmatique avec les autres protagonistes lors des moments cruciaux. C'est ainsi que les médias nommeront parfois les acteurs·rices du mouvement de 1994-1998 « la bande des quatre »¹⁹⁰.

Afin de mieux appréhender cette complémentarité, nous reviendrons sur la création de chacune de ses organisations. Nous les situerons ensuite dans un contexte plus large d'évolution des formes de luttes sociales (les « nouveaux mouvements sociaux »).

¹⁸⁹ THE Nicole, *Entre revendication et subversion*, op. cit., 2000.

¹⁹⁰ COHEN Valérie et DUNEZAT Xavier, *Quand des chômeurs se mobilisent*, op. cit., 2018., p29

Le MNCP, héritage de Maurice Pagat

Maurice Pagat fonde le Mouvement National des Chômeurs et Précaires en 1986 avec le réseau Partage, et le préside jusqu'en 1992. Puisque l'histoire du Syndicat des chômeurs et de Partage a déjà été détaillée dans la partie précédente, nous nous contenterons ici d'une brève description du MNCP qui en est la continuité¹⁹¹.

Plus fédératif que le Syndicat des chômeurs, le MNCP s'ouvre aux travailleurs·euses précaires, et réunit des associations locales de toute la France, bien que sa base militante se situe majoritairement à Paris. Il compte toujours neuf Maisons de chômeurs au moment du départ de son fondateur, mais celles-ci diffèrent des premières dans la forte trajectoire d'institutionnalisation qu'elles ont suivi, devenant des lieux dédiés à l'aide individualisée des sans-emplois et visant leur insertion sociale. Le MNCP cherche « avant tout, à apporter un soutien matériel aux chômeurs, faisant ainsi passer au second plan la dimension revendicative et politique des enjeux liés à l'emploi, au chômage et à la question du travail¹⁹². »

Unanimement décrite¹⁹³ comme une association de services aux chômeurs·euses plutôt que de lutte, son responsable historique Hubert Constancias (président de l'association de 1992 à 2001) y voit cependant un outil de critique sociale :

« Pour nous, au MNCP, il nous semblait qu'il manquait une structure qui, au-delà de la dimension revendicative et sociale d'urgence portée par les associations de chômeurs, puisse remettre en cause ce système économique créateur d'exclusion¹⁹⁴. »

Certains·es attribuent même directement au MNCP les conquêtes sociales du mouvement des années 1980 : « Nous avons réussi à être le 'poil à gratter' de la société. Nous avons activement participé à la mise en route du RMI en 1987¹⁹⁵ », écrivent deux membres de son conseil d'administration.

¹⁹¹ À la mort de Maurice Pagat en 2009, le MNCP reprend d'ailleurs la revue *Partage*.

¹⁹² CHABANET Didier et FANIEL Jean, *Les mobilisations de chômeurs en France*, op. cit., 2013. p30

¹⁹³ Cela ressort de mes entretiens notamment. L'association est présentée comme une alliée, et Hubert Constancias semble populaire, mais son activité aurait une teneur moins radicale.

¹⁹⁴ « AC ! Sortir d'un régime de soumission et de non-droit », p228

¹⁹⁵ GAUTIER Chantal et BOUDAUD Joseph, « Les 20 ans du Mouvement national des chômeurs et précaires », op. cit., 2006, p. 73-76.

S'il est difficile d'évaluer l'influence effective du MNCP en politique, il faut lui reconnaître sa participation active au mouvement des chômeurs·euses aux côtés des autres organisations et au sein d'AC !¹⁹⁶.

L'APEIS, mesures d'urgence et respect des droits

L'APEIS est créée en 1987 par Malika Zediri, jeune maire-adjointe communiste à la ville d'Arcueil¹⁹⁷, Richard Dethyre, militant communiste¹⁹⁸, et Christian Nogrette, ouvrier spécialisé licencié de l'entreprise de roulements à billes SKF.

L'association est à l'origine celle des travailleurs·euses licenciés·es de la SKF à Ivry-sur-Seine¹⁹⁹, qui forment un groupe d'entraide pour retrouver un emploi²⁰⁰. Iels sont contactés·es par Malika Zediri et Richard Dethyre, sensibles à leur cause. Ensemble, et avec le soutien d'autres militants·es communistes, iels prennent la décision de coordonner une lutte plus large pour les privés·es d'emploi.

Malika Zediri et Richard Dethyre commencent par tenir un stand devant l'ANPE d'Arcueil, en janvier 1988, pour informer ses visiteurs·euses de leurs droits - un travail facilité par les connaissances de l'élue en droit social²⁰¹-. Rapidement, iels engagent, avec les personnes rencontrées, une action « L'ANPE est à nous, changeons la » : des comités se rendent chaque matin durant un mois et demi dans plusieurs agences de la région pour réaliser une enquête auprès de leurs usagers·ères. Il en ressort plusieurs rapports listant des propositions pour l'amélioration du dispositif d'accueil, qui sont déposés auprès des responsables d'agence. L'APEIS obtient très vite des semi-victoires : pas de réforme structurelle dans les agences visées, mais des secours urgents au par cas pour certains dossiers individuels. La promesse d'une aide immédiate attire plus de personnes au chômage, déterminées à faire valoir leurs droits.

¹⁹⁶ Jean Desessart, un des animateurs d'AC!, est d'ailleurs le premier permanent salarié du MNCP. *Ibid.*, p. 20 73-76.

¹⁹⁷ Elle a alors 27 ans.

¹⁹⁸ Alors ouvrier, il deviendra par la suite sociologue.

¹⁹⁹ Qui a été le théâtre d'une longue lutte de la CGT contre la suppression d'emplois.

²⁰⁰ DETHYRE Richard et AMBLARD Hélène, *Chômeurs, op. cit.*, 1998.p71

²⁰¹ « Malika est d'une grande efficacité. Elle connaît les textes du droit social, des recours possibles aussi bien dans le domaine de la retraite, du logement, des allocations familiales que ceux de la sécurité sociale » DETHYRE Richard et ZEDIRI-CORNIU Malika, *La révolte des chômeurs, op. cit.*, 1992.p70

La démarche revendicative de l'APEIS se radicalise par l'occupation du siège de l'ASSEDIC de Créteil (l'ASSEDIC du Val-de-Marne économisait des fonds sociaux destinés aux chômeurs les plus en difficulté) en octobre 1988. A l'origine, les militants·es demandent une entrevue, mais face à un refus, iels activent une assemblée générale et, à près de 300 personnes, votent de rester sur place²⁰². L'expérience se montre fédérative : « chacun raconte à l'autre sa galère, comment il s'est retrouvé au chômage, les difficultés de vivre sans argent, sans travail. Des amitiés se nouent²⁰³ ». L'occupation dure quatre jours, « sans une seule engueulade²⁰⁴ ». Mais les résultats sont maigres : une rencontre avec le préfet, qui ne leur promet rien de plus qu'un communiqué demandant plus de transparence sur la gestion du fonds social et la possibilité pour les associations de présenter leurs dossiers directement à la commission paritaire. Ces simples paroles suscitent des réactions démesurées :

« Des applaudissements jaillissent de partout. Des larmes de joie inondent les visages, on s'embrasse, on s'applaudit, on est heureux. Nous n'avons pas honte de pleurer. Ces larmes ont le goût de la dignité retrouvée²⁰⁵. »

Ces réjouissances créent un élan collectif, autour d'un sentiment de victoire qui ne se mesure pas en résultats matériels mais en changement de paradigme à l'échelle d'un groupe révolté : les ressentis sont légitimés, l'effort commun est symboliquement récompensé, le discours semble entendu.

« Après avoir bu à notre victoire les dernières bouteilles de champagne réquisitionnées aux séquestrés²⁰⁶, nous décidons en votant à main levée de stopper l'occupation. Aussitôt tous les chômeurs décident de laisser les lieux propres pour lundi matin et de nettoyer l'ensemble des locaux de l'ASSEDIC²⁰⁷. »

L'association sera néanmoins poursuivie au tribunal de Grande Instance de Créteil. On rétorquera de plus aux militants·es qu'« on ne peut répondre à [leurs demandes] sans bouleverser l'édifice, sans faire exploser l'assurance-chômage²⁰⁸ ». Ce qui ne les empêchera pas de continuer leurs activités, militantes et sociales. En effet dès ses débuts,

²⁰² *Ibid.*

²⁰³ 282 « hommes et femmes de tous âges » ont passé au moins deux nuits sur place *Ibid.*p45-47

²⁰⁴ *Ibid.*p51

²⁰⁵ *Ibid.*p60. Le ton adopté par l'auteur est similaire tout au long de l'ouvrage, il est beaucoup question de « fraternité retrouvée » de « force d'espoir qui explose », de rage et de détresse...

²⁰⁶ Les responsables d'agence n'étaient pas vraiment séquestrés mais avaient choisi de rester durant l'occupation.

²⁰⁷ *Ibid.*p60

²⁰⁸ Citation du conseiller d'Etat Gabriel Oheix, un des initiateurs du RMI. DETHYRE Richard et ZEDIRI-CORNIU Malika, *La révolte des chômeurs*, op. cit., 1992. p177

l'APEIS fait de l'accompagnement individuel aux droits sa priorité et, seulement « dans un deuxième temps, vient l'action revendicative²⁰⁹. »

Plutôt active en banlieue parisienne, elle recrute par une présence physique devant les agences. J'ai eu l'occasion de réaliser un entretien avec son président Philippe Villechalan²¹⁰, Arrivé à l'APEIS en 1995 alors qu'il traversait une période de chômage à l'âge de 41 ans²¹¹, il a été recruté par un militant rencontré dans son agence ANPE à Vitry-sur-Seine. Sa vision du monde a été transformée au contact de personnes vivant des situations financières plus difficiles que la sienne : « J'ai découvert un monde que j'ignorais » confie-t-il. « On sortait d'une période de plein emploi, on ne réagissait pas pareil à la précarité. Aujourd'hui, on s'est habitués. »

Ce contact avec l'extrême précarité l'a convaincu d'opter pour une stratégie de lutte plus axée sur des revendications d'urgence : « Si on doit régler des causes il faut partir des effets, plutôt que de faire des grandes promesses. »

Outre les résultats individuels qui peuvent varier, il s'agit aussi pour lui d'une lutte du quotidien : nourrir l'espoir, apporter une écoute, un espace d'échange aux personnes qui le sollicitent.

« La première revendication c'est un emploi librement choisi et correctement rémunéré. Il y a eu des débats homériques avec les autres organisations de chômeurs parce que certains disaient 'ce qu'on veut c'est un revenu'. C'est réclamer pour d'autres ce qu'on accepterait pas pour soi-même ! C'est facile de demander un revenu quand on a un travail qui nous passionne. Un revenu, c'est pas tout. Bien sûr qu'on demande un revenu pour manger, mais la première revendication c'est l'emploi. L'urgence du quotidien fait qu'on peut lâcher la proie pour l'ombre. »

²⁰⁹ DETHYRE Richard et AMBLARD Hélène, *Chômeurs, op. cit.*, 1998. p81

²¹⁰ Président depuis 1999

²¹¹ Après avoir exercé mille métiers : électricien, ouvrier en bâtiment, conseiller mutualiste, animateur radio et libraire

Cette préoccupation pour les besoins immédiats des sans-emplois est partagée par Richard Dethyre, qui écrit en 1996 « mesurer toute la difficulté à ce que l'ensemble des associations – notamment AC ! (qui est composé à la fois de syndicalistes et de chômeurs) – restent bien calées sur la revendication centrale : le pouvoir d'achat des chômeurs²¹² ». Pour le premier président de l'APEIS, militer pour la réduction du temps de travail et la redistribution des richesses, soit des réformes structurelles, serait « déplacer les objectifs et les motifs de mobilisation » qui doivent avant tout viser « les préoccupations, le vécu des quotidiens des chômeurs et leurs raisons de se mobiliser pour un objectif urgent²¹³ »

L'APEIS se démarque ainsi sur le terrain du pouvoir d'achat²¹⁴. Elle organise notamment des autoréductions en supermarché, qui ont pour effet de politiser l'espace de la consommation quotidienne, et de renverser le stigmate « en



Figure 21 Figure 3 Photo de Myr Muratet et issue du journal de l'APEIS, *Existence*, octobre 1999.

désignant le scandale et la honte non dans les chômeurs mais dans la société²¹⁵. » Cependant contrairement aux autonome, le but de ces actions est ici uniquement de demander des réductions, et de faire parler de leurs revendications, sans intention de partir avec des chariots sans payer, et ceux qui le font sont très mal vus : « quelques apprentis du happening ont essayé d'imiter nos incursions dans les supermarchés. Ils ont cassé, ils n'ont fait, un temps, que briser la confiance. *Le Figaro* et quelques autres étaient aux anges²¹⁶ ».

²¹² « L'APEIS a dix ans de réflexion », Société française, 9 (59), avril/mai/ juin 1997, p. 21. , cité dans MAURER Sophie et PIERRU Emmanuel, « Le mouvement des chômeurs de l'hiver 1997-1998 Retour sur un « miracle social » », *op. cit.*, 2001, p. 371.

²¹³ « L'APEIS a dix ans de réflexion », Société française, 9 (59), avril/mai/ juin 1997, p. 21. , cité dans *Ibid.*

²¹⁴ Beaucoup d'actions sont aussi menées pour la gratuité des transports.

²¹⁵ CINGOLANI Patrick, « Chômeurs et précaires : ouvrir la scène », *Raison présente*, n° 1, vol. 170, 2009, p. 53-64, [<https://doi.org/10.3406/raipr.2009.4159>].

²¹⁶ DETHYRE Richard et AMBLARD Hélène, *Chômeurs*, *op. cit.*, 1998. p141

Comme les autres organisations, l'APEIS n'est pas un groupe toujours consensuel et homogène. Rejointe aussi bien par des personnes « qui n'ont aucun lien avec le monde politique ou syndical », que « des trotskistes, des cocos, des Verts, des bab-cools et même quelques RPR²¹⁷ discrets²¹⁸ » selon Richard Dethyre, elle compte beaucoup d'immigrés·es et de femmes y compris dans les rôles à responsabilité²¹⁹. Se dégage un groupe d'une moyenne d'âge de trente ans environ²²⁰, entretenant toujours une proximité avec le parti communiste²²¹, et une grande mixité sociale :

« A l'APEIS, la confrontation avec le chômage a fait se rencontrer, dans l'espace des anciennes banlieues rouges et parfois des vieilles affiliations au PCF, des cadres ayant fait l'épreuve de la dépression ou du divorce, des ouvriers désargentés vivant en hôtel et des immigrés parfois analphabètes²²². »

La base militante de l'APEIS étant peut-être davantage précaire que celle des autres groupes, l'enjeu de la représentation se pose d'autant plus, avec la difficulté de ne pas de confisquer la parole aux premiers·ères concernés·es en la confiant à des cadres formés·es à l'allocution publique²²³.

Si le bureau national compte aujourd'hui vingt-huit membres, tous·tes portes parole de l'association au même niveau, au départ « c'était surtout le président qui représentait²²⁴ ». Les décisions politiques sont certes prises en congrès, mais certains·es « ont du mal à prendre leur place, trop habitués·es au système représentatif ».

« Des fois, c'est lié à leur position sociale antérieure. [...] D'autres ont déjà eu des postes à responsabilités, du pouvoir dans leur vie, et prennent le pas sur les autres. C'est très compliqué à gérer. »

²¹⁷ Rassemblement Pour la République, parti de Jacques Chirac.

²¹⁸ DETHYRE Richard et AMBLARD Hélène, *Chômeurs*, *op. cit.*, 1998.p121

²¹⁹ ABDALLAH Mogniss H., « Plongée dans les mouvements de chômeurs », *Hommes & migrations*, n° 1, vol. 1204, 1996, p. 15-16, [<https://doi.org/10.3406/homig.1996.5810>]. Les dynamiques de genre sont également décrites comme positives : dès les années 1980, des femmes occupent les rôles à responsabilités (rédaction des tracts, communications publiques auprès des politiques, syndicats et médias, secrétariat de l'association) quand des hommes peuvent prendre en charge les travaux ménagers lors des occupations par exemple. DETHYRE Richard et ZEDIRI-CORNIU Malika, *La révolte des chômeurs*, *op. cit.*, 1992. p37-39

²²⁰ Entretien avec Philippe Villechalane.

²²¹ MAURER Sophie et PIERRU Emmanuel, « Le mouvement des chômeurs de l'hiver 1997-1998 Retour sur un « miracle social » », *op. cit.*, 2001, p. 371.

²²² CINGOLANI Patrick, « Chômeurs et précaires », *op. cit.*, 2009, p. 53-64.

²²³ MAURER Sophie et PIERRU Emmanuel, « Le mouvement des chômeurs de l'hiver 1997-1998 Retour sur un « miracle social » », *op. cit.*, 2001, p. 371.

²²⁴ Cette citation et les suivantes du paragraphes sont issues de mon entretien avec Philippe Villechalane.

« Des organisations fonctionnent de manière plus horizontale que nous. Nous, on est restés, dans un soucis d'efficacité (c'est tellement difficile d'arriver au consensus), dans des formes de représentation entre les deux : on essaye d'aller au consensus, mais si on y arrive pas, on va pas passer six mois, on vote et l'opinion majoritaire l'emporte. L'association bouge en fonction des membres qui la composent, il n'y a pas de principes gravés dans le marbre, à part l'antiracisme, l'égalité femme-homme, la lutte contre la xénophobie et contre l'homophobie. Sur ces questions on transige pas. Il y a des tentatives... Quand l'association était forte, on a eu des assemblée où les questions ont commencé à amener le FN. »

Comme le reste du mouvement des chômeurs·euses, l'APEIS s'inscrit notablement dans la lutte générale contre la montée du Front National.

Bien que surtout active dans le Val-de-Marne, elle a su s'imposer comme une organisation reconnue via sa participation à toutes les actions conjointes, à sa présence dans toutes les luttes alliées (sans-papiers notamment), et à sa visibilité. Celle-ci a bénéficié d'une communication efficace, aidée par son journal *Existence !* et par des collaborations avec des artistes²²⁵. Elle est aussi redynamisée par l'apparition d'AC ! en 1994 : « AC ! nous apporte son dynamisme. Ensemble, nous nous ressourçons dans une saine émulation²²⁶. » Elle compte 27 000 adhérents en janvier 1998²²⁷.

La CGT Privés d'emploi, freinée par le bureau confédéral

« Depuis des années, la CGT se bat auprès des Ministères, du gouvernement, dans les ASSEDIC, dans les ANPE pour que les droits des chômeurs soient respectés et progressent. Le combat quotidien, personne n'en parle²²⁸. »

²²⁵ Notamment avec le collectif de graphistes et photographes Ne pas plier (NPP) KELLENBERGER Sonja, « L'image de la ville dans les interventions d'artistes engagés dans les mouvements sociaux », *Culture & Musées*, n° 1, vol. 12, 2008, p. 65-88, [<https://doi.org/10.3406/pumus.2008.1486>]. Par ailleurs, là où les visuels de l'APEIS bénéficient du talent de Gérard Paris-Clavel, ceux d'AC !, désignés par Susanna Shannon, n'ont rien à leur envier. KELLENBERGER Sonja, « L'altérité ou la rencontre de l'autre dans l'art engagé aujourd'hui: des principes interactifs et participatifs à l'oeuvre », 2006.

²²⁶ DETHYRE Richard et AMBLARD Hélène, *Chômeurs, op. cit.*, 1998., p121

²²⁷ *Ibid.* p151

²²⁸ « Pour la dignité, un travail...LA LUTTE », premier bulletin du Comité National de Défense des chômeurs de la CGT, 1979, p1, Archives de la CGT Privés d'emploi.

Il est vrai que la CGT met en place des comités locaux dès 1978. Elle les regroupe un an plus tard en une instance nationale²²⁹, confiée à Henri Damette. Elle entend ainsi poursuivre son rôle historiquement pionnier dans l'organisation des sans-emplois, prenant pour référence les comités de la CGTU dans les années 1930, qui comptaient au total près de 300 000 adhérents·es²³⁰. « En 1977-78, le contexte était bien différent, mais les principes étaient les mêmes²³¹ » Appelée dans un premier temps Comité national de défense des chômeurs, elle est renommée en CGT Privés d'emploi en 1997²³², et plus couramment appelée CGT Chômeurs à l'usage.

Ses objectifs affichés sont d'accompagner les personnes privées d'emploi dans leurs démarches, de rompre l'isolement, de faire progresser « les revendications qu'engendre le chômage bien sûr, mais avec elle tout ce qui peut permettre de créer ou de garder les emplois²³³ », soit : s'opposer à la fermeture d'usines, faire embaucher du personnel, réduire le temps de travail à 35H par semaine, imposer des cadences moins pénibles, obtenir la retraite à 60 ans. La représentation des privés d'emplois en tant que membres de la classe ouvrière est privilégiée sur leur expression autonome, perçue comme à risque de dérapage :

« Je me souviens d'une intervention aux Nouvelles Galeries d'Amiens, où les chômeurs n'étaient pas loin de mettre le magasin à sac. Je me souviens aussi d'un chômeur toulousain que j'ai rattrapé de justesse alors qu'il était devant l'ANPE avec deux bidons d'essence²³⁴. »

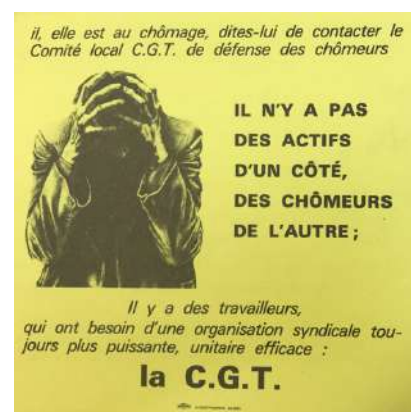


Figure 22 Tract distribué par le Comité de Défense des chômeurs de la CGT en 1980, archives de la CGT Privés d'emploi.

²²⁹ « Pour la dignité, un travail...la lutte », journal du Comité National de Défense des Chômeurs, archives CGT Privés d'emploi. baptisée Comité de lutte et de défense des chômeurs.

²³⁰ CHABANET Didier et FANIEL Jean, *Les mobilisations de chômeurs en France*, op. cit., 2013. p33

²³¹ « Quand j'étais responsable de la CGT Chômeurs... », Henri Damette dans *Collectif* n°15, avril 1992, p22.

²³² CHABANET Didier et FANIEL Jean, *Les mobilisations de chômeurs en France: problématiques d'alliances et alliances problématiques*, l'Harmattan, Paris, coll. « Logiques politiques », 2013.p34 Pour les auteurs « ce glissement sémantique, loin d'être anecdotique, traduit la détermination de la CGT à inscrire la question de la représentation des intérêts des chômeurs dans celle, beaucoup plus globalisante, des enjeux du marché du travail et de l'emploi ».

²³³ « Pour la dignité, un travail...la lutte », journal du Comité National de Défense des Chômeurs, archives CGT Privés d'emploi.

²³⁴ « Quand j'étais responsable de la CGT Chômeurs... », Henri Damette dans *Collectif* n°15, avril 1992, p24.

La priorité clairement affichée est aussi celle de la sauvegarde et de la création d'emploi, avant les revendications propres aux chômeurs.

Le syndicat bénéficie de sa représentativité pour obtenir l'écoute du gouvernement. Ainsi lors d'une entrevue le 20 août 1980 avec le ministre du travail Jean Mattéoli, les délégués demandent, en guise de mesures d'urgence : une allocation de 23,50 F par jour pour les chômeurs en fin de droits (soit l'équivalent de moins de 2h de travail au SMIC horaire) ; le maintien des droits à la Sécurité sociale pour les personnes inscrites comme demandeuses d'emploi ; l'arrêt des expulsions de locataires sans emploi et l'étalement de leurs dettes ; et des billets à tarif réduit à la SNCF pour les congés²³⁵. Leurs revendications à long terme sont plus ambitieuses, bien que toujours subordonnées à l'emploi : un minimum chômage égal au SMIC *pour les demandeurs d'emploi*, gratuité des transports *dans les démarches pour rechercher un emploi*, arrêts des expulsions et coupures pour chômeurs en difficulté, meilleure information des droits, droit d'affichage dans les ANPE pour les syndicats *représentatifs*²³⁶ et un temps d'antenne à la télé et radio pour la CGT Privés d'emploi²³⁷.

Un dossier d'orientation du Comité de Défense des chômeurs daté de 1980 permet d'analyser plus en détail son discours. « Un chômeur = un écorché vif ! Avant tout, c'est un être humain que l'on prive de son droit d'exister²³⁸ » ; « MALHEUREUX d'être un assisté, de dépendre des autres par le biais de l'indemnisation du chômage²³⁹ » ; « tout ce qui le conduit à devenir, dans son comportement quotidien, un être agressif, agressif envers les autres et envers lui-même²⁴⁰ »... La personne au chômage est décrite comme un objet à prendre en charge, et susceptible de glisser dans la violence à tout



Figure 23 Illustration issue du dossier « Les chômeurs, une force à organiser » du Comité CGT de Défense des chômeurs, 1980, archives CGT Privés d'emploi.

²³⁵ « Mesures urgences proposées par la CGT pour les chômeurs à l'entrevue du 20 août 1980 avec le ministre du travail », Archives CGT Privés d'emploi.

²³⁶ La représentativité n'est calculée que sur les votes de salariés·es.

²³⁷ Memorandum joint au « Mesures urgences proposées par la CGT pour les chômeurs à l'entrevue du 20 août 1980 avec le ministre du travail », Archives CGT privés d'emploi.

²³⁸ Dossier « Les chômeurs, une force à organiser » du Comité CGT de Défense des chômeurs, 1980, p1-2, archives CGT Privés d'emploi.

²³⁹ Dossier « Les chômeurs, une force à organiser » du Comité CGT de Défense des chômeurs, 1980, p1-2, archives CGT Privés d'emploi.

²⁴⁰ Dossier « Les chômeurs, une force à organiser » du Comité CGT de Défense des chômeurs, 1980, p1-2, archives CGT Privés d'emploi, siège de la CGT.

instant. Pour leur venir en aide, « la bonne manière²⁴¹ » est de mettre en place des permanences chômage dans les Unions Locales CGT.

Comme dans les deux organisations précédemment décrites, l'aide individuelle passe au premier plan : « La crédibilité de notre action syndicale en direction des chômeurs est tributaire de la capacité que nous aurons à les aider à régler leurs problèmes individuels²⁴². » Cette crédibilité s'appuie également en 1980 sur quelques victoires locales, notamment la gratuité des transports pour les sans-emplois à Nîmes, Dunkerque et Angoulême²⁴³.



Figure 24 Illustration du journal du Comité de défense des chômeurs CGT

Deux ans plus tard, c'est la création d'emplois en entreprises qui est érigée en objectif principal. Des comités déposent des dossiers auprès des directions, et obtiennent quelques embauches²⁴⁴. Le co-fondateur de l'APEIS Richard Dethyre, raconte d'ailleurs avoir participé à une action de ce type dans le cadre d'une marche de la CGT²⁴⁵ :

« Une semaine durant, en 1979, nous avons placé un stand devant l'ANPE pour débattre avec ceux qui venaient pointer. Nous avons installé des cahiers de témoignages qu'ils remplissaient s'ils le souhaitaient. L'action d'alors avait porté

²⁴¹ Dossier « Les chômeurs, une force à organiser » du Comité CGT de Défense des chômeurs, 1980, p1-2, archives CGT Privés d'emploi, siège de la CGT.

²⁴² Dossier « Les chômeurs, une force à organiser » du Comité CGT de Défense des chômeurs, 1980, archives CGT Privés d'emploi, siège de la CGT.

²⁴³ Dossier « Les chômeurs, une force à organiser » du Comité CGT de Défense des chômeurs, 1980, archives CGT Privés d'emploi, siège de la CGT.

²⁴⁴ « La CGT se bat dans les entreprises pour la création d'emplois », dossier « Défense des chômeurs », 1982, p2, archives CGT Privés d'emploi.

²⁴⁵ Bien qu'il ne précise pas qu'elles soient de la CGT, nous savons qu'il y a milité et la date correspondrait à la marche des sidérurgistes mentionnée dans PIGENET Michel et TARTAKOWSKY Danielle, « Les marches en France aux XIXe et XXe siècles : récurrence et métamorphose d'une démonstration collective », *Le Mouvement Social*, n° 1, vol. 202, 2003, p. 69, [https://doi.org/10.3917/lms.202.0069].

ses fruits. Des démarches menées auprès des entreprises, le relais pris par les syndicats, le soutien des populations s'étaient traduits par des embauches²⁴⁶. » Mais ces initiatives ne sont pas toujours bien vues du reste de la confédération ; « il fallait convaincre des structures syndicales qui manquaient d'enthousiasme [à] l'idée de voir débarquer aux portes de l'usine des délégations de chômeurs bien informés²⁴⁷ ».

Un peu plus tard se crée le Syndicat des chômeurs, que nous avons abordé précédemment. Celui-ci bouscule l'ambition hégémonique de la CGT, et fait l'objet d'un avertissement de la part de la confédération à ses adhérents : « Attention ! ²⁴⁸ » titre-t-elle, « un syndicat des chômeurs soit disant 'autonome et apolitique' [...] commence et souhaite développer une activité nationale. » Son programme ignorerait « totalement la responsabilité du patronat et des multinationales dans cette affaire » et « plus inquiétant encore », cette association a au cours d'une conférence de presse « attaqué 'les syndicats qui ne font rien pour les chômeurs' ». Elle est en outre accusée d'être orientée à droite et de vouloir « jouer la collaboration avec la CGT ». La compétition ne s'arrête pas là : en 1984, lorsque Maurice Pagat est invité à l'émission « Droit de réponse » qui sert de plateforme à son fameux appel menant aux ouvertures de Maisons de chômeurs, la CGT avait demandé à participer, et été refusée²⁴⁹. Refus contre lequel s'insurge le secrétaire général du Comité National CGT de Lutte et de défense des chômeur Christian Forgeot dans une lettre de réponse à l'animateur de l'émission : « le choix de vos invités nous amène à penser que le débat sera tronqué²⁵⁰ ».

A la même époque a lieu « un virage politique, décidé par la direction du PCF, pour que la CGT mette une sourdine à cette activité [de défense des chômeurs·euses]²⁵¹ ». Si elle n'est pas exprimée frontalement, cette décision s'exprime dans la pratique :

²⁴⁶ DETHYRE Richard et AMBLARD Hélène, *Chômeurs: la révolte ira loin*, Dispute, Paris, 1998.

²⁴⁷ « Quand j'étais responsable de la CGT Chômeurs... », Henri Damette dans *Collectif* n°15, avril 1992, p23.

²⁴⁸ Dossier « Défense des chômeurs », 1982, p4, archives CGT Privés d'emploi.

²⁴⁹ Lettre de Christian Forgeot, secrétaire général du Comité National CGT de lutte et de défense des chômeurs à Michel Pollac, animateur de « Droit de Réponse », le 31 octobre 1984. Archives de la CGT Privés d'emploi.

²⁵⁰ Lettre de Christian Forgeot, secrétaire général du Comité National CGT de lutte et de défense des chômeurs à Michel Pollac, animateur de « Droit de Réponse », le 31 octobre 1984. Archives de la CGT Privés d'emploi.

²⁵¹ « Quand j'étais responsable de la CGT Chômeurs... », Henri Damette dans *Collectif* n°15, avril 1992, p24.

« On ne nous a rien interdit, bien sûr, mais comme par hasard tel permanent n'était pas disponible pour nous donner un coup de main, tel autre n'avait pu tirer notre tract à temps, un troisième arrivait à notre manif en oubliant les cartes d'adhésion, ... etc.²⁵² »
 « C'était le paradoxe: il y avait davantage d'obstacles à surmonter du côté CGT que du côté des chômeurs eux-mêmes²⁵³. »

Puis, suite aux élections de 1981, la CGT perd 900 000 adhérents en trois ans²⁵⁴. Elle redouble alors d'efforts et de moyens. Mais « c'est avant tout pour endiguer la montée de l'extrême droite dans les milieux populaires que la CGT décide de structurer et d'intensifier son soutien aux chômeurs²⁵⁵. » La tâche est confiée à Charles Hoareau, partisan du PCF.

Une Marche pour l'emploi est organisée sur dix jours en 1986 entre Lille et Paris, à laquelle une cinquantaine de personnes participent²⁵⁶. Elle entend visibiliser les chômeurs de la CGT, et demande la création d'emplois sur le mot d'ordre « Le travail c'est un droit ». Deux délégations doivent être reçues au Conseil national du patronat français (CNPF) et au ministère de l'Emploi à l'arrivée à Paris, avec des motions préparées d'avance et d'autres collectées lors « de nombreux débats avec les populations sur le parcours, avec les salariés des départements traversés qui manifestent, outre leur solidarité, la nécessité de la convergence de lutte entre salariés de toute une région²⁵⁷. » En clin d'œil à son passé, une banderole est tenue par un ancien de la marche de la faim de 1932²⁵⁸.

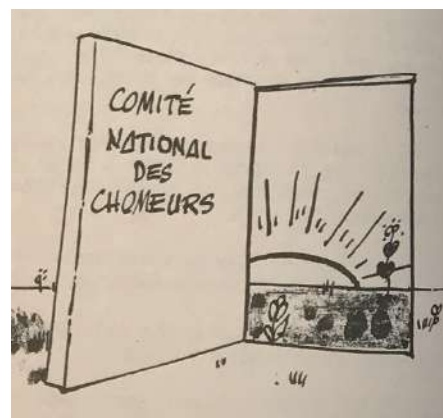


Figure 25 Illustration issue du dossier « Les chômeurs, une force à organiser » du Comité CGT de Défense des chômeurs, 1980, archives CGT Privés d'emploi.

²⁵² « Quand j'étais responsable de la CGT Chômeurs... », Henri Damette dans *Collectif* n°15, avril 1992, p24.

²⁵³ « Quand j'étais responsable de la CGT Chômeurs... », Henri Damette dans *Collectif* n°15, avril 1992, p24.

²⁵⁴ PRUVOST Georges, « Mises en question », *op. cit.*, 1994, p. 213-234.

²⁵⁵ CHABANET Didier et FANIEL Jean, *Les mobilisations de chômeurs en France*, *op. cit.*, 2013. p34

²⁵⁶ Reportage sur France 3 Région, INA [<https://www.ina.fr/ina-eclair-actu/video/cac00002379/breves-regionales>]

²⁵⁷ PRUVOST Georges, « Mises en question », *La France ouvrière*, Éditions de l'Atelier, coll. « Hors collection », 1994, p. 213-234, [<https://doi.org/10.3917/ateli.willa.1995.03.0213>].

²⁵⁸ Archives CGT Privés d'emploi.

Puis lors des discussions sur la mise en place du RMI en 1987²⁵⁹, la CGT tente de se démarquer en proposant un amendement pour le financement par le prélèvement des revenus financiers et des grands patrimoines²⁶⁰. Deux ans plus tard, elle ajoute la reconnaissance du droit de vivre autant que du droit à l'emploi pour les sans-emplois, et se prononce pour la réunification du régime d'assurance chômage et du régime d'État²⁶¹.

Ces efforts ne sont pas sans effet : tandis que la CGT Défense des chômeurs compte cent-cinquante implantations locales en 1980²⁶², elle en revendique trois-cents six ans plus tard²⁶³. Ces comités « ne mobiliseront cependant les chômeurs de façon significative qu'à partir du début des années 1990²⁶⁴ », et explosent en effectif au pic du mouvement : 7000 syndiqués·es pour 500 comités en 1997²⁶⁵, et plus d'une dizaine de milliers de syndiqués·es en 1998²⁶⁶. Les groupes les plus importants se situent tous dans les Bouches-du-Rhône, autour des « chômeurs rebelles » de Charles Hoareau.



Figure 26 Logo des «Chômeurs rebelles» de la CGT, repris du comité des Bouches-du-Rhône

Le succès de la CGT Défense des chômeurs des Bouches-du-Rhône s'explique par ses prises d'initiatives.

Son activité, qui prend ses racines dans la fermeture des chantiers navals de la Ciotat, se démarque dans les années 1990 par la lutte pour les transports gratuits pour chômeurs à Marseille puis en étant le premier comité à militer pour une prime de Noël, qui sera un des acquis du mouvement.

Un choix d'objectifs lié aux préoccupations locales : « La majorité de ceux qui entrent en contact avec un comité cherchent avant tout des solutions à leur problèmes personnels²⁶⁷. »

L'idée de prime est aussi une référence au 13^{ème} mois et peut

²⁵⁹ Concertation qui se fait dans le cadre du Conseil Économique et Social, sur la base du rapport « Grande pauvreté et précarité économique et sociale »

²⁶⁰ « Revenu minimum social garanti ? Au cœur du problème, l'emploi. », Le peuple n°1255, 14 janvier 1988, p9, archives CGT.

²⁶¹ 43^{ème} Congrès national de la CGT, 1989, p644, archives de la CGT.

²⁶² Memorandum remis par la délégation du Comité National CGT de défense des chômeurs au Ministère du Travail, lors de la réception du Comité le 10 avril 1980. Archives CGT Privés d'emploi.

²⁶³ CHABANET Didier et FANIEL Jean, *Les mobilisations de chômeurs en France, op. cit.*, 2013.p121

²⁶⁴ *Ibid.*p121

²⁶⁵ *Ibid.*p134

²⁶⁶ BEROUD Sophie, « L'influence contrariée des "privés d'emploi" dans la CGT », p10

²⁶⁷ CHABANET Didier et FANIEL Jean, *Les mobilisations de chômeurs en France, op. cit.*, 2013. p132

évoquer une « nostalgie du salariat »²⁶⁸ aussi bien que la reconnaissance d'une utilité sociale et du travail effectué hors salariat.

Fer de lance des mobilisations de l'hiver 1997-1998, le comité des Bouches-du-Rhône est à l'origine du mot d'ordre national d'occupation des ASSEDIC, sur la base de sa campagne annuelle pour la prime de Noël²⁶⁹.

Pour Sophie Bérout, les comités CGT Privés d'emplois empruntent à ce moment la voie d'un syndicalisme d'action directe²⁷⁰, mais se marginalise par la même occasion au sein de la CGT, car « beaucoup plus en lien avec d'autres types de mouvements sociaux que bien des pans de l'organisation à laquelle ils appartiennent²⁷¹ » :



Figure 27 Logo du Comité National de Défense des Chômeurs de la CGT en 1979.

« Des modalités de lutte telles que les occupations ou les réquisitions (de logement vide, de nourriture, etc.), bien qu'elles ne soient pas ouvertement condamnées, sont parfois considérées comme excessives par les instances de direction de la CGT²⁷². »

De plus, malgré les volontés et propositions des comités locaux, « les orientations sont souvent élaborées dans ces instances centrales pour descendre ensuite vers les comités qui les reçoivent comme des consignes²⁷³ », laissant peu de place à la spontanéité. Le syndicat affiche une « stratégie organisationnelle faisant de la syndicalisation la priorité de l'action des chômeurs²⁷⁴ », sa position hégémonique étant déterminée par son nombre d'adhérents, qui ne laisse pas apparaître son fort turnover²⁷⁵.

Des alliances sont néanmoins possibles avec certaines sections de la CGT, notamment avec la CGT EDF pour militer contre les coupures d'électricité et pour le droit à l'énergie, ou dans une moindre mesure avec certaines sections en entreprise à l'occasion

²⁶⁸ selon SALMON Jean Marc, *Le désir de société: des Restos du coeur au mouvement des chômeurs*, Découverte, Paris, coll. « Cahiers libres », 1998.p219

²⁶⁹ Dont il sera question dans la sous-partie « Faire masse » (étude de cas AC !)

²⁷⁰ BEROUD Sophie, « L'influence contrariée des "privés d'emploi" dans la CGT », *op. cit.* p174

²⁷¹ *Ibid.* p174

²⁷² *Ibid.* p164

²⁷³ CHABANET Didier et FANIEL Jean, *Les mobilisations de chômeurs en France*, *op. cit.*, 2013. p142

²⁷⁴ *Ibid.* p144

²⁷⁵ *Ibid.* p144

d'occupations : « les actions sont 'couvertes' par les syndicats professionnels, mais elles ne font pas l'objet d'une préparation commune et d'une réflexion partagée sur leur sens²⁷⁶ ».

La dynamique syndicale se nourrit aussi par-là du mouvement des chômeurs·euses. Par exemple dans le cas de la jonction avec les syndicalistes d'EDF, la lutte des chômeurs·euses contre les coupures d'électricité peut se lier à la lutte des salariés·es contre la privatisation de leur entreprise. Mais là encore le bureau confédéral ne suit pas :

« S'ils ne s'étaient heurtés au poids interne de la CGT, qui n'a pas hésité à renoncer à s'opposer à la restructuration d'EDF contre le maintien du statut spécifique des agents, une vraie bataille contre la logique marchande d'EDF aurait peut-être pu se mener²⁷⁷. »

Les désaccords internes touchent jusqu'aux revendications des Privés d'emploi comme le revenu garanti et le montant des allocations chômage. Certains responsables CGT se montrent réticents à revendiquer un revenu de remplacement jugé trop élevé par rapport au SMIC²⁷⁸. Un recul par rapport aux positions antérieures de la confédération, pour un minimum de ressources égal au Smic y compris pour les primo-demandeurs·euses d'emploi avant de passer à 80% du Smic en 1985²⁷⁹. De plus, « de façon plus ou moins explicite, les militants CGT reprochent à [AC !] d'avoir mené une 'critique du travail à outrance', la conduisant à se désintéresser de la construction d'alliances potentielles entre salariés en emploi et ceux privés d'emploi²⁸⁰ » Le revenu détaché de l'emploi prôné par AC ! ne fait pas l'unanimité.

La position des Comités de chômeurs de la CGT rend en définitive leurs rapports compliqués autant avec l'univers syndical qu'avec le reste du mouvement :

« Parce qu'ils restent marginalisés au sein même de la confédération qui, après les avoir créés il y a plus de vingt ans, ne leur a jamais donné les moyens de fonctionner réellement. [...] Ensuite, leurs rapports aux autres organisations de chômeurs restent profondément ambivalents. Jusqu'en 1997 ils s'abstiennent généralement de participer aux actions conjointes menées par l'APEIS, l'ADEC, le

²⁷⁶ *Ibid.* p172

²⁷⁷ THÉ Nicole, *Entre revendication et subversion*, *op. cit.*, 2000.

²⁷⁸ *Ibid.* p166

²⁷⁹ « Déclaration intersyndicale CFDT-CGT du 10/12/1974 » et « 41^{ème} Congrès de la CGT, 1982 », reproduit en annexe dans ÉDITIONS SYNDICALISTES (dir.), *Sans emploi mais pas sans salaire ! petite histoire de l'indemnisation du chômage*, *op. cit.*, 2021, p51

²⁸⁰ BEROUD Sophie, « L'influence contrariée des "privés d'emploi" dans la CGT », *op. cit.* p169

MNCP et AC !, déniaient toute représentativité à ces associations et refusant le principe de revendications centrées sur la création d'un statut du chômeur²⁸¹. »

La volonté hégémonique de la CGT est un frein indéniable à certaines alliances.

« L'unité "des 4" n'est pas facile à faire vivre, en particulier avec la CGT Chômeurs²⁸². » Elle est néanmoins la seule centrale syndicale à avoir mis sur pied une organisation dédiée aux chômeurs·euses, avec des revendications relativement alignées sur celles du reste du mouvement et qui n'excluent pas les immigrés·es²⁸³.

AC !, les dissidents des syndicats

Les organisations précédemment décrites fonctionnent discrètement depuis plusieurs années lorsque des militants·es encore extérieurs à leurs luttes réfléchissent à lancer une mobilisation nationale sur le thème du chômage.

L'idée d'Agir ensemble contre le chômage germe au sein d'une revue sur la thématique « mouvement syndical et dynamique sociale », nommée *Collectif*²⁸⁴, dont le comité de rédaction est composé d'universitaires et de dissidents de la CFDT, et d'autres syndicalistes du Groupe des dix²⁸⁵, de SUD, de la FEN²⁸⁶, de FSU²⁸⁷, de la CGT et de FO²⁸⁸. Des personnes regroupées dans la commission « exclusion »²⁸⁹, entament une réflexion sur le chômage. C'est ainsi que se constituera le premier noyau d'AC ! autour de Claire Villiers (CFDT-ANPE) et Christophe Aguiton (LCR et SUD-PTT), pour ne citer que les deux porte-paroles à l'initiative du mouvement, le noyau regroupant déjà une trentaine de personnes²⁹⁰. Tous·tes ont en commun de faire partie de l'opposition interne (ou

²⁸¹ MAURER Sophie et PIERRU Emmanuel, « Le mouvement des chômeurs de l'hiver 1997-1998 Retour sur un « miracle social » », *op. cit.*, 2001, p. 371.

²⁸² Points de débat des assises de 1998, rédigé par Claire Villiers, Archives d'AC ! au Musée de l'histoire vivante à Montreuil, carton n°3.

²⁸³ pas de discrimination, information dans leur langue maternelle, etc dans leur rapport d'orientation de 1980, archives CGT Privés d'emploi.

²⁸⁴ Fusion d'*Alternative syndicale*, revue de la gauche CFDT entre 1984 et 1987, et *Résister*, revue inter-syndicale animée par Serge Volkoff.

²⁸⁵ Aujourd'hui Solidaires

²⁸⁶ Fédération de l'Éducation nationale

²⁸⁷ Fédération syndicale unitaire

²⁸⁸ Force Ouvrière

²⁸⁹ COUPE Annick et MARCHAND Anne, *SUD, syndicalement incorrect: SUD PTT, une aventure collective*, Éd. Syllepse, Paris, coll. « Collection Le présent avenir », 1998.p228

²⁹⁰ Dans les noms connus : Gérard Gourguechon et Annick Coupé (successivement porte-paroles de Solidaires et ont participé à la fondation d'Attac), et Charles Piaget (de la lutte LIP).

minorité de gauche) de leur syndicat, et de se questionner sur les réponses à apporter au chômage.

La première personne à formuler le projet d'AC ! est Claire Villiers²⁹¹ en 1992. A la question « que faire ? », elle répond qu'il faut affirmer la participation du mouvement syndical dans la défense des droits des chômeurs·euses, et monter des collectifs unitaires de lutte contre le chômage. Le double objectif est d'emblée de permettre aux chômeurs·euses de s'organiser et de lutter contre la montée du Front National.

L'idée est aussi que toute la société est concernée par le chômage :

« Nous ne pouvions pas ignorer le lien qui existait entre le développement [du chômage] et la dégradation des conditions de travail et de vie de ceux qui avaient encore un emploi²⁹². »

Un an de discussions suivra. Rejoindre l'une ou l'autre association existante n'apparaissent pas comme une stratégie intéressante, il faut aller plus loin. Développer l'activité en direction des chômeurs·euses dans les syndicats n'est pas non viable : il y a un frein inhérent à la logique syndicale qui tend à retenir les délégués·es de s'investir pour les personnes au chômage quand ce sont des salariés·es qui les élisent en entreprise, même les syndicalistes les plus portés·es sur la lutte des classes auraient peur de se minoriser de cette façon²⁹³. Il apparaît que la meilleure solution est un mouvement qui transcende syndicats et associations. « AC ! s'est imposé parce que ça devait s'imposer²⁹⁴ »

Le projet est aussi réfléchi en concertation avec des responsables d'associations dont le MNCP et l'APEIS²⁹⁵, mais aussi des militants·es écologistes, féministes, antiracistes... Une rencontre nationale organisée par *Collectif* en mai 1993 réunit des syndicalistes de Belgique, des Pays-Bas, de Grande-Bretagne²⁹⁶, d'Allemagne, d'Italie²⁹⁷ et d'Espagne²⁹⁸, autour d'une commission « Chômage, emploi et réduction du temps de

²⁹¹ « Créer des collectifs contre le chômage ? », Collectif N°17, octobre 1992.

²⁹² COUPE Annick et MARCHAND Anne, *SUD, syndicalement incorrect, op. cit.*, 1998.p229

²⁹³ Selon P. C-S., opposant de gauche de la CFDT et co-fondateur d'AC ! (entretien)

²⁹⁴ Entretien avec P. C-S

²⁹⁵ « Projet d'appel », 14/06/1993, Archives d'AC ! au Musée de l'histoire vivante à Montreuil, carton n°2.

²⁹⁶ Des TUC

²⁹⁷ De la CGIL

²⁹⁸ De la CGT et des CCO.

travail »²⁹⁹. Beaucoup de débats ont lieu sur le thème du partage des revenus et du travail, et travaillent sur des revendications qui n'opposeraient pas chômeurs·euses et salariés·es. Il est décidé « d'impulser une action contre le chômage, action regroupant syndicalistes et animateurs de diverses associations », un « mouvement fédératif et de proximité³⁰⁰ ».

Une première conférence de presse est menée par Madeleine Rébérioux, historienne et présidente de la Ligue des Droits de l'Homme, en octobre 1993³⁰¹, et l'appel d'AC ! est lancé dans la foulée, tiré à 10 000 exemplaires :

« Ce mouvement "Agir ensemble contre le Chômage" veut : aider à fédérer les actions, les initiatives déjà existantes ; chercher à unifier les chômeurs et les salariés, à travers des actions locales et nationales, des initiatives de solidarité, des revendications dont celle essentielle de la réduction du temps de travail. Des Collectifs locaux, et enfin une grande marche nationale au printemps 94...voilà les premières initiatives que vous propose AC! »

L'appel est signé par une centaine de syndicalistes et universitaires dont Pierre Bourdieu, Christine Delphy, Michel Husson, Danièle Kergoat...

En revanche les confédérations syndicales se tiennent en retrait.

« Le syndicalisme a toujours eu du mal à prendre en compte ce qui émerge³⁰²[...] Beaucoup, dans les réseaux de type AC ! considèrent que le syndicalisme est dépassé, bureaucratisé, archaïque, institutionnalisé, mais ils en tirent une conclusion stratégique grave, à savoir que la lutte contre le capitalisme peut se dérouler totalement à l'extérieur de l'entreprise, l'un des lieux même de la confrontation capital-travail³⁰³. »

²⁹⁹ Dépliant « Rencontres nationales de *Collectif*, les 15 et 16 mai 1993 » et courrier interne de *Collectif*, lettre de Christophe Aguiton datée du 05/05/1993, archives privées. Elles se tiennent dans l'auditorium de la Bourse du travail de Bobigny. La dimension européenne est très marquée et « des contacts sont aussi pris en Suisse, au Portugal et en Grèce ».

³⁰⁰ Première conférence de presse AC ! le 19/10/1993, archives AC ! au Musée de l'histoire vivante, Montreuil, carton n°2.

³⁰¹ Première conférence de presse AC ! le 19/10/1993, archives AC ! au Musée de l'histoire vivante, Montreuil, carton n°2.

³⁰² VILLIERS Claire, « Associations de chômeurs et syndicats », *op. cit.*, 2006, p. 213-219.

³⁰³ *Ibid.*

Claire Villiers a pu constater de ses propres yeux les effets d'un tel syndicalisme : lorsque des comités de chômeurs·euses se mettent en place dans espaces interprofessionnels de la CFDT dès 1978, « la CFDT va peu à peu casser toutes les Unions Locales (UL) » où ils s'organisent au prétexte que ce sont les lieux où l'extrême gauche est la plus présente³⁰⁴. Des comités intersyndicaux CFDT-CGT se mettent aussi en place à la même époque avec le soutien de la CFDT-ANPE mais « ces initiatives deviendront cependant rapidement lettre morte, ne recevant pas de soutien au niveau confédéral, où l'organisation des chômeurs est considérée comme paradoxale et indésirable au motif qu'elle contribuerait à enfermer ceux-ci dans un statut disqualifiant, qu'il s'agit précisément de quitter le plus rapidement possible³⁰⁵. »

Les premiers commentaires de la CFDT sur AC ! ne se font pas attendre, on lit ainsi dans leurs documents internes en 1994 : « A travers les initiatives qu'ils entendent prendre, (pétition pour les 35 heures, marche nationale sur le chômage), les initiateurs tentent de faire pression sur les organisations syndicales, voire de les déstabiliser³⁰⁶ », ou encore « au-delà de ces buts publiquement affichés, et qui peuvent paraître louables aux yeux des militants CFDT, se dissimule une nouvelle tentative de pression politique sur les organisations syndicales³⁰⁷ ».

³⁰⁴ MANGEOT Philippe et RENOUD Jean-Philippe, « « on veut aller où ? », *op. cit.*, 2000, p. 45-50.

³⁰⁵ CHABANET Didier et FANIEL Jean, *Les mobilisations de chômeurs en France*, *op. cit.*, 2013. p119

³⁰⁶ « Actualité revendicative : agir pour l'emploi et contre l'exclusion. Session des 18-19-20 janvier 1994 du conseil national de la CFDT », Archives ANMT (2017-003-274)

³⁰⁷ « Clarification sur la véritable nature de la campagne 'AC' », *Nouvelles CFDT* n°45/93, 28/12/1993, Archives ANMT.

II) Cartographie du mouvement : alliances, confrontations, solidarités

Nous l'avons vu, le mouvement de chômeurs·euses lancé par AC ! se façonne en réaction, pour ne pas dire en contreforme du syndicalisme en déclin. Revenons d'abord plus précisément sur ces frictions avec les syndicats, avant d'aborder les alliances qui se dessinent avec les autres mouvements sociaux.

Rapports au syndicalisme

S'il devait y avoir un fil rouge à ce mémoire, ce serait certainement celui des limites du syndicalisme face aux mouvements sociaux, son incapacité à prendre en charge le chômage en étant la représentation la plus manifeste. A ce propos, que l'on titre un ouvrage *Le syndicalisme est politique*³⁰⁸ en 2023 en dit long sur l'évolution de celui-ci au cours des dernières décennies.

Un militant AC ! exprime dans une interview en 1997 que son expérience l'« amène à dire que, carence syndicale ou pas, l'organisation autonome des chômeurs est une nécessité³⁰⁹ ». De fait, leurs revendications sont plus sociétales que celles des syndicats, centrées sur les questions internes à l'entreprise. Il prend l'exemple « du relatif relèvement de 4% du SMIC, au début du mois de juillet : à juste titre tous les syndicats ont dit que c'était insuffisant ; mais dans le même temps, ils ont été plus que timides sur le fait que les allocations chômage n'ont été augmentées que de 2,2 %, alors que c'était une décision paritaire à laquelle ils avaient participé ».

« Le syndicalisme est-il, décidemment, une affaire de mâles, blancs, occupant un emploi stable et qualifié ?³¹⁰ » demandait rhétoriquement une militante de l'ACP en 1990.

Claire Villiers fait le même constat :

« En France, les syndicats ouvriers se sont construits autour d'une classe ouvrière dont l'emploi était le centre de la vie sociale et de la vie tout court. [...] »

³⁰⁸ YON Karel et BEROUD Sophie (dir.), *Le syndicalisme est politique: questions stratégiques pour un nouveau syndical*, La Dispute, Paris, coll. « Travail et salariat », 2023.

³⁰⁹ GLEIZES Jérôme et SIGALAS Pierre, « Des marches européennes contre le chômage », *Vacarme*, n° 4, n° 4-5, 1997, p. 16-17, [<https://doi.org/10.3917/vaca.004.0016>].

³¹⁰ « Grand entretien chômage, précarité, et action collective », Collectif n°11, p8-15

C'est pourquoi, dès les années 75-76, lorsque les femmes, les immigrés et les chômeurs ont essayé de s'intégrer aux syndicats, l'insertion a été difficile. Ces trois groupes étaient porteurs de revendications inassimilables. [...] La précarité de leur statut n'entra jamais en osmose avec l'image du syndicaliste traditionnel, un homme de 40 ans, assuré de son emploi et de son salaire, conforté par une longue tradition de luttes revendicatives. Pour les jeunes chômeurs, il était impossible de s'identifier à cette image³¹¹. »

Les femmes, les précaires et les jeunes sont d'ailleurs toujours sous-représentés·es dans les syndicats³¹².

Les problèmes structurels inhérents à leur fonctionnement sont aussi en jeu : un fonctionnement vertical, divisé en branches professionnelles ou par entreprise, manque d'analyse globale du capitalisme ; de plus la concurrence entre syndicats entrave des alliances possibles et tend les relations.

Le mouvement de chômeurs·euses de 1994-1998 est largement porté par des syndicalistes, bien qu'aucun·e d'entre eux n'ait pu mener ses activités au sein de son syndicat³¹³ : deux des co-fondateurs de l'APEIS viennent de la CGT, Maurice Pagat a été à la CFTC et a monté son association en partie avec des camarades de la CFDT. Ce dernier dira à ce propos : « je ne peux donc pas nier ma proximité idéologique avec la CFDT, même si la création du syndicat des chômeurs devait, en définitive, ne pas rencontrer l'accord unanime de cette confédération. Cela reste encore vrai aujourd'hui [en 2000]³¹⁴. »

Mais de nouveaux syndicats se développent en osmose avec le mouvement³¹⁵, ainsi SUD-PTT apportera une source de financement indispensable au lancement d'AC !. Outre ce soutien financier et matériel (local, affranchissement des courriers), celui du Groupe des dix³¹⁶ et de la CNT³¹⁷, et de fortes alliances de syndicalistes à titre individuel ou dans certaines unions locales/régionales/branches, une participation effective

³¹¹ « Les chômeurs s'organisent », *Agora* n°33, juin 1986, p8. (Archives autonomie)

³¹² BEROUD Sophie et THIBAUT Martin, *En luttés ! les possibles d'un syndicalisme de contestation*, Raisons d'agir éditions, Paris, coll. « Raisons d'agir », 2021, p9

³¹³ à l'exception de la CGT Chômeurs sur laquelle nous reviendrons une dernière fois plus bas.

³¹⁴ *Partage* n°139, février 2000, p2-3..

³¹⁵ THE Nicole, *Entre revendication et subversion*, op. cit., 2000.

³¹⁶ Puis Solidaires

³¹⁷ Qui monte ses propres comités de chômeurs·euses adhérent ou participant à AC ! dans certaines villes.

des autres syndicats au mouvement est rendue impossible au niveau des bureaux confédéraux.

« Les grandes organisations syndicales qui ne nous ont pas soutenus, qui nous ont même parfois mis des bâtons dans les roues, n'auront bientôt plus d'autre choix que de nous rencontrer et même de travailler avec nous. Nos associations finiront bien par être reconnues comme partenaires de l'ensemble des forces syndicales³¹⁸. »

C'est aussi la perte d'adhérents par tous les syndicats à cette période, et le rapport de force construit par AC !, qui les pousse à finalement s'y intéresser.... « La CGT était un peu obligée de nous écouter car on avait un gros rapport de force³¹⁹ » dira un militant AC !.

Mais les activités de la CGT en direction des sans-emplois sont toujours qualifiées de « tentatives frileuses » par Claire Villiers en 1998³²⁰. Ces activités visent avant tout à contrôler et absorber dans son fonctionnement les comités existants : intégrés dans les unions locales (UL), leurs membres sont incités·es à se syndiquer et à adopter leur mode organisationnel.

« Les chômeurs doivent notamment se familiariser avec une division des tâches ou des fonctions bien plus rigide qu'auparavant. Progressivement, l'action des comités se professionnalise et se conforme à la logique imprimée par la CGT. Elle se structure autour des contacts avec les différentes institutions qui jouent un rôle dans la vie quotidienne des chômeurs³²¹. »

Les négociations et médiations syndicales finissent par se substituer aux occupations, réquisitions et manifestations³²².

³¹⁸ Citation d'Hubert Constancias dans COUPE Annick et MARCHAND Anne, *SUD, syndicalement incorrect*, op. cit., 1998. p236

³¹⁹ Entretiens AC !

³²⁰ COUPE Annick et MARCHAND Anne, *SUD, syndicalement incorrect*, op. cit., 1998.p229

³²¹ CHABANET Didier et FANIEL Jean, *Les mobilisations de chômeurs en France*, op. cit., 2013. p141

³²² *Ibid.* p141. La CGT chômeurs a tout de même continué à participer à des réquisitions de logements, et même initié une dans le 9^e arrondissement.

Les acteurs syndicaux ont aussi tendance à agir en fonction de leurs propres agendas. Ainsi lors du mouvement de 1997-1998 la CGT fait varier l'intensité de son soutien aux chômeurs en fonction des relations PS-PCF au pouvoir³²³.

Force Ouvrière et la CFDT resteront les syndicats les plus opposés au mouvement des chômeurs·euses, remarquablement absents des mobilisations unitaires et FO allant jusqu'à comparer les associations de sans-emplois aux Sections d'assaut nazies³²⁴... Ces deux syndicats ont alors en commun de diriger à tour de rôle les comités paritaires de l'UNEDIC avec le CNPF. Gestionnaire de l'UNEDIC depuis sa signature de l'accord du 18 juillet 1992 qui instaure une allocation unique dégressive³²⁵, la CFDT en particulier n'a pas intérêt à voir des chômeurs·euses organisés·es interférer.

Le fonctionnement de l'UNEDIC est très représentatif du conflit qui oppose les centrales syndicales aux chômeurs·euses : tandis que les syndicats sont conviés aux négociations sur les réformes de l'assurance chômage, aucun ne représente les sans-emplois, et tous leurs membres sont salariés·es. Même au niveau de la CGT (qui certes ne ratifie aucune convention), la CGT Privés d'emploi n'est jamais représentée à la table des négociations.

Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT de 1992 à 2002, est secrétaire du conseil d'administration de l'UNEDIC de 1994 à 1996 et présidente de ce conseil de 1996 à 1998. Défavorable au RMI Jeune et à la représentation des chômeurs·euses au Conseil d'administration de l'UNEDIC sous prétexte qu'ils « se font déjà représenter par les organisations syndicales représentatives »³²⁶, elle devient une figure de la réaction contre le mouvement.

³²³ *Ibid.* p48 un exemple étant : « le 27 janvier 1998, au moment où les chômeurs en lutte espéraient relancer un conflit qui tendait à s'essouffler, la CGT a au contraire anticipé la fin du mouvement. En prenant l'initiative de trois rassemblements distincts à Paris [...] et surtout en s'opposant à la convergence de ces cortèges, la CGT préservait le gouvernement d'une manifestation de masse, mais portait aussi un coup d'arrêt définitif à la mobilisation des chômeurs. »

³²⁴ COHEN Valérie et DUNEZAT Xavier, *Quand des chômeurs se mobilisent*, op. cit., 2018. p52

³²⁵ La CGT FO, n'ayant pas signé l'accord, perd alors la présidence de l'Unedic.

³²⁶ « 7 questions posées à Nicole Notat, présidente de l'Unedic, le 30 juin 1997 à l'heure du déjeuner, par les occupants de l'Assedic Vicq d'Azir, exclus le 28 par la police » archives AC ! Lille (2002-030-0003 ANMT)

Tandis que le paritarisme à 50/50 donne de fait le pouvoir au patronat, et que les syndicats ne tentent même plus de faire contre-pouvoir, des réflexions sont menées par les associations sur la gestion de l'UNEDIC, sans parvenir à une issue au problème³²⁷ :

« Quand, en 1992, la dégressivité est instaurée, on réagit sur le type de garanties que l'UNEDIC apporte ou non aux chômeurs. On réfléchit sur la place des chômeurs. Mais on néglige la question de l'architecture. On dit qu'il vaut mieux que ce soit l'État, parce que c'est tellement compliqué qu'il ne faut pas y mêler une organisation de chômeurs. Il nous semble qu'il y a tout à y perdre. [...] Car ce ne serait tenable que si on a la capacité de décider des recettes. Sinon, on doit se contenter de répartir la pénurie³²⁸. »

Pour revenir sur le rôle de la CFDT, il faut tout de même en relever l'ambivalence :

« Nous avons en face de nous, contre nous, comme s'il s'était agi d'un patron, la secrétaire générale de la CFDT, qui est aussi la présidente de l'UNEDIC, l'organisme qui gère les allocations chômage. Nous nous battions contre une partie du mouvement syndical. Et en même temps nous étions soutenus par la gauche de cette même CFDT³²⁹ ! »

Malgré son héritage de la « chasse aux gauchistes³³⁰ » entamée en 1976-1977, des comités de chômeurs·euses de la CFDT ont milité localement ici et là sur la question des transports gratuits³³¹ dans les années 1980, et l'on retrouve tout de même une culture syndicale et une histoire politique commune entre les syndicalistes exclus de la CFDT dans les années 1980 et l'opposition interne de la CFDT quelques années plus tard³³².

³²⁷ Claire Villier pose les questions : « Quelle conception et utilisation des "Comités d'Usagers" avons-nous pour cela ? Quelle participation de notre part ? Quels processus électifs ? Immédiats ? A terme ? Doivent-ils exister dans toutes les instances ? Comment en faire des instances servant à la lutte et non des lieux strictement institutionnels ? Quel lien construisons-nous avec les syndicats de ces services pour un rapport de forces commun ? », « Points de débat des assises », Archives d'AC! au Musée de l'histoire vivante à Montreuil, carton n°3.

³²⁸ MANGEOT Philippe et RENOARD Jean-Philippe, « « on veut aller où ? », *op. cit.*, 2000, p. 45-50.

³²⁹ [<https://www.euromarches.org/francais/98/chalk3.htm>]

³³⁰ Entérinée par le rapport Moreau BEROUD Sophie et THIBAUT Martin, *En luttés ! les possibles d'un syndicalisme de contestation*, Raisons d'agir éditions, Paris, coll. « Raisons d'agir », 2021, p30

³³¹ A Tours par exemple en 1976 [<https://larotative.info/quand-les-chomeurs-de-tours-572.html>]. Pratique mentionnée aussi dans LAURENT GUILLOTEAU, *Tentatives d'organisation des chômeurs en France, 1981-1986*, thèse de doctorat, 1986, p73.

³³² Entretien avec C.D., anciennement secrétaire général de la Fédération générale des transports et de l'équipement de la CFDT et militant AC !.

En 1994, la CFDT débute timidement une réflexion sur le chômage, s'interrogeant plutôt sur d'éventuels partenariats avec des entreprises d'insertion³³³, sans ressentir la nécessité d'aller beaucoup plus loin :

« En ce qui la concerne, la CFDT n'a aucun complexe à avoir. L'action que nous conduisons et les résultats que nous obtenons ne sont-ils pas les meilleurs réponses à la lutte pour plus de solidarité³³⁴ ? »

L'autocritique au sein de la CFDT finit par apparaître, bien que très tardivement, comme le montre cet extrait d'article diffusé en interne en 1998 :

« Le mouvement des chômeurs de l'hiver 97/98 a témoigné de la capacité d'hommes et de femmes d'agir pour refuser la fatalité. La CFDT, malheureusement, n'a pas su faire vivre à cette occasion "le parti-pris de la solidarité"³³⁵. »

« Le mouvement des chômeurs a interpellé le syndicalisme. La CFDT est particulièrement concernée. Alors que la première antenne ASSEDIC était occupée le 4 décembre, il faut attendre le 5 janvier pour avoir une prise de position de Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT et présidente de l'UNEDIC. [...] 'J'ai le sentiment qu'il y a manipulation de la détresse derrière tout ça'. En réponse à la question 'pourquoi la CFDT n'a-t-elle pas une structure qui s'occupe des chômeurs' : 'Si nous fonctionnions dans le registre des groupes minoritaires, nous pourrions tout à fait l'envisager. C'est même une idée qui pourrait germer. C'est montable en dix jours³³⁶'. Si la confédération n'appelle à aucune manifestation, voire dénonce les occupations, certaines organisations de la CFDT appellent aux manifestations. Dans de nombreuses occupations, des militants CFDT sont présents, apportant un soutien précieux. Lors du Conseil national confédéral qui suit, des interventions nombreuses témoignent d'un malaise profond³³⁷. »

Il n'en est pas moins que ses responsables entretiennent une sainte horreur de ces nouveaux modes de luttes qu'AC ! représente. « AC !, DAL, Ras l'front, Scalp, Act Up : les nouveaux mouvements sociaux fleurissent. Leur présence médiatique est inversement

³³³ « Actualité revendicative : agir pour l'emploi et contre l'exclusion. Session des 18-19-20 janvier 1994 du conseil national de la CFDT », Archives ANMT (2017-003-274)

³³⁴ « Actualité revendicative : agir pour l'emploi et contre l'exclusion. Session des 18-19-20 janvier 1994 du conseil national de la CFDT », Archives ANMT (2017-003-274)

³³⁵ « La CFDT, les chômeurs, l'Unedic, contribution au débat » document interne de la CFDT, 1998, p2, archives ANMT (2002-030-0010)

³³⁶ Citations de *Libération*, 5 janvier 1998.

³³⁷ « La CFDT, les chômeurs, l'Unedic, contribution au débat » document interne de la CFDT, 1998, p32, archives ANMT (2002-030-0010)

proportionnelle à leurs effectifs, très modestes. A quoi correspond cette nouvelle façon de militer³³⁸ ? » s'interroge le CFDT Magazine en 1996 derrière le titre « Le militantisme cathodique ». Qualifiés d'« enfants de l'ère Mitterrand³³⁹ », il leur est reproché de se positionner « contre » syndicats et partis, et de recourir parfois à l'action illégale. Pour ce qui concerne le chômage, la CFDT se prononce pour ne travailler qu'avec les associations du domaine de l'insertion.

Les chômeurs·euses dans les nouveaux mouvements sociaux

Ces « nouveaux mouvements sociaux³⁴⁰ » décriés par la CFDT sont effectivement le terrain de développement d'AC ! et des mouvements de chômeurs·euses dans leur ensemble, qui entretiennent des liens étroits avec les luttes pour le droit au logement, les luttes de sans-papiers, le féminisme et l'antiracisme, ou encore l'altermondialisme.

Les alliances peuvent être structurelles, organisationnelles, culturelles et idéologiques, ou toutes à la fois. Elles sont surtout des convergences d'objectifs face à la même conjoncture et à des difficultés qui se croisent.

Toutes ces luttes se recoupent car les discriminations s'effectuent généralement sur plusieurs niveaux. Les personnes victimes d'homophobie, de racisme ou de sexisme sont ainsi plus susceptibles de connaître le chômage ou au moins l'emploi précaire. Aussi elles ressentent ce même besoin de se réapproprier leur image en tant que groupe marginalisé. La presse indépendante et les fanzines jouent d'ailleurs un grand rôle dans ces luttes, et pas uniquement dans les milieux autonomes et libertaires. Des collectifs d'exclus de l'emploi tiennent par exemple leurs propres journaux vendus à la criée : *Rebondir*, *Macadam*, *Faim de siècle*³⁴¹,...

³³⁸ CFDT Magazine, n°216, juin 1996, p1

³³⁹ CFDT Magazine, n°216, juin 1996, p37

³⁴⁰ « l'expression 'nouveaux mouvements sociaux' (NMS) désigne, à partir du milieu des années 1960, l'ensemble des formes d'action collective qui se développent en dehors de la sphère industrielle » : « Le combat pour les droits des Noirs américains et la montée des revendications écologistes, régionalistes, féministes, pacifistes, étudiantes ou encore homosexuelles, semblent alors augurer, pour certains observateurs, une période caractérisée par l'émergence d'enjeux relativement spécifiques, opposés au système politique et social traditionnel. », FILLIEULE Olivier, MATHIEU Lilian et PECHU Cécile, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, 2e édition mise à jour et Augmentée., SciencesPo les presses, Paris, coll. « Références », 2020. p403.

³⁴¹ Un entrepreneur (Gérard Touati) a aussi tenté de lancer le sien sous le titre de « Vive l'emploi », il n'aurait fait qu'un exemplaire... Quant à la CFDT, elle a débattu l'idée (non retenue) d'un « Téléthon Emploi » au Bureau national de février 1992... « Actualité revendicative : agir pour l'emploi et contre

Leur direction commune qui se dégage de ces mouvements sociaux est une lutte pour les droits, pour la réappropriation d'une parole publique, pour la dignité des personnes, mais aussi une lutte anticapitaliste et contre l'extrême droite.

Une partie de ce recoupement de stratégies et de revendications concerne la lutte pour les droits fondamentaux. L'APEIS le MNCP et AC ! créent d'ailleurs avec d'autres organisations³⁴² le collectif « Droits Nouveaux » en 2005.

Pour Philippe Villechalane de l'APEIS, cette question est centrale :

« Nous revendiquons l'accès aux droits de tous·tes pour tous·tes. Ce n'est pas une question de solidarité mais une question de droits. Aujourd'hui la sémantique a beaucoup bougé : ils ont remplacé le droit pas la chance. On parle de donner leur chance aux jeunes des banlieues... On ne joue pas au loto ! Ce qu'on veut c'est des droits³⁴³. »

Dans les faits, les comités de chômeurs·euses sont nombreux à apporter un soutien aux luttes de sans-papiers et de l'association Droit au logement (DAL)³⁴⁴, participant à des réquisitions de logement notamment, tandis que les militants·es du DAL et de collectifs de sans-papiers forment toujours un grand cortège dans la manifestation annuelle d'AC !³⁴⁵. Tous ces groupes s'inscrivent dans le « mouvement des 'sans' »³⁴⁶ : sans-abris, sans-papiers, sans-emplois. Le mouvement des sans-papiers est alors en plein essor : grèves de la faim, occupations d'églises comme celle de St Bernard à l'été 1996,... D'autres, plutôt dans les sphères journalistiques et sociologiques, préfèrent se référer au terme d'exclusion, notion qui connaît un élan de popularité dans les années 1990 mais dont la connotation évoque davantage un rapport à l'emploi et aux politiques sociales voire à l'humanitaire qu'à la justice sociale³⁴⁷.

l'exclusion. Session des 18-19-20 janvier 1994 du conseil national de la CFDT », Archives ANMT (2017-003-274)

³⁴² la Coordination des Intermittents et Précaires d'Île-de-France, le Collectif National Droits des Femmes, le DAL, le Mouvement des quartiers pour la justice sociale (MQJS), l'Union syndicale Solidaires, le SNU-Pôle emploi (FSU), Stop Précarité, la Fondation Copernic.

³⁴³ Entretien.

³⁴⁴ Des militants·es AC ! ont par ailleurs mené des actions sur le thème du logement (grève de loyer, réquisitions de logements) avant de s'investir sur le terrain du chômage.

³⁴⁵ Manifestations du 1^{er} samedi de décembre qui ont changé de forme depuis 2018 (cf partie AC !).

³⁴⁶ MOUCHARD Daniel, « Les mobilisations des "sans" dans la France contemporaine », *op. cit.*, 2002, p. 425-447.

³⁴⁷ MATHIEU Lilian, « Le mouvement de décembre 1995. Une mobilisation hantée par l'«exclusion» », *Les mobilisations sociales à l'heure du précarité*, Presses de l'EHESP, Rennes, coll. « Lien social et

Ces alliances se concrétisent en outre lors d'actions conjointes telles que l'occupation de Beaubourg durant une semaine en décembre 1995 et la rédaction d'un « Appel des 'sans'³⁴⁸ » avec un millier de militants·es de l'association Droits Devant !!, du Comité des sans—logis, du DAL, de l'APEIS, d'AC ! et du MNCP³⁴⁹, ou encore l'ouverture d'un squat de 10 000 m² rue du Dragon à Paris avec le DAL et le Comité des sans-logis en 1994. L'ouverture de lieux d'organisations en commun témoigne de ces convergences, qui sont simultanément un choix de faire ensemble et un choix de se réunir en tant que catégories de personnes marginalisées : « lors de la réquisition d'un bâtiment, rue d'Aligre à Paris, le 15 décembre 1996, pour en faire une sorte de Bourse du Travail - il y a eu deux propositions : 'maison des ensembles' ou 'maison des sans'³⁵⁰ ». Ce lieu héberge une soupe populaire, des salles de réunion, des permanences d'AC ! et du DAL... Au total quarante-cinq mouvements, associations, et syndicats (CNT et SUD), se partagent cet immeuble de 2 000 m² appartenant à la mairie du 12^{ème} arrondissement, qui hébergeait auparavant des services du ministère du Travail.

Les stratégies d'actions ne craignent pas de recourir à l'illégalisme, du fait de leurs contraintes spécifiques en terme de ressources : « choix : mourir dans la légalité ou vivre dans l'illégalité. Ceux que nous défendons ont choisi : ils vivent dans l'illégalité forcée et revendiquent très haut et fort le droit au logement et le droit à la vie³⁵¹ ».

Il y a aussi défiance à l'égard de l'État et rejet de la représentativité. Cette défiance est motivée par une critique de l'État social comme pacificateur des mobilisations³⁵², et par prévention de l'utilisation politique du mouvement social³⁵³. Toutes ces actions visent

politiques », 2011, p. 125-145, [<https://doi.org/10.3917/ehesp.chaba.2011.01.01251>] ; DUNEZAT Xavier, « Mouvements de "sans", rapports sociaux et "exclusion sociale". L'introuvable groupe mobilisé », *Les mobilisations sociales à l'heure du précarité*, Presses de l'EHESP, Rennes, coll. « Lien social et politiques », 2011, p. 203-225, [<https://doi.org/10.3917/ehesp.chaba.2011.01.02031>] ; VIGUIER Frédéric, *La cause des pauvres : mobilisations humanitaires et transformations de l'État social en France (1945-2010)*, thèse de doctorat, Paris, EHESS, 2010.

³⁴⁸ « Les chômeurs desserrent l'étau », *Le Monde diplomatique*, 1er février 1998.

³⁴⁹ « Cinq ans d'un difficile coude à coude », *l'Humanité*, 25 janvier 2000.

³⁵⁰ VILLIERS Claire, « Associations de chômeurs et syndicats », *op. cit.*, 2006, p. 213-219.

³⁵¹ : Jean-Claude Amara, porte-parole de Droits devant, lors de l'ouverture du squat du Dragon, cité dans MOUCHARD Daniel, « Les mobilisations des "sans" dans la France contemporaine : l'émergence d'un "radicalisme autolimité" ? », *Revue française de science politique*, n° 4, vol. 52, 2002, p. 425-447, [<https://doi.org/10.3917/rfsp.524.04251>].

³⁵² MOUCHARD Daniel, « Les mobilisations des "sans" dans la France contemporaine : l'émergence d'un "radicalisme autolimité" ? », *Revue française de science politique*, n° 4, vol. 52, 2002, p. 425-447, [<https://doi.org/10.3917/rfsp.524.04251>].

³⁵³ « Appel pour l'autonomie du mouvement social », 1998 [<https://www.lesutopiques.org/lappel-pour-lautonomie-du-mouvement-social-1998/>]

non seulement la survie immédiate, mais aussi l'interpellation publique et la politisation des rapports de dépendance à l'État.

Des convergences se voient également avec Act Up³⁵⁴, ou encore avec les luttes payannes³⁵⁵. On retrouve également beaucoup de militants·es écologistes. « On était tous et toutes plus ou moins investis·es dans d'autres choses à côté de la lutte des chômeurs·euses³⁵⁶. » dira une militante d'AC !. On retrouve aussi sans surprise les principales organisations de chômeurs·euses dans tous les forums sociaux, les contre-somets et le mouvement altermondialiste³⁵⁷.

Les coalitions sont fluides et relèvent d'un processus qui peut se solidifier ou se déliter selon les périodes. Aussi les mêmes termes employés pour porter des revendications ne signifient pas la même chose, ne font pas échos à la même réalité matérielle, pour chaque groupe ou personne.

Le rapport aux partis politiques n'est pas figé non plus, bien que ces luttes s'en tiennent à l'écart. « On a commencé à se disputer à AC ! parce qu'il y en avait sur des listes municipales par-ci, des listes régionales par là... Sous domination du Parti Socialiste (PS). AC ! ne voulait pas faire de politique, mais personnellement je trouve qu'il faut que le mouvement se traduise politiquement quelque part³⁵⁸ », raconte une militante. Les relations restent relativement cordiales avec des élus·es du PS qui accueillent des marches de chômeurs·euses dans leurs communes en 1994, et certains·es membres d'AC ! sont proches des Verts³⁵⁹. Beaucoup de militants·es viennent surtout de la Ligue Communiste Révolutionnaire (LCR) et du Parti Socialiste Unifié (PSU), qui devient Alternative rouge et verte puis les Alternatifs en 1998. Ce dernier est d'ailleurs fondé à la maison des Ensembles et tous·tes ses membres sont également actifs·ves à AC !. La participation même simultanée de membres de ces partis ne semblent pas poser problème aux

³⁵⁴ MATHIEU Lilian, « Éléments pour une analyse des coalitions contestataires. La lutte contre le sida et le mouvement des chômeurs, de "Nous sommes la gauche" à Occupation », *Revue française de science politique*, n° 1, vol. 59, 2009, p. 77-96, [<https://doi.org/10.3917/rfsp.591.0077>].

³⁵⁵ MESINI Béatrice, « Résistances et alternatives rurales À la mondialisation », *Études rurales*, n° 169-170, 2004, p. 043-059, [<https://doi.org/10.4000/etudesrurales.8053>].

³⁵⁶ Entretiens AC !

³⁵⁷ L'APEIS par exemple envoie un·e délégué·e à chaque Forum social mondial, et de nombreux membres d'AC ! participent ou sont moteurs du mouvements altermondialiste (cf sous-parties « Marches européennes » et « Suites »).

³⁵⁸ Entretien avec N.M.

³⁵⁹ Qui n'est pas encore considéré comme un réel parti politique à ses débuts car très petit, selon une ancienne militante d'AC ! qui s'y est engagée.

organisations, du moment que ce n'est pas le PS (ou la droite, bien évidemment). Une politicienne des Verts ayant quitté AC ! au moment de sa première campagne électorale a d'ailleurs jugé que cette expérience de « militer avec les personnes cibles des politiques qu'on veut mettre en place³⁶⁰ » lui a été importante.

Rapports au militantisme chrétien

Ces nouveaux mouvements sociaux, qui se positionnent donc en rupture avec la tradition syndicale du mouvement ouvrier, se distancient également des œuvres sociales chrétiennes et leurs valeurs.

On retrouve une critique générale de la charité : « charité publique avec le Revenu minimum d'insertion (RMI) normalisant par le bas ces vies au rabais ; charité privée avec les restaurants du cœur³⁶¹. »

« Il fallait une autre démarche que celle des organisations caritatives dont l'action permet bien sûr d'éviter que l'on meure de faim mais ne permet pas à des centaines de milliers de gens de sortir d'un régime de soumission et de non-droit³⁶². »

Critique aussi du misérabilisme qui s'en assortit et dépolitise les luttes³⁶³.

Mais la rupture avec le christianisme, comme celle avec le syndicalisme, n'est pas aussi nette que cela. Pour Nicole Thé, AC ! serait une « jonction » entre « des militants syndicaux, de tradition chrétienne notamment, scandalisés par la misère croissante produite par une société qui continue d'accumuler des richesses » et militants « de sensibilité d'extrême gauche, qui entrevoient aussi le risque d'une division durable de l'unité de classe³⁶⁴. »

Cependant hormis des liens restants entre le MNCP et les milieux chrétiens hérités du réseau Partage, et de deux personnes ayant milité aux JOC avant de fonder AC !, le

³⁶⁰ Entretien avec F.B., militante à AC ! entre 1993 et 1997.

³⁶¹ DETHYRE Richard et ZEDIRI-CORNIU Malika, *La révolte des chômeurs*, op. cit., 1992. p24

³⁶² COUPE Annick et MARCHAND Anne, *SUD, syndicalement incorrect*, op. cit., 1998.p229

³⁶³ MAURER Sophie et PIERRU Emmanuel, « Le mouvement des chômeurs de l'hiver 1997-1998 Retour sur un « miracle social » », *Revue française de science politique*, n° 3, vol. 51, 2001, p. 371, [<https://doi.org/10.3917/rfsp.513.0371>].

³⁶⁴ THE Nicole, *Entre revendication et subversion : le mouvement des chômeurs en France*, Courant alternatif, Paris, 2000.

mouvement des chômeurs·euses des années 1990 se tient loin globalement du militantisme chrétien et des secteurs caritatifs. Il penche à ce titre plus du côté du positionnement autonome.

III) Influences du mouvement autonome

Tandis que la « bande des quatre » et leurs organisations alliées s'organisent de concert, des comités autonomes continuent de suivre leur propre route, tenant autant que possible à l'écart les syndicats, associations et groupes assimilés. Très distants des médias également, ces comités tendent à rester hors des radars du grand public.

Ils laissent néanmoins des traces dans leurs quelques fanzines et brochures, dont certains ont été archivés par des militants·es de leur région, et dans une poignée de revues de la gauche radicale. Une documentation très complète des activités de ces comités autonomes a été réalisée par quelques participants·es d'un regroupement informel baptisé l'Assemblée de Jussieu, qui tente de décrire de la manière la plus exhaustive possible les événements des années 1997-1998 tels qu'ils y ont participé, dans un recueil titré *Lundi au soleil*³⁶⁵ et paru en mai 1998.

Ses quarante co-auteurs·rices se présentent comme « souvent en rupture, voire étrangers aux syndicats, partis et associations officielles », souhaitant faire circuler plus largement les idées et réflexions du mouvement tout en étant « maîtres de [leur] expression »³⁶⁶.

« La décision de concevoir et de fabriquer ce recueil n'a pas remporté l'unanimité dans notre assemblée. [...] Finalement, ainsi que nous faisons à Jussieu, sans qu'il y ait besoin d'accord unanime, les plus intéressés par un projet l'ont réalisé³⁶⁷. »

L'ouvrage se présente comme une collection de tracts et de récits, incluant une chronologie des événements. Certains·es ont voyagé à travers la France et même à l'étranger pour rencontrer d'autres collectifs et recueillir leur récit.

³⁶⁵ En référence à la chanson de Claude François sortie en 1972 (plus précisément chantée par lui : la musique a été composée par Patrick Juvet et les paroles coécrites par Frank Thomas et Jean-Michel Rivat). Ouvrage édité par les éditions L'Insomniaque et accessible à la BNF mais aussi sur le site internet d'Archives autonomie.

³⁶⁶ Du fait de ces choix (éloignement des médias et récits rédigés par les protagonistes elleux mêmes), il est évidemment possible que l'ampleur des événements ait tendance à être surestimée plutôt que l'inverse. On constate d'ailleurs l'estimation récurrente d'une « trentaine » de personnes participant à chaque comité autonome, ce qui peut varier énormément selon les conceptions : s'agit-il d'un noyau de 5 personnes actives et leurs camarades qui se rendent aux assemblées par soutien, ou un noyau de 30 personnes investies ? De plus aucun nombre précis de comités autonomes de chômeurs·euses n'apparaît, 150 collectifs auraient été référencés fin mars 1998, mais incluent certains groupes AC !, CGT ou associatifs.

³⁶⁷ LA BANDE A 35 HEURES PAR JOUR et L'INSOMNIAQUE (dir.), *Le lundi au soleil*, op. cit., 1998. p3

Assemblées autonomes

L'Assemblée de Jussieu est issue de l'occupation de l'École normale supérieure (ENS), le 14 janvier 1998 « sous les auspices d'une grande banderole rivée à la toiture proclamant 'chômeurs précaires travailleurs étudiants / assemblée des luttes / revenu garanti pour tous'³⁶⁸ ». Expulsée deux jours plus tard, les occupants·es sortent manifester déguisés·es, dans un cortège « des flagellants », sorte d'improvisation théâtrale mobile, scandant des slogans « du travail, pas de salaire, et des heures supplémentaires ! », « 35 heures par jour », « un dieu, un maître, le patron ! » ou encore tournant en dérision la CGT. La manifestation se termine par une réquisition dans la brasserie La Coupole. Sous le feu de l'action, le directeur offre repas et champagne aux manifestants·es³⁶⁹, qui s'en vont ensuite occuper un hôtel pour la nuit. Leur mot d'ordre : « réquisitionner les richesses, là où elles se trouvent ». L'événement permet des rencontres et c'est là que circule le premier appel à se réunir en assemblée à l'université de Jussieu. Environ quatre-cent personnes répondent à l'invitation trois jours plus tard.

L'AG³⁷⁰ se pérennise sur un rythme bi-hebdomadaire jusqu'en mai, et rassemble une centaine de personnes en moyenne. Elle « fonctionne sans tour de parole, sans ordre du jour et sans pouvoir décisionnel. Y vient qui veut pour proposer ce qu'il veut³⁷¹. »



Figure 28 Manifestation dite "des flagellants", cortège d'occupants de l'ENS le 16 janvier 1998

Elle ne représente qu'un regroupement autonome parmi (au moins) des dizaines d'autres en France lors du mouvement des chômeurs·euses de l'hiver 1997-1998.

Les deux cartes ci-dessous, réalisées par les auteurs·rices de *Lundi au soleil*, entendent représenter deux « axes » de déploiement du mouvement, traçant ainsi une nette distinction entre actions unitaires

³⁶⁸ « La contre-révolution negriste en France », *Negrisme & Tute bianca : une contre-révolution de gauche*, Mutines Séditions, 2004 [<http://mutineseditions.free.fr/negrisme/intronegri.html>]

³⁶⁹ Et accessoirement des emplois

³⁷⁰ Assemblée générale

³⁷¹ « Paris, la lutte malgré tout ! », dossier « Mouvement des chômeurs et précaires », *Courant alternatif* mars 1998, p9

décidées au niveau national par les « organisations représentatives³⁷² » avec leurs mots d'ordre d'un côté, de l'autre des « idées-actions » venant de la base et se propageant horizontalement (même si en réalité tous les mots d'ordre viennent de la base). Ces deux cartes sont pour autant placées au même niveau, car les auteurs·rices reconnaissent que les mêmes problèmes sont abordés, seulement « chacun y a répondu avec ses moyens et par une forme d'organisation qui lui semblait la plus appropriée³⁷³ ». Il n'y a donc pas véritablement d'opposition entre deux mouvements distincts, mais plutôt un mouvement secondaire, mené en miroir de l'autre mais n'obéissant à aucune décision nationale et agissant selon ses propres ressources. Si les différences de revendications sont de l'ordre du niveau de radicalité des attendus immédiats - transport gratuit pour tous·tes plutôt que pour les sans-emplois seulement par exemple - la lecture du recueil fait ressortir avant tout une volonté d'indépendance sans compromis à l'égard de toute forme de lien avec des syndicats³⁷⁴ ou associations subventionnées.

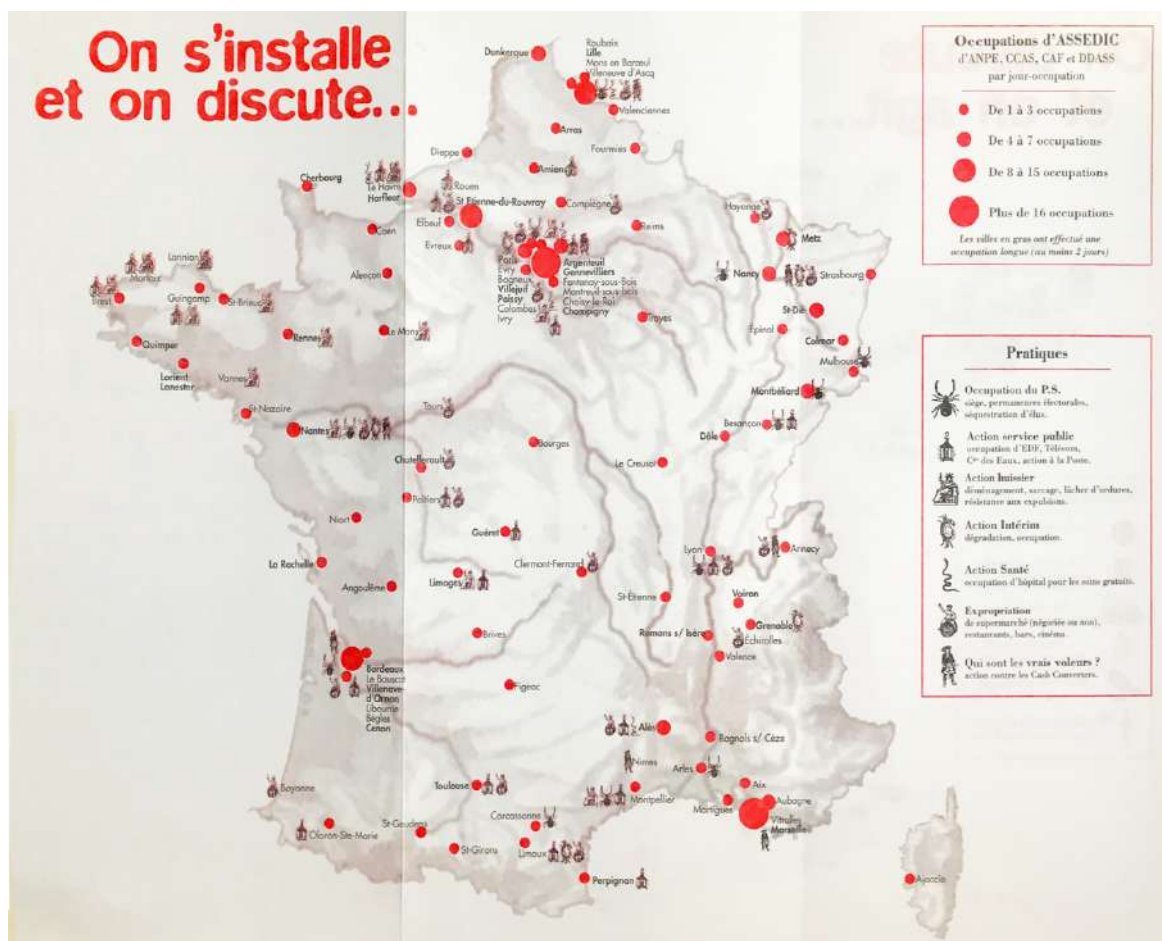


Figure 29 Carte des actions coordonnées nationalement par AC !, le MNCP, l'APEIS, la CGT chômeurs durant l'hiver 1997-1998. *Lundi au soleil*, p1.

³⁷² LA BANDE A 35 HEURES PAR JOUR et L'INSOMNIAQUE (dir.), *Le lundi au soleil*, op. cit., 1998. p2

³⁷³ *Ibid.* p2

³⁷⁴ à part la CNT qui semble autant active à AC ! que dans le mouvement autonome.

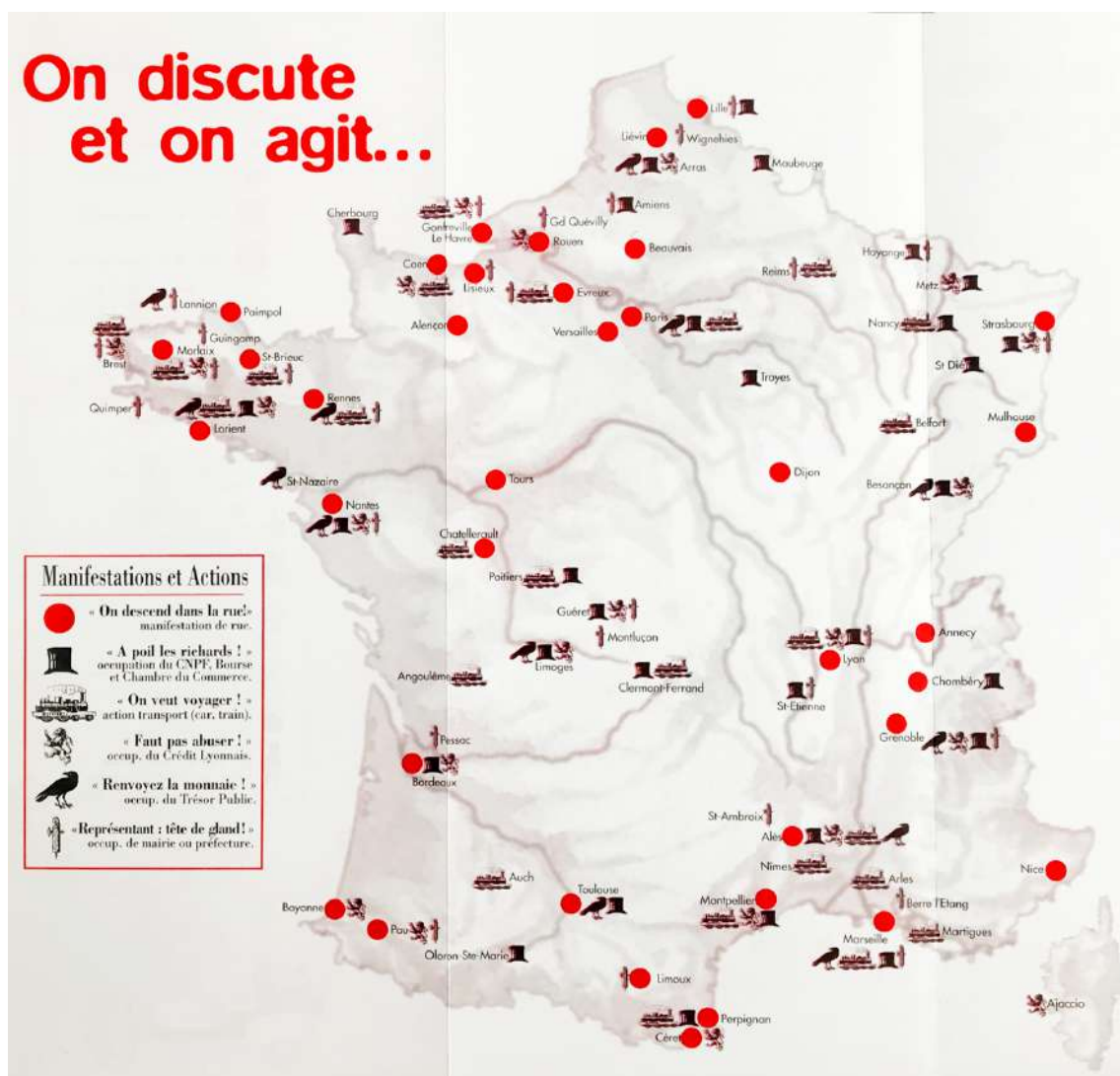


Figure 30 Carte des actions menées par les comités autonomes durant l'hiver 1997-1998 *Lundi au soleil*, p2.

Deux grandes coordinations autonomes sont organisées durant le mouvement, en marge des assises AC ! : d'abord un regroupement à Nantes les 19 et 20 février 1998, à la Manufacture des tabacs occupée, avec des collectifs de Rennes, Saint-Brieuc, Guingamp, Morlaix, Vannes, Cholet, La Roche, Toulouse, Pau, Strasbourg et Paris. Puis un second à Strasbourg les 31 mars et 1^{er} avril 1998. Entre les deux a lieu une rencontre franco-belge à Bruxelles avec des squatteurs·euses belges, des participants·es de l'assemblée de Jussieu et le collectif « chômeurs pas chiens » de Liège.

Quelques exemples significatifs de comités autonomes dont le récit est présenté dans ce recueil sont ceux d'Arras, Clermont-Ferrand et Strasbourg³⁷⁵.

³⁷⁵ Dix-sept comités autonomes témoignent directement dans l'ouvrage (hors tracts ou récits personnels collectés). Quatorze d'entre eux racontent des expériences d'occupations. Ces trois villes sont ici choisies pour leur niveau de détail.

A Strasbourg, le mouvement autonome serait plus fort qu'AC ! ou la CGT Privés d'emploi³⁷⁶. Il démarre par l'occupation de la mairie le 11 janvier 1998³⁷⁷, suivie par l'organisation d'une AG quotidienne à une trentaine de personnes³⁷⁸, puis de manifestations violemment réprimées (plusieurs personnes auraient atterri à l'hôpital), et d'actions directes, comme une réquisition dans une brasserie où se tient une conférence du vice-président du CNPF le 19 janvier³⁷⁹, l'interruption d'une conférence de jeunes chefs d'entreprise à l'hôtel Hilton³⁸⁰, ou des sketches comiques devant Cash Converters et le Crédit lyonnais sur le thème « les voleurs ce sont les riches ». L'assemblée entretient des liens avec des comités allemands et suisses, mais se divise par des conflits internes avec des membres de la LCR. Il ne dure que quelques mois.

A Clermont Ferrand, autonomes et AC ! fonctionnent de pair avec le soutien de la CNT et de SUD, mais tiennent la CGT et la CFDT à l'écart au motif qu'ils ne seraient intéressés que « pour leurs intérêts politiques et enjeux électoraux » et ne seraient solidaires que « tant qu'on fait ce qu'ils disent³⁸¹ » en condamnant certaines de leurs actions. Faute de local, les militants·es occupent la place de la mairie tout l'hiver³⁸². D'abord avec deux grandes tentes³⁸³ qui font office de forum public, équipées seulement d'un brasero pour se réchauffer la nuit. On y organise repas collectifs, réunions, débats et fêtes : « c'était très intense et les journées étaient trop courtes³⁸⁴ » racontent des membres du collectif autonome, qui disent voir défiler tantôt des fêtards·es, des personnes sans-abris et des camarades solidaires venant leur apporter des croissants au matin. Le lieu sert aussi à mobiliser les passants·es qui se voient proposer de signer des pétitions ou de déposer leur dossier d'aide d'urgence³⁸⁵, et reçoit le soutien de la population. Au bout de près de deux mois à dormir dehors en plein hiver, les squatteurs·euses parviennent à monter secrètement, dans la nuit du 26 au 27 février, un chalet en kit acheté avec l'argent des dons récoltés. Après 83 jours d'occupation de la place et peu

³⁷⁶ « Le mouvement de chômeurs et de précaires à Strasbourg- chronologie », janvier 1998, dossier « Mouvement des chômeurs et précaires », *Courant alternatif* mars 1998, p6

³⁷⁷ Occupation selon *Lundi au soleil*, invitation à occuper de la part du maire selon *Le Figaro*, « De Marseille à Lille », *Le Figaro*, mercredi 14 janvier 1998

³⁷⁸ qui passe à trois fois par semaine après deux mois environ

³⁷⁹ COMBESQUE Marie Agnès, *Ça suffit! histoire du mouvement des chômeurs*, op. cit., 1998. p211

³⁸⁰ *Ibid.* p215

³⁸¹ LA BANDE A 35 HEURES PAR JOUR et L'INSOMNIAQUE (dir.), *Le lundi au soleil*, op. cit., 1998. p12

³⁸² « Encore une dizaine de lieux occupés », *Sud-Ouest*, lundi 19 janvier 1998.

³⁸³ montées le 8 janvier 1998.

³⁸⁴ LA BANDE A 35 HEURES PAR JOUR et L'INSOMNIAQUE (dir.), *Le lundi au soleil*, op. cit., 1998. p11

³⁸⁵ Pour les fonds sociaux des Assedic, dont nous reparlerons en 3^{ème} partie.

après les élections municipales, iels seront expulsés·es, leurs affaires jetées dans des bennes et le chalet arraché. En contrepartie, la mairie leur offre un local excentré à partager entre autonomes et AC !.

A Arras, c'est une maison qui est offerte au mouvement par la mairie. Commencé sous l'impulsion de la CGT en 1994, le groupe est plus proche d'AC !, mais compte aussi des autonomes. Il tient deux AG par semaine en avril 1998. Lors des grosses occupations, comme celles de décembre et janvier, la vie commune efface les différents : « Les ASSEDIC ressemblent à une maison, on s'y lève, on y reste on y dort. Il n'y a plus de conflits AC!-CGT, on est les occupants³⁸⁶. » Mais les autonomes font sortir la presse, et ne tardent pas à se refâcher avec la CGT. Le 29 décembre, iels forcent la porte de la préfecture³⁸⁷, qui ne les avait pas conviés·es à sa table ronde rassemblant les représentants·es des institutions sociales et les associations de sans-emplois. Tandis qu'un agent de police les menace avec son arme de service, le porte-parole de la CGT s'exclamerait : « Les casseurs, on n'est pas avec eux ! », « Il est hué. Il se reprend et reconnaît devant tous qu'il s'est trompé, qu'il retire ce qu'il a dit.³⁸⁸ ». Finalement reçus·es à la préfecture, iels refusent des solutions au cas par cas et obtiennent d'envoyer un délégué à l'entrevue prévue avec Lionel Jospin le 8 janvier. Problème : le camarade d'AC ! mandaté se serait fait arrêter pour avoir fraudé le train pour s'y rendre... Il serait libéré sur appel de Matignon³⁸⁹.

Deux jours plus tard, suite à l'évacuation des ASSEDIC par une centaine de CRS qui se serait déroulée violemment – une personne finit à l'hôpital³⁹⁰ - une manifestation est organisée à Lille en réponse, et témoigne d'une ambiance pour le moins impétueuse :

« On était soixante-dix d'Arras à venir par le train gratuit, avec nos œufs et nos pétards comme d'habitude, parce qu'on fait toujours les manifs comme ça, bien dans la gaieté ! Nous on voulait péter la permanence de Delebarre, PS, à Lille. La CGT nous a bloqués avec une voiture, car on avait pris la tête de la manif. A la permanence, on pète, on balance des trucs, la CGT nous arrête. A la fin de la

³⁸⁶ *Ibid.* p13

³⁸⁷ « Les chômeurs d'Arras forcent la préfecture. », *Libération*, 30 décembre 1997.

³⁸⁸ LA BANDE A 35 HEURES PAR JOUR et L'INSOMNIAQUE (dir.), *Le lundi au soleil*, op. cit., 1998. p13

³⁸⁹ LA BANDE A 35 HEURES PAR JOUR et L'INSOMNIAQUE (dir.), *Le lundi au soleil*, op. cit., 1998. p13 Je n'ai pas réussi à vérifier cette information, en revanche la personne citée est effectivement présente à la rencontre du 8 janvier à Matignon.

³⁹⁰ *Ibid.* p14

manif, on est allés à la préfecture, nous seuls. On charge, on fait tomber la palissade. La CGT s'interpose, on les tape un peu³⁹¹. »

Outre cet unique récit de violence physique, le reste des témoignages relève bien plus d'actions festives que de bagarres.

L'originalité du mouvement de chômeurs·euses autonome tient surtout dans sa mise en scène et son récit de soi. En se tenant loin de la presse et des discours misérabilistes qu'elle tend à encourager, les comités autonomes privilégient d'autres formes d'expressions plus créatives et subversives : de la nourriture réquisitionnée en supermarché redistribuée lors de pique-niques publics gratuits aux spectacles de rue, toute leurs communications passent par l'espace public. On se sert du champagne dans les magasins, on investit un restaurant huppé, on occupe des sièges de campagne comme celui de la gauche plurielle à Paris³⁹². A Nantes, pour boycotter des élections, on élabore un spectacle autour d'un faux bureau de vote que l'on finit par brûler sur une place du centre-ville.

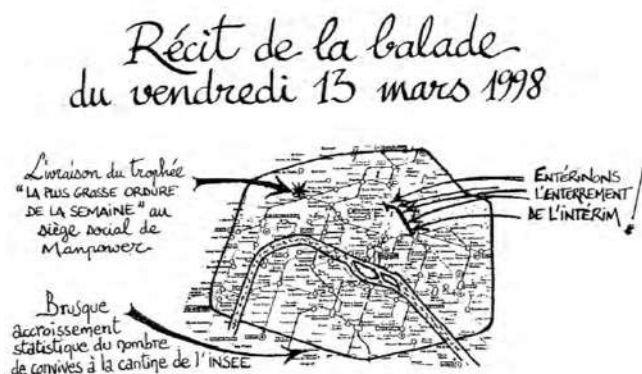


Figure 31 Récit dessiné d'une « balade de chômeurs heureux » dans *Lundi au soleil*, p115.

Une pratique emblématique de cet éphémère mobilisation est celle des « balades de chômeurs heureux » dans Paris. En référence à la chanson *La ballade des gens heureux* de Gérard Lenormand, elles consistent à sortir dans la rue en groupe et à causer du désordre en chemin : par exemple en s'invitant dans des cantines d'entre-

prises, en rejoignant divers rassemblements alliés, en faisant du bruit dans des agences d'interim, ou en partant en manifestation spontanée... L'idée est de mener une « grève de la galère. puisque les patrons utilisent notre image de galériens pour terroriser tout le monde, rien de mieux que la propagande par le fait pour porter un coup à cette situation³⁹³ ».

³⁹¹ *Ibid.* p14

³⁹² Lors du premier tour des élections régionales le 15 mars 1998.

³⁹³ LA BANDE A 35 HEURES PAR JOUR et L'INSOMNIAQUE (dir.), *Le lundi au soleil*, op. cit., 1998. p130

Chôm'heureux·ses et critiques du travail salarié

L'influence des groupes de la mouvance autonome dans le mouvement de 1997-1998 est aussi manifeste en ce qui concerne les idées qui y circulent, notamment la critique du travail et les réflexions sur un revenu de base.

Si la critique du travail sous le capitalisme remonte à Marx³⁹⁴ et prend de multiples formes dans les milieux intellectuels, de la simple déconstruction de l'idéologie du travail à la critique de la valeur³⁹⁵, nous ne citerons ici que les mots des protagonistes direct du mouvement social étudié par soucis de ne pas s'égarer dans l'histoire des idées.

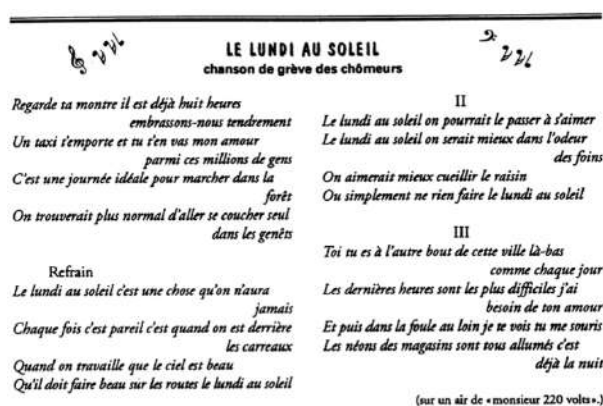


Figure 32 Paroles de la chanson *Lundi au soleil* (1972), publiées dans un fanzine de l'Assemblée de Jussieu en février 1998.

Les réflexions qui reviennent le plus dans *Lundi au soleil* comme dans tous les articles de revues ou fanzines de ces groupes reviennent principalement à quatre idées.

La première concerne le soucis de réorganiser l'économie autour de besoins sociaux. A l'inverse, les professions considérées nuisibles sont pointées du doigt : industries de l'armement, publicité, agroindustriel, industries polluantes... « Les emplois les plus utiles sont rarement les mieux payés, les plus reconnus et les plus stables³⁹⁶. » Ainsi pour eux, revendiquer le droit au travail « occulte toute réflexion sur son pourquoi et sa finalité. Produire quoi ? Pour quels besoins ? Produire comment ?³⁹⁷ »

³⁹⁴ « Donc, tandis que les serfs fugitifs ne voulaient que développer librement leurs conditions d'existence déjà établies et les faire valoir, mais ne parvenaient en dernière instance qu'au travail libre, les prolétaires, eux, doivent, s'ils veulent s'affirmer en valeur en tant que personne, abolir leur propre condition d'existence antérieure, laquelle est, en même temps, celle de toute la société jusqu'à nos jours, je veux dire, abolir le travail. » -Marx & Engels, *L'Idéologie allemande*, 1845

³⁹⁵ Voir ASTARIAN, BRUNO, *Aux origines de l'"antitruavail"*, Echanges et Mouvements., 2005 ; HEMMENS Alastair, *Ne travaillez jamais: la critique du travail en France de Charles Fourier à Guy Debord*, Crise & critique, Albi, 2019 ; KURZ Robert, LOHOFF Ernst, TRENKLE Norbert, GALTIER Olivier, KUKULIES Wolfgang et MERCIER Luc, *Manifeste contre le travail*, L. Scheer, Paris, coll. « Lignes », 2002 ; CHRISTIN Rodolphe, GODARD Philippe, GIULIANI Jean-Christophe, et LEGROS Bernard (dir.), *Le travail, et après?*, éco-société, Montréal, Québec, 2017.

³⁹⁶ « Le chômage en question », *No Pasaran*, 1998

³⁹⁷ « Le chômage en question », *No Pasaran*, 1998

La seconde notion est celle de la décorrélation du travail et du revenu, dans la mesure où les droits humains élémentaires ne devraient pas découler du travail mais être assurés à tous·tes sans condition, grâce à un revenu d'existence digne³⁹⁸.

La troisième idée est la critique de l'idéologie du travail comme idéologie bourgeoise, et la remise en question de la centralité du travail dans la société. Le travail représenterait un espace d'exploitation du prolétariat pour le profit de la bourgeoisie, et non pas un lieu d'émancipation. La valeur morale accordée au travail est donc désignée comme une valeur au service des classes dirigeantes, dont il faudrait se défaire dans une perspective de lutte des classes :

« Non, nous ne pleurnicherons pas pour obtenir des emplois, nous ne supplierons pas les patrons de nous exploiter, nous ne ramperons pas à genoux devant les employeurs, histoire que les salaires baissent encore un peu plus. Ce que fait le travaillisme, c'est propager de la mauvaise conscience pour aiguïser la concurrence dans l'obtention d'un poste, pour que le travail devienne une lutte de tous contre tous, et ce, pour le seul profit des exploiters³⁹⁹. »

Enfin, ces groupes dénoncent les conditions de travail sous le capitalisme : l'insertion sociale serait synonyme pour la plupart des personnes d'insertion dans des relations hiérarchiques, de pouvoir et d'aliénation.

AC ! n'est pas en marge de toutes ces réflexions, ainsi sa co-fondatrice Claire Villiers remarque en 2000 : « On est insensiblement passé du mot d'ordre de 68 – 'ne pas perdre sa vie à la gagner' – à celui de 1985 – 'tout vaut mieux que le chômage'⁴⁰⁰. ». « Peut-on combattre le capitalisme en étant totalement à l'écart des rapports de production ou peut-on construire des rapports de production qui échappent à la domination ?⁴⁰¹ », interroge-t-elle encore. « La critique de l'emploi c'est la critique du capital⁴⁰² » dira un autre

³⁹⁸ Les revendications de revenu garanti sont abordées en 3^{ème} partie.

³⁹⁹ « Notre insertion contre la leur ! », *Vacarme*, n° 1, vol. 7, 1999, p. 36, [<https://doi.org/10.3917/vaca.007.0036>].

⁴⁰⁰ MANGEOT Philippe et RENOARD Jean-Philippe, « « on veut aller où ? », *op. cit.*, 2000, p. 45-50.

⁴⁰¹ COUPE Annick et MARCHAND Anne, *SUD, syndicalement incorrect*, *op. cit.*, 1998, p. 235

⁴⁰² Entretien avec P.S., militant AC !

militant. La revue *Collectif* était d'ailleurs déjà à l'écoute des critiques formulées par l'ACP et sa revue *CASH*⁴⁰³.

Une militante de l'ACP, précaire par choix, et s'affirmant « pour l'autonomie des luttes », explique dans un entretien en 1990 son choix de militer à l'écart d'une « structure syndicale qui ne défend pas du tout ces points de vue⁴⁰⁴ » : « C'est la structure même du syndicat qu'il faut remettre en cause, cette structure basée sur l'entreprise. » Derrière la revendication d'un revenu garanti égal au SMIC, il y a l'intention de dissocier le salaire du travail. « En fait ce que l'on a obtenu au bout de 5 ans de lutte, c'est un revenu minimum d'insertion qui est de 1875 F quand on le touche de façon pleine, pour une personne seule. [...] Quand on s'est battu sur le RMI pour qu'il soit égal au SMIC, il y aurait dû y avoir levée en masse de tous les syndicats. »

« Il est apparu nécessaire de remettre en question cette idée que la bourgeoisie et les médias tentent de nous inculquer depuis longtemps : le travail salarié ou lucratif est la seule manière de s'intégrer à la société, de prouver aux yeux des autres sa propre valeur et d'accéder à un statut social positif, enviable. La réalité est beaucoup plus crue : nous sommes obligés de vendre notre force de travail. [...] Non, nous ne nous sentons pas de réclamer 'le plein emploi', comme le fait la CGT, ou de chanter des louanges à la gloire du travail.⁴⁰⁵ »

Les questions soulevées sont celles de maîtriser le but du travail produit, ses conditions et conséquences, et de contrôler ses bénéfices. Cette préoccupation de se réapproprier la finalité de son travail (militant y compris) et d'échapper aux rapports de domination se retrouve dans les relations du mouvement autonome aux partis et syndicats :

« Nous n'avons pas de chef qui pense à notre place, ni de Comité central dont il faudrait suivre la ligne. Mais nous n'en voulons pas. Nous ne luttons pas pour permettre à d'autres de prendre la place des exploiters actuels⁴⁰⁶. »

⁴⁰³ Ce n'est pas non plus anodin que l'on retrouve autant d'archives de *CASH* dans les archives d'AC ! à Roubaix et à Montreuil.

⁴⁰⁴ « Grand entretien chômage, précarité, et action collective », Collectif n°11, p8-15

⁴⁰⁵ « Déclaration du collectif des chômeurs, précaires et solidaires d'Alès » (21/04/98) LA BANDE A 35 HEURES PAR JOUR et L'INSOMNIAQUE (dir.), *Le lundi au soleil*, op. cit., 1998. p7-8

⁴⁰⁶ « Déclaration du collectif des chômeurs, précaires et solidaires d'Alès » (21/04/98) *Ibid.* p9

Chômeurs·euses autonomes et organisations

Une véritable méfiance apparaît envers les personnes qualifiées de « militants professionnels ». Ces rapports sont très variables selon les régions et les périodes.

Il peut ainsi se produire des divisions de collectifs « entre CGT ou AC! d'un côté et individus de l'autre (Vannes, Brest, Saint-Brieuc, Cholet !, etc.)⁴⁰⁷ ». A Nantes, un collectif autonome mène sa propre occupation (de locaux associatifs municipaux) et se tient à l'écart du groupe AC-SCALP, CNT, CGT privés d'emploi. Cette dernière aurait ouvert un « bureau d'embauche » aux portes d'une usine, qu'il commente : « avec de telles actions, la CGT, se situe à des années lumières d'une quelconque critique ou remise en cause du salariat⁴⁰⁸ ». Il est également reproché aux quatre organisations nationales de soutenir les projets de loi des 35 heures et contre l'exclusion. Pour elleux, travailler ensemble reviendrait à « dépendre d'états-majors parisiens qui se règlent sur les échéances politiciennes et se comportent comme une direction politique auto-proclamée du mouvement⁴⁰⁹ »

Les auteurs·rices de *Lundi au soleil* se montrent très critiques d'AC !, tout en reconnaissant que le mouvement a débuté sous son impulsion. L'occupation de l'ASSEDIC rue Vicq-d'Azir à Paris par AC!, la CNT, et des indépendants, suivie de celle du siège de la CFDT par le même groupe qui retient Nicole Notat pendant plus de trois heures en juin 1997, jusqu'à se faire expulser par des « CDFTistes aux gros bras⁴¹⁰ » sont perçues comme des moments d'alliance effective. Cependant, iels reproche à AC ! et ses compères de prétendre à la représentation des chômeurs·euses dans des négociations gouvernementales, et ce sans être majoritaires dans le mouvement⁴¹¹. Selon elleux « Ces associations, ainsi que la CGT, ont tenté d'utiliser le mouvement des chômeurs comme masse de manœuvre au service d'intérêts qui n'étaient que les leurs, et finalement ceux

⁴⁰⁷ « Chômeurs : pour l'autonomie ! », dossier « Mouvement des chômeurs et précaires », *Courant alternatif* mars 1998, p7

⁴⁰⁸ « Chômeurs : pour l'autonomie ! », dossier « Mouvement des chômeurs et précaires », *Courant alternatif* mars 1998, p6

⁴⁰⁹ « Chômeurs : pour l'autonomie ! », dossier « Mouvement des chômeurs et précaires », *Courant alternatif* mars 1998, p6

⁴¹⁰ LA BANDE A 35 HEURES PAR JOUR et L'INSOMNIAQUE (dir.), *Le lundi au soleil*, op. cit., 1998. p17

⁴¹¹ Ce qui serait impossible à établir ou à démentir compte tenu du mode de mobilisation et d'alliances très fluide, qui ne permet pas de compter de manière distincte les partisans de l'autonomie d'un côté, les participants·es à AC ! de l'autre, ni même les membres d'associations ou syndicat d'un côté, les participants·es à AC ! de l'autre, AC ! n'étant pas une association à laquelle il est possible d'adhérer sur papier.

du gouvernement, sur les 35 heures en particulier » mais auraient été vite « débordées y compris par leurs propres sympathisants, et très vite on a vu une autre occupation de l'espace et de la rue, une autre manière de poser la question du travail et du chômage, un autre style de réquisition⁴¹²... »

Quelques mobilisations rassemblent tout de même autonomes de l'assemblée de Jussieu et membres d'AC !, comme une action contre un magasin Cash Converters, rue de la Roquette à Paris⁴¹³, à laquelle participent 150 personnes dont des militants·es d'AC ! et de la CNT. Ce type d'action plus radicale, qui consiste ici à sortir des marchandises sur le trottoir derrière les slogans « Réquisition immédiate ! Redistribution permanente ! », subit davantage de répression. Quarante personnes sont ainsi interpellées, et quatre sont placées en détention provisoire en attendant leur procès. L'action est d'emblée dénoncée par Jacqueline Lazare, secrétaire de la CGT, et par Richard Dethyre, qui estime que les responsables d'AC ! se feraient déborder⁴¹⁴.

Rapprochés par la volonté de se coordonner à grande échelle à partir de la base, et par des actions tantôt communes tantôt similaires à celles d'AC ! (occupation des ASSE-DIC et ANPE, ouvertures de squats, alliances avec luttes de sans-papiers et luttes paysannes⁴¹⁵), le mouvement autonome se démarque aussi des associations et syndicats par son refus de recourir aux médias ou à des subventions gouvernementales⁴¹⁶.

Étouffés par l'absence de relais médiatiques, la répression judiciaire, et le travail demandé par la vie collective en autogestion dans les lieux occupés, il est difficile de savoir combien de temps ces collectifs ont perduré après mai 1998.

Pour l'OCL, qui craint que le mouvement se range derrière les revendications de la CGT, « il semble que dans la majorité des cas, [le mouvement libertaire] ait été le plus souvent le porteur de valise, plutôt qu'impulser d'un mouvement autonome de chômeurs·euses porteur d'autres valeurs que celle du travail salarié en réponse au chômage⁴¹⁷ ». A l'inverse, certains responsables de la CGT Privés d'emploi impute le

⁴¹² LA BANDE A 35 HEURES PAR JOUR et L'INSOMNIAQUE (dir.), *Le lundi au soleil*, op. cit., 1998. p17

⁴¹³ Tract « les chômeurs en prison », 13 février 1998, signé « Philippe, participant aux AG de Jussieu », archives privées du fonds d'Archives autonomie.

⁴¹⁴ LA BANDE A 35 HEURES PAR JOUR et L'INSOMNIAQUE (dir.), *Le lundi au soleil*, op. cit., 1998. p70

⁴¹⁵ Il est fait mention à plusieurs reprises de contacts entre chômeurs·euses et membres de la Confédération paysanne (potagers communs, échanges)

⁴¹⁶ LA BANDE A 35 HEURES PAR JOUR et L'INSOMNIAQUE (dir.), *Le lundi au soleil*, op. cit., 1998. p130

⁴¹⁷ « Qu'on chôme ou qu'on bosse, ils empochent ! », OCL Reims, janvier 1997, dossier « Mouvement des chômeurs et précaires », *Courant alternatif* mars 1998, p9

déclin d'AC ! à partir des années 2000 à « l'influence croissante de la CNT et des courants libertaires⁴¹⁸».

Pour un militant permanent d'AC ! rencontré, il n'y a pas de conflit mais plutôt co-existence, sinon continuité entre la mouvance autonome et AC !, dont un grand nombre de militants·es sont issus·es de ces milieux⁴¹⁹ : « Des gens faisaient le lien, mais sinon il y avait plutôt de l'indifférence. Chacun faisait ses trucs avec son approche, il n'y avait pas de tensions particulières. »

⁴¹⁸ BEROUD Sophie, « L'influence contrariée des “privés d'emploi” dans la CGT », *op. cit.* p169

⁴¹⁹ Certaines sources notent même une forte coloration libertaire d'AC ! selon les régions.

Conclusion

La structuration d'un mouvement de chômeurs·euses émanant de la base repose essentiellement sur les alliances entre groupes existants, et la mise à disposition de ressources (équipement matériel, réseau, financements) de la part d'organisations extérieures.

Chaque organisation ayant des objectifs finaux et priorités qui diffèrent sensiblement, l'entente se crée essentiellement dans l'urgence de la lutte à mener et sur les premières étapes à viser. Si les rapports avec les syndicats peuvent être conflictuels, en particulier au niveau des instances confédérales, beaucoup de militants·es s'investissent à titre individuel dans le mouvement et lui apporte leurs expériences.

« La gravité de la situation, l'urgence de répondre concrètement font que ce qui rassemble est privilégié par rapport à ce qui peut potentiellement diviser (du moins dans la grande majorité des cas); il faut cultiver cela avec une détermination farouche, c'est la condition sine qua non de la poursuite conjointe du débat et de l'action⁴²⁰. »

Cette unité est la condition première de la tenue de la mobilisation sur la durée. L'alliance de la « bande des quatre » leur permettra aussi de faciliter une reconnaissance de leur représentativité, et d'obtenir ensemble des entrevues au niveau gouvernemental. A la marge, des groupes restés autonomes par soucis d'indépendance à l'égard des instances nationales et des rapprochements politiques, parviendront, bien que minoritaires, à maintenir une ligne radicale qui contribuera à inspirer et à nourrir l'ensemble du mouvement notamment en terme de revendications et de critique sociale. « Toute l'extrême gauche a apporté sa marque dans ce mouvement⁴²¹ », reconnaît ainsi un militant d'AC !, anciennement responsable syndical à la CFDT, en évoquant ses « camarades libertaires ».

⁴²⁰ Claire Villers, 20 mai 1994, « Réflexion sur l'après marche », archives d'AC ! au Musée de l'histoire vivante à Montreuil, carton n°2.

⁴²¹ Entretien avec C.D.

PARTIE 3 : AC ! Une étude de cas

Une étude de cas plus précise permet de mieux cerner les évolutions du mouvement des chômeurs·euses, de comprendre les enjeux et les tensions qui l'ont traversé, et enfin d'aborder toutes les problématiques survolées jusqu'ici avec plus de précision. J'ai choisi AC ! pour la profusion de sources disponibles : ses archives sont très fournies et inexploitées⁴²², plusieurs ouvrages sociologiques documentent ses activités dans les années 1990⁴²³, et j'ai eu l'opportunité de réaliser des entretiens avec une vingtaine de ses militants·es⁴²⁴. En outre, AC ! présente l'intérêt de constituer une fédération hétérogène de collectifs et d'associations, fonctionnant démocratiquement à partir de sa base. Le mouvement est ainsi beaucoup plus large et diversifié qu'une association nationale, ou qu'un comité local, puisqu'il les englobe pour une grande partie.

Décrit comme une « émanation du mouvement social⁴²⁵ », et la convergence de plusieurs luttes, AC ! est avant tout un modèle de coordination militante à grande échelle. Impulsé par des syndicalistes, le mouvement n'en repose pas moins sur des comités déjà existants, redynamisés par la marche nationale de 1994, et sur tout « un réseau qui avait déjà labouré le terrain⁴²⁶ ».

Nous verrons ici comment il a été rendu possible de fédérer des centaines de groupes en prenant en compte leur diversité pour donner lieu à une convergence sans précédent entre salariés·es et sans-emplois qui mobilisera des dizaines de milliers de personnes à l'apogée du mouvement.

⁴²² Je suis la première à les avoir consultées au Musée de l'histoire vivante à Montreuil.

⁴²³ DEMAZIERE Didier, « Des chômeurs sans représentation collective », *op. cit.*, 1996, p. 12-32 ; COHEN Valérie, « Inflexions des mobilisations collectives de chômeurs et fluctuations de l'engagement militant », *op. cit.*, 2011, p. 147-166 ; MAURER Sophie et PIERRU Emmanuel, « Le mouvement des chômeurs de l'hiver 1997-1998 Retour sur un « miracle social » », *op. cit.*, 2001, p. 371 ; COHEN Valérie, « Chapitre 8. Les mobilisations collectives de chômeurs », *op. cit.*, 2011, p. 169-186 ; BOUMAZA Magali, HAMMAN Philippe, ASSOCIATION FRANÇAISE DE SCIENCE POLITIQUE, et GROUPE DE SOCIOLOGIE POLITIQUE EUROPEENNE (dir.), *Sociologie des mouvements de précaires: espaces mobilisés et répertoires d'action*, Harmattan, Paris, coll. « Logiques sociales », 2007.

⁴²⁴ Pour la plupart des membres fondateurs·rices, tous·tes surtout actifs·ves dans les années 1990.

⁴²⁵ Entretien avec M.M., militant AC !

⁴²⁶ Entretien avec M.M., militant AC !

I) Réunir

L'intention des militants·es à l'origine d'AC ! est de donner une impulsion à un mouvement d'envergure nationale par l'organisation d'une marche qui doit traverser la France.

L'idée de cette marche émane de Christophe Aguiton, en référence à celles de 1933 dans le nord de la France impulsées par Charles Tillon⁴²⁷, et pour répondre au fait que « beaucoup d'associations partout se plaignent que les syndicats ne prennent pas d'initiatives avec elles⁴²⁸. »

C'est cette marche nationale qui donnera corps au mouvement. Alors secrétaire nationale de la CFDT-ANPE, Claire Villiers se détache à temps plein à AC ! pour son organisation. L'idée n'est pas encore d'intégrer directement des personnes à titre individuel (non affiliées à une organisation), et les organisateurs·rices ne s'attendent pas à être rejoints·es par un grand nombre de chômeurs·euses de longue durée : « AC ! a commencé sur un vrai malentendu⁴²⁹. »

La fédération de comités de base à l'occasion de la marche de 1994



Figure 33 Marche normande de 1994. Document remis.

⁴²⁷ Militant communiste en charge des mobilisations de sans-emplois pour la CGTU dans les années 1930. Cf Partie 1.

⁴²⁸ Entretien réalisé avec Pierre Cours-Salies

⁴²⁹ MANGEOT Philippe et RENOARD Jean-Philippe, « « on veut aller où ? », *op. cit.*, 2000, p. 45-50.

Trois mois après le lancement de l'appel, six-cents personnes répondent présentes aux premières assises d'AC ! les 15 et 16 janvier 1994, dont un tiers de chômeurs·euses⁴³⁰. Les débats se déroulent comme prévu, et de nouvelles réunions sont prévues pour se mettre d'accord sur les modalités de la marche nationale, qui semble faire l'unanimité.

Au printemps 1994, AC ! organise donc une dizaine de marches⁴³¹ qui convergent d'Alençon, de Carmaux, Béziers, Narbonne, Brest, Mulhouse, Montbéliard, La Citotat, Laval, Lille et Strasbourg vers Paris entre le 1^{er} avril et le 28 mai.

« Pendant plusieurs semaines, des chômeurs vont sur les routes, traversent villes et villages, sont accueillis, discutent avec des syndicalistes, des militants associatifs. Vingt mille personnes se retrouvent à la Bastille, et la manifestation se conclut par la réquisition d'un logement rue Béranger⁴³². »

Iels sont entre cent-cinquante et deux-cent marcheurs·euses permanents·es⁴³³, accompagnés·es par bouts de dix-milles autres tout au long de l'itinéraire. La plus grosse marche, qui part du sud, est constituée majoritairement de personnes sans-abris. Les rencontres donneraient parfois lieu à des frictions, et nécessitent d'encadrer et d'animer l'événement pour éviter et contrôler les dérapages causés par la consommation d'alcool d'une partie des participants·es.

Ces marches sont très mobilisatrices, mais ne mobilisent en effet pas identiquement tous les groupes sociaux : les personnes les plus investies sont celles qui peuvent se permettre de participer à plusieurs étapes, parce qu'elles n'ont pas d'emploi, pas de famille, pas d'engagements quelconques. Généralement soit des jeunes, soit des personnes isolées socialement voire sans-abris, et majoritairement des hommes.

Les lettres internes d'AC ! font néanmoins le bilan d'une ambiance « sympa »⁴³⁴ et d'un très bon accueil sur les étapes, tous les vingt à vingt-cinq kilomètres, avec des réunions

⁴³⁰ COMBESQUE Marie Agnès, *Ça suffit! histoire du mouvement des chômeurs*, Plon, Paris, 1998. p114

⁴³¹ Dix marches distinctes qui se rejoignent en cinq itinéraires principaux, pour plusieurs centaines de départs sur le parcours de chacune. « Contre le chômage, en avril et en mai : marchons ! » et « Lettre rapide n°5 », archives AC ! au Musée de l'histoire vivante, carton n°2.

⁴³² [<https://www.monde-diplomatique.fr/1998/02/AGUITON/3543>]

⁴³³ selon SALMON Jean Marc, *Le désir de société*, op. cit., 1998. p200 et COMBESQUE Marie Agnès, *Ça suffit! histoire du mouvement des chômeurs*, Plon, Paris, 1998. p16

⁴³⁴ « Lettre rapide n°9 », archives d'AC ! au Musée de l'histoire vivante, carton n°2.

publiques attirant de cinquante à trois-cent personnes selon les communes (les plus grands rassemblements ont lieu dans les villages).

Suite à ces marches, des centaines de comités de sans-emplois et précaires souhaitent continuer l'aventure ensemble.

« A la base, on ne voulait pas lancer un mouvement mais une marche. On avait besoin d'une action marquante pour lancer une mobilisation sur le chômage, et la marche est par définition une mise en mouvement⁴³⁵. »

Il n'est pas question de créer une nouvelle association, choix qui serait perçu comme un affaiblissement. Le but est toujours de fédérer un maximum de participants·es autour d'un projet unitaire, de constituer un réseau transversal autour d'objectifs communs et non de remplacer les organisations nationales existantes. Bien que non prévues à l'origine, les demandes de participations individuelles sont acceptées. Seules resteront exclues les organisations politiques⁴³⁶.

Deux-cent cinquante collectifs se créent à l'occasion de la marche. Certains s'organisent exclusivement pour l'organisation logistique de celle-ci, d'autres s'organisent par commissions et planifient déjà l'avenir. D'autres collectifs locaux déjà actifs dans les années 1980 s'insèrent simplement dans le réseau.

Dans le cas AC ! Nord Pas de Calais, la création du collectif se fait à l'initiative de Jacques Desideri, syndicaliste CFDT « opposant notoire à Nicole Notat »⁴³⁷, qui organise une réunion publique à Lille peu de temps après la publication de l'appel d'AC ! en 1993. Plusieurs centaines de personnes y participent, dont une partie sont issues d'organisations déjà existantes – comités de chômeurs·euses CGT, un autre de la CFDT de Roubaix (le seul existant alors), et trois associations créées dans les années 1980 –, d'autres sont des Lillois·es au chômage ou des militants·es de gauche.

« Pendant trois mois des contacts sont pris tous azimuts, des milliers de tracts distribués, toutes les collectivités (associations syndicat, municipalités), sont sollicitées. Peu répondent positivement mais dès le printemps 94 AC ! Nord Pas de

⁴³⁵ Entretien réalisé avec Pierre Cours-Salies

⁴³⁶ Sans prendre en compte les personnes qui participent à titre individuel à un parti, autrement une grande partie du noyau aurait dû quitter AC !

⁴³⁷ « AC ! Nord Pas de Calais ou la véritable histoire du mouvement des chômeurs dans le Nord Pas de Calais », 1993, archives ANMT.

Calais reçoit un soutien financier de certaines villes ainsi que du Conseil Régional⁴³⁸. »

Trois marches partiront de la région, avec la participation de nombreuses personnes en situation de précarité, dont certaines vivent en foyers d'hébergement. Malgré d'importantes tensions internes en 1998 dans le collectif de Lille (avec « des moments de violence et d'insultes » et quelques départs), celui-ci deviendra tout de même un des plus actifs en France et perdure encore aujourd'hui avec en partie les mêmes membres.

Le choix de s'investir dans l'organisation des marches peut venir de différentes motivations : ou bien une volonté de s'organiser et de se réunir en tant que chômeurs·euses, ou un désir de répondre au problème du chômage en tant que militant·e et/ou syndicaliste. Le fondateur du comité de St-Brieuc raconte par exemple avoir pris cette initiative tout simplement car elle correspondait à un vide à combler dans sa région en terme de lutte sociale, une motivation suffisante pour qu'il continue trente ans plus tard. A Bordeaux, à Clermont-Ferrand, à Arras, d'autres personnes lancent leur comité AC ! à l'occasion des marches et finissent par y consacrer des décennies de leur vie.

Ainsi, le centre de gravité des activités se déplace de Paris vers des villes de toutes tailles et fédère bien plus largement que le milieu syndical ou militant traditionnel.

« La dynamique créée par AC ! a permis de renforcer le lien entre toutes les organisations de chômeurs et les organisations de salariés qui finalement ne se connaissaient pas trop » pour Hervé Constancias⁴³⁹. « Cette diversité même a fait sa richesse, mais a aussi été une source de tensions internes et de limites⁴⁴⁰ » pour une coordinatrice des marches.

Parcours de quelques militants·es à l'origine du mouvement

Peu des membres fondateurs·rices ont connu personnellement le chômage. Ils se sont généralement intéressés·es à la cause par une prise de conscience intellectuelle et via

⁴³⁸ « AC ! Nord Pas de Calais ou la véritable histoire du mouvement des chômeurs dans le Nord Pas de Calais », 1993, archives ANMT. Il est précisé que le budget est réalisé en « totale transparence » en AG chaque année et que les subventions ne sont acceptées que lorsqu'elles ne demandent aucune contrepartie.

⁴³⁹ COUPE Annick et MARCHAND Anne, *SUD, syndicalement incorrect*, op. cit., 1998. p229

⁴⁴⁰ AGIR ENSEMBLE CONTRE LE CHOMAGE (dir.), *En marche contre le chômage et la précarité: 1994-2014, vingt ans après*, Éditions Syllepse, Paris, coll. « Arguments et mouvements », 2015. p85

leurs activités syndicales. Cela explique aussi la prédominance accordée aux revendications sur l'emploi et aux liens à entretenir avec les salariés·es, qui n'avait rien d'évidents⁴⁴¹.

Tous·tes les militants·es apportent leurs propres expériences. L'une travaillera sur le recrutement de salariés·es en entreprises, un autre sur la situation des sans-papiers et les questions de logement.

Ces premiers et premières militants·es, qui peuvent être issus·es d'organisations différentes, ont l'habitude de travailler ensemble, et ont les mêmes références, la même culture politique, notamment car le noyau d'AC ! est d'abord celui de la revue *Collectif*⁴⁴² : « on n'avait pas besoin d'interprètes pour se comprendre⁴⁴³ ». Pour en faire un portrait grossier : des activistes expérimentés, dont beaucoup à la retraite et personne en dessous de 30 ans, qui de par leurs expériences connaissent la marche à suivre et les questions à se poser pour lancer et faire fonctionner une organisation. Iels disposent aussi d'un vaste réseau dans toute la France.

« AC ! était conçu au départ, en 1993, comme un réseau, d'organisations syndicales et associatives, féministes, antiracistes, de défense du logement etc⁴⁴⁴ », tout en « posant des questions politiques du point de vue des chômeurs et de ceux qui n'étaient ni dans des syndicats ni dans des partis⁴⁴⁵. ». Non pas une association de chômeurs·euses mais un mouvement d'action contre le chômage et la précarité, et qui regroupe aussi des salariés·es solidaires. La convergence est effective avec des salariés·es qui se sentent concernés·es, tout simplement dans la mesure où le chômage est le moyen de pression qui donne tout son rapport de force au patronat dans les négociations en entreprise.

Sa composition change radicalement dès la fin des premières marches. AC ! devient sans l'avoir prévu une organisation de chômeurs·euses⁴⁴⁶.

⁴⁴¹ Entretien avec L-M.B., militant AC ! et sociologue.

⁴⁴² Cf partie 2, sous-partie « AC !, les dissidents des syndicats »

⁴⁴³ Entretien avec C.D.

⁴⁴⁴ VILLIERS Claire, « Associations de chômeurs et syndicats », *op. cit.*, 2006, p. 213-219.

⁴⁴⁵ BENSARD Daniel, KHALFA Philippe, VILLIERS Claire et ZARKA Pierre, « Quelle Articulation Entre Partis, Syndicats Et Mouvements ? », *op. cit.*, 2009, p. 12-26.

⁴⁴⁶ VILLIERS Claire, « Associations de chômeurs et syndicats », *op. cit.*, 2006, p. 213-219.

Pour sa co-fondatrice Claire Villiers et comme pour d'autres, manier son appartenance syndicale au sein du mouvement devient plus délicat :

« Je travaille à l'ANPE, je suis à la CFDT, je suis à AC !, et je suis de culture ouvrière. C'est peut-être cela qui explique une certaine capacité à manier la complexité. Quand on arrive dans une assemblée de chômeurs et qu'on dit : 'Je suis de la CFDT et je travaille à l'ANPE.', on prend des claques dans la figure. Aujourd'hui, c'est le contraire, c'est quand j'arrive à la CFDT-ANPE qu'on me dit : 'Tu parles pour les chômeurs, tu es passée de l'autre côté de la barrière.'⁴⁴⁷. »

Les collectifs locaux sont très variables entre communes et quartiers, mais sont le plus souvent décrits comme composés à parts variables de syndicalistes, d'anarchistes, d'intellectuels, de chômeurs·euses et d'étudiants·es révolutionnaires. Des militants·es chevronnés·es côtoient ainsi des personnes « qui n'en peuvent plus » et veulent faire quelque chose collectivement face à leur situation personnelle. La difficulté pour ces dernières est d'accepter l'idée de s'investir autour d'un rôle dont elles souhaitent se défaire : « Quand on ne veut pas rester chômeur, on ne s'organise pas comme chômeur⁴⁴⁸. » Mobilisées en premier lieu par nécessité, elles montrent un plus grand turnover.

Les deux principaux défis à relever par ce choix d'organisation sont dès lors d'instaurer une véritable démocratie interne prenant en compte les différences d'expérience militante de ses membres, mais également de ne pas se supplanter à d'autres organisations ou d'entrer en concurrence avec elles. La réflexion commune, transversale et horizontale prime à ce titre sur l'objectif de débouché politique.

Aux débuts d'AC !, la confrontation entre chômeurs·euses et syndicalistes prend la forme d'affrontement de priorités : « Les chômeurs posaient des questions comme 'Où je dors ce soir ? Où je mange ?', qui ne peuvent plus être satisfaites avec le rythme d'activité des syndicalistes et même des salariés⁴⁴⁹. » Cette confrontation devient progressivement complémentarité. Pour les personnes qui ne sont pas issues de milieux militants et syndicaux, AC ! est un lieu d'éducation politique, et d'organisation. Les positions

⁴⁴⁷ MANGEOT Philippe et RENOARD Jean-Philippe, « « on veut aller où ? », *op. cit.*, 2000, p. 45-50.

⁴⁴⁸ VILLIERS Claire, « Associations de chômeurs et syndicats », *op. cit.*, 2006, p. 213-219.

⁴⁴⁹ *Ibid.*

évoluent, plutôt vers la gauche⁴⁵⁰. En retour, « les chômeurs apportent aussi dans AC! un autre rapport au temps, à l'action⁴⁵¹. »

« Quand on n'a que 2000F par mois pour vivre, on ne peut pas passer des années à se demander si c'est le bon moment pour lutter, si c'est la bonne revendication... Alors, il n'y a pas une seule réunion d'AC! où l'on se quitte sans une décision d'action⁴⁵². »

La méfiance des chômeurs·euses envers les syndicats est devenue réflexion commune sur les stratégies d'organisation. Nous verrons comment la mise en mouvement d'un tel réseau a été rendue possible par des outils théoriques et pratiques, comment se sont déroulés ses débats internes. Ces stratégies parviennent à donner lieu à une convergence d'ampleur durant quelques années, avant de s'essouffler pour des raisons qu'il conviendra aussi d'étudier.

⁴⁵⁰ « Ce ne sont pas les mouvements sociaux qui nous radicalisent, c'est le gouvernement, dira une militante. Les mouvements sociaux nous canalisent » témoigne une militante. Entretien de N.M.

⁴⁵¹ COUPE Annick et MARCHAND Anne, *SUD, syndicalement incorrect, op. cit.*, 1998. p234

⁴⁵² *Ibid.* p234

II) Structurer un mouvement

Structurer un mouvement aussi hétérogène demande poser à plat tous les enjeux en permanence et de ne rien prendre pour acquis : ni les formes d'organisation, ni les revendications, ni le répertoire d'actions. Ceux-ci sont sans-cesse débattus en interne et, de la fusion d'une multitude d'apports et perspectives politiques individuels, résulte une originalité inédite tant dans les idées que dans les pratiques.

Organisation

« Pour que les associations de chômeurs aient une solidité, elles devaient être adossées à quelque chose. L'APEIS s'adossait sur les municipalités communistes dont elle était proche. Le MCNP s'adossait à des réseaux chrétiens. AC !, c'était les syndicats⁴⁵³. »

Cette assise syndicale apporte de précieuses ressources matérielles, un réseau indispensable et des outils organisationnels, mais n'échappe pas à une autocritique permanente, apparente dans ses archives, qui l'amène à penser son organisation différemment.

Afin de garantir une démocratie participative et radicale au sein d'AC !, le choix est fait de se passer de système délégataire et de mandats, qui auraient accordé aux plus expérimentés·es toutes les responsabilités au détriment des premiers·ères concernés·es, de fonctionner en assemblée souveraine, mais aussi de fonctionner au consensus⁴⁵⁴.

Selon Richard Dethyre (de l'APEIS), AC ! aurait souffert d'un manque d'organisation à cause de ce fonctionnement et Claire Villiers aurait rude tâche, « obligée de faire la jonction entre les extrêmes (sic), auxquels s'ajoutent chômeurs, précaires et syndicalistes⁴⁵⁵. »

⁴⁵³ Entretien avec C.D. (AC !).

⁴⁵⁴ « Nous avons jusqu'à présent travaillé "au consensus" : il me semble que nous devons continuer si nous avons toujours cette volonté d'être un cadre fédératif. » Claire Villiers, 20 mai 1994, « Réflexion sur l'après marche », archives d'AC ! au Musée de l'histoire vivante à Montreuil, carton n°2.

⁴⁵⁵ DETHYRE Richard et AMBLARD Hélène, *Chômeurs*, op. cit., 1998.p121

Outre ce type de critique, le consensus « n'est pas exempt de difficultés et de dangers, reconnaissait Claire Villiers. Car c'est aussi la prime aux activistes, à ceux qui ont le capital culturel le plus important, ou qui appartiennent à un autre groupe structuré, associatif ou politique⁴⁵⁶ ». Pour un militant longuement permanent d'AC !, mener des débats au consensus oblige à formuler différemment les questions : « si l'objectif que l'on se donne est d'arriver à porter quelque chose ensemble et que les mots sont bien choisis, trouver un consensus devient plus simple⁴⁵⁷ ». Aussi la situation de l'urgence, les rapports de confiance et de camaraderie permettent s'accorder plus facilement et de « dépasser les contradictions⁴⁵⁸ ».

Un autre outil de débat permettant de prendre en compte les positions de chaque participant·e est le recours aux enquêtes internes, qui sont testées par exemple sur la thématique de la réduction du temps de travail⁴⁵⁹. Pour Claire Villiers, recenser les divergences au sein d'AC ! est une tâche « absolument indispensable [...] pour qu'un rapport de force grandisse. Elle doit être au cœur même de notre pratique⁴⁶⁰. » L'essentiel étant : « 1) qu'elles ne soient pas artificiellement entretenues et qu'elle reflètent bien des situations réelles; 2) que nous trouvions les moyens concrets de porter le débat auprès du plus grand nombre, au service de l'action.⁴⁶¹ »

En outre, les assises nationales sont souveraines en ce qui concerne la prise de décisions politiques, mais les positions peuvent s'affiner et s'en écarter entre deux assemblées⁴⁶². La ligne qui ne bouge pas est celle du refus de se comporter en organisation hégémonique, AC ! se fixant d'être unitaire avant tout : « pas besoin d'être d'accord sur tout pour agir ensemble⁴⁶³ » est un motto plusieurs fois entendu.

Trois assises nationales sont organisées en 1994, avant de devenir biannuelles puis annuelles, mais sont parfois en décalage par rapport à l'intensité des mobilisations régionales. A AC ! Arras, des personnes regrettent ce qu'elles qualifient « véritable volonté

⁴⁵⁶ Le choix est fait de fonctionner au consensus est appuyé notamment par Claire Villiers VILLIERS Claire, « Associations de chômeurs et syndicats », *op. cit.*, 2006, p. 213-219.

⁴⁵⁷ Entretien avec M.M. (AC !).

⁴⁵⁸ Entretien avec M.M. (AC !).

⁴⁵⁹ « Revendication de la campagne et organisation du débat public autour de cette revendication au moyen d'une enquête » septembre 1995, Archives d'AC ! au Musée de l'histoire vivante à Montreuil, carton n°2.

⁴⁶⁰ Lettre rapide n°47, archives d'AC ! au Musée de l'histoire vivante à Montreuil, carton n°2.

⁴⁶¹ Lettre rapide n°47, archives d'AC ! au Musée de l'histoire vivante à Montreuil, carton n°2.

⁴⁶² Lettre rapide N°54 (18/09/96) Archives d'AC ! au Musée de l'histoire vivante à Montreuil, carton n°3.

⁴⁶³ COUPE Annick et MARCHAND Anne, *SUD, syndicalement incorrect*, *op. cit.*, 1998, p234

structurée de non structuration nationale »⁴⁶⁴, expriment leur sentiment de passer directement d'une lutte locale à une lutte internationale lors des Marches européennes, sans coordination suffisante à l'échelle du pays.

En ce qui concerne le financement « AC ! n'a survécu que grâce au soutien constant du Groupe des 10 et de la CFDT-ANPE, puis FSU ANPE⁴⁶⁵. » Ces ressources assurent la diffusion des supports de communication⁴⁶⁶, la tenue d'événements, la logistique des marches. La question de recruter des membres permanents·es est posée dès 1997 et renouvelée en 1998 lorsqu'il s'agit de relancer le mouvement : « à l'inverse de ce que nous revendiquons pour la société, nous ne voulons pas que les permanents d'AC! Bénéficient d'un emploi stable qui leur assure une perspective de carrière jusqu'à la retraite⁴⁶⁷ ! », il est alors décidé au consensus d'ouvrir quatre contrats dans différentes villes, en 32h, avec une attention à ne pas centraliser le pouvoir à Paris, à ne pas se bureaucratiser, à ne pas isoler des salariés·es qui ne verraient plus le terrain⁴⁶⁸. A ce moment des demandes de subventions commenceront à être déposées plus régulièrement, tandis que les recettes d'AC ! reposaient auparavant davantage sur les souscriptions de collectifs et aides syndicales.

Sur le plan technique, la coordination logistique et pratique se met en place de manière remarquablement rigoureuse et efficace dès le lancement : organisation de groupes de travail, prises de contact régulières avec toutes les organisations concernées, communiqués à la presse), envoi de matériel, impression massive de livres⁴⁶⁹ et brochures... , Un courrier interne hebdomadaire (nommé « Lettre rapide ») est mis en place et diffusé à l'ensemble du mouvement pour informer des avancées des initiatives décidées en as-sises, assurer la transparence du budget comme des activités, mais aussi pour partager les interrogations qui ressortent des réunions de coordination et de bureau et prévoir les prochains rendez-vous. AC ! est aussi très en avance sur l'utilisation des nouvelles technologies et d'internet, dont elle se sert abondamment dès 1997⁴⁷⁰. Bien sûr chaque

⁴⁶⁴ « Des rues d'Arras aux rues de Cologne », collectif AC ! d'Arras, 1999, archives ANMT.

⁴⁶⁵ VILLIERS Claire, « Associations de chômeurs et syndicats », *op. cit.*, 2006, p. 213-219.

⁴⁶⁶ SUD-PTT leur a fait bénéficier de l'affranchissement gratuit.

⁴⁶⁷ Annexe du Compte-Rendu des assises de 1998, Archives d'AC ! au Musée de l'histoire vivante à Montreuil, carton n°3.

⁴⁶⁸ Entretien avec M.M., anciennement permanent d'AC !.

⁴⁶⁹ HUSSON Michel, *Données & arguments: contre le chômage, travailler toutes et tous, créer des emplois, travailler moins*, Ed. Syllepse, Paris, 1994.

⁴⁷⁰ « A l'internet, citoyens! », *Libération*, 9 novembre 1998.

personne ne s'y adapte pas avec la même aisance, comme en témoigne cet extrait du journal d'occupation d'Assedic de Robert Crémieux en 1998 :

« Pour le coordinateur de l'action, le téléphone portable joue le rôle de bâton de commandement. Encore faut-il savoir manier l'engin. Gag. Je n'ai pas eu le temps de m'initier au maniement de l'instrument. Le mouvement des chômeurs prend brutalement contact avec la modernité. La plupart des appels des personnes cherchant à me contacter aboutissent sur une boîte vocale qui explique comment faire pour louer un vélo à la gare de Moret-sur-Loing ! Efficace quand on veut se montrer crédible vis-à-vis des médias, de la préfecture, des partenaires⁴⁷¹. »

Revendications communes

Dès les premiers assises nationales des 15 et 16 janvier 1994, se posent les questions des revendications à porter collectivement. Des thèmes sont suggérés et les comités locaux sont invités à intervenir dans les commissions de leur choix. Les premières problématiques abordées sont : la réduction du travail et son « financement »⁴⁷² ; les causes géopolitiques du chômage (relations Nord-Sud, délocalisations) ; la place et la nature du travail ; les mesures d'urgence à mettre en place ; les pratiques militantes à adopter ; la création d'emplois utiles ; la jeunesse.

Les assises sont alors l'espace qui permet « de relancer des questions politiques désertées par les syndicats et les partis, comme celle du travail à une époque où elle avait été éclipsée par celle de l'emploi. Dans les années 1990, AC ! est devenu l'un des seuls lieux où l'on parlait de travail⁴⁷³. »

D'abord plus axé sur la réduction du temps de travail, l'orientation d'AC ! est bousculée par l'intégration de nombreuses personnes au chômage qui déplacent l'attention sur leurs besoins immédiats : ne pas se faire expulser de chez elles, pouvoir se nourrir et se déplacer.

⁴⁷¹ CREMIEUX Robert, « Journal d'une occupation », *Chimères*, n° 1, vol. 33, 1998, p. 43-51, [<https://doi.org/10.3406/chime.1998.2207>], p44

⁴⁷² entre guillemets dans le texte

⁴⁷³ BENSARD Daniel, KHALFA Philippe, VILLIERS Claire et ZARKA Pierre, « Quelle Articulation Entre Partis, Syndicats Et Mouvements ? », *op. cit.*, 2009, p. 12-26.

Parfois l'articulation entre les deux s'avère compliquée. Par exemple, si revendiquer un complément d'indemnisation en cas de chômage partiel imposé est pertinent dans l'immédiat, cela peut revenir à tomber dans le piège du patronat qui peut alors diminuer ses salaires et faire reposer le reste de la somme nécessaire à vivre dignement sur la solidarité nationale. C'est aussi là que l'on trouve une distinction entre lutte pour les droits des chômeurs·euses et lutte contre le chômage. De manière générale, les tensions entre urgences et long terme concernent ce point de « renoncement » : demander une chose atteignable aujourd'hui peut équivaloir à renoncer à des objectifs à long termes incompatibles.

Les revendications qui font le plus vite consensus sont les mesures d'urgence, c'est-à-dire l'accès au soin, le droit au logement, l'arrêt des coupures d'eau/électricité/téléphone, les transports gratuits, l'arrêt des contrôles des allocataires, et bien sûr toujours la hausse des indemnités. La réduction du temps de travail (RTT), avec un premier palier à 35h et un objectif réel à 30h, est aussi largement acceptée. Elle répond à la fois aux réflexions des partisans·es de l'autogestion (en libérant du temps pour la planification des tâches), des défenseurs·euses du droit au travail (en permettant théoriquement de créer de l'emploi) et à ceux qui veulent travailler moins.

Tous ces enjeux soulèvent des réflexions sur la place du travail dans la société, et sur la jonction à faire entre revenu garanti et droit au travail. « Les chômeurs organisés posent une autre question totalement occultée par le syndicalisme aujourd'hui, celle de l'abolition du salariat. Quand on dit qu'on veut 'abolir le chômage' (texte initial d'AC !) cela n'a de sens qu'hors du salariat⁴⁷⁴. »

Des tensions existent en particulier au sein de la commission revenu, avec des débats très vifs lors des assemblées⁴⁷⁵. Les débats aboutissent à un premier texte de motion amendé en 1995⁴⁷⁶, avec un accord sur des moyens d'existence pour tous·tes, en nature et salaire, et pour les moins de 25 ans.

⁴⁷⁴ VILLIERS Claire, « Associations de chômeurs et syndicats », *op. cit.*, 2006, p. 213-219.

⁴⁷⁵ Compte-rendu illustré des assises nationales d'octobre 1995, Archives d'AC ! au Musée de l'histoire vivante à Montreuil, carton n°2.

⁴⁷⁶ Compte-rendu illustré des assises nationales d'octobre 1995, Archives d'AC ! au Musée de l'histoire vivante à Montreuil, carton n°2. p10

« Sauf à considérer qu'un chômeur est responsable de sa situation, et doit survivre sur de faibles allocations, la revendication d'un revenu garanti est idéologiquement justifiée. C'est aussi un espace de créativité sociale, de penser d'autres façons de vivre, de produire et d'échanger⁴⁷⁷ »

La revendication du revenu garanti mobilise autour de plusieurs préoccupations : non seulement elle correspond à des besoins immédiats et permettrait à terme une hausse du salaire minimum, mais elle porte en elle un projet de société. En déconnectant revenu et travail, elle place en effet les besoins des personnes comme socle de la répartition et de la redistribution des richesses. Le revenu garanti est aussi une réponse aux formes de travail non rémunérées ou sous-rémunérées (comme le travail domestique)⁴⁷⁸.

Pour les libertaires, cela pose néanmoins « le problème de la reconnaissance d'un État-providence qui distribue des miettes et fait perdurer un système basé sur l'exploitation salariale et le contrôle social⁴⁷⁹ ». Cette revendication qui est de l'ordre du quantitatif ne doit pas occulter la remise en cause des rapports sociaux sous le capitalisme⁴⁸⁰. « La critique de l'emploi c'est la critique du capital⁴⁸¹ ».

Les limites de la revendication seule de l'abolition du chômage sont aussi pointées du doigt : développer les emplois socialement utiles, dans le service par exemple, signifie continuer de placer une majorité de travailleurs·euses au service de l'élite décisionnaire, et marchander les relations humaines. Les militants·es ne veulent pas « aborder le



Figure 34 Affiche «Revenu décent pour tous», Archives d'AC! au Musée de l'histoire vivante.

⁴⁷⁷ Entretien avec A.V., militant AC !

⁴⁷⁸ « Le chômage en question », *No Pasaran*, 1998, p8

⁴⁷⁹ « Les revendications du mouvement, le revenu et la place du travail », OCL Paris, dossier « Mouvement des chômeurs et précaires », *Courant alternatif* mars 1998, p23

⁴⁸⁰ « Les revendications du mouvement, le revenu et la place du travail », OCL Paris, dossier « Mouvement des chômeurs et précaires », *Courant alternatif* mars 1998, p23

⁴⁸¹ Entretien avec M.M., militant AC !.

travail comme quelque chose qui ne s'interroge pas. Il faut poser la question du pourquoi, de l'utilité sociale, de la hiérarchie⁴⁸² », mais pas non plus imaginer un monde où le travail aurait tout simplement disparu, idée qui pouvait être entendue à l'époque en raison de l'essor des nouvelles technologies et des récents progrès de la productivité. « Une partie d'entre nous pensait que le travail était fini. je trouve plus révolutionnaire de remettre en question le système de production capitaliste que de prophétiser la fin de travail⁴⁸³ . »

Au sein de la commission revenu⁴⁸⁴, l'argumentaire se veut en rupture avec le discours de l'abolition du chômage, pourtant à l'origine même du nom d'AC !. Il dénonce ses « discussions empreintes de mauvaise conscience autour de la dignité, de la "valeur", des "déracinés" "désaffiliés" et autres "exclus" de l'économie⁴⁸⁵ »

« En toute (mauvaise) logique ceux-ci ne pourraient retrouver leur dignité qu'en travaillant... pour le capitalisme. [...] Sauf, à accuser les chômeurs d'être entièrement responsables de leurs situations, ce qui paraît difficile, même de la part d'un libéral dogmatique, on ne voit pas pourquoi le fonctionnement actuel du marché de l'emploi leur imposerait de survivre dans la misère⁴⁸⁶. »



Figure 35. Affiche pour une RTT 32h, « une réponse à certains·es syndicalistes de la génération ouvriériste qui sacralisent le travail » selon M.M., militant AC !. Archives AC ! au Musée de l'histoire vivante à Montreuil.

Le Collectif d'agitation pour un revenu garanti optimal (CARGO), collectif autonome parisien fondé en mars 1994 durant le mouvement anti-CIP et très rapidement intégré à AC !⁴⁸⁷, catalyse tous les débats ayant lieu autour du revenu garanti.

⁴⁸² Entretien avec P.S., militant AC !

⁴⁸³ Entretien avec P.S., militant AC !

⁴⁸⁴ CR Commission revenu 1995 avec CARGO, Archives d'AC ! au Musée de l'histoire vivante à Montreuil, carton n°2.

⁴⁸⁵ CR Commission revenu 1995 avec CARGO, Archives d'AC ! au Musée de l'histoire vivante à Montreuil, carton n°2.

⁴⁸⁶ CR Commission revenu 1995 avec CARGO, Archives d'AC ! au Musée de l'histoire vivante à Montreuil, carton n°2.

⁴⁸⁷ Avant de s'autodissoudre en son sein en 1998. Pour R.S. (entretien) « le groupe s'est autodissous dans AC ! parce qu'il s'y retrouvait »

Ses textes, diffusés dans des revues indépendantes telles que *Vacarme*, invitent à penser à un objectif de transformation sociale et soulève toutes les problématiques liées au rôle et à la finalité du travail dans la société, bien que ses réponses ne sachent convaincre tout le mouvement⁴⁸⁸. Le principal point de friction survient au sujet de la réduction du temps de travail (RTT), centrale pour AC !, pas suffisante pour CARGO.

Pour le « collectif d'agitation », la RTT n'amènerait pas le plein emploi⁴⁸⁹, qui est illusoire, en raison de l'accroissement de la productivité induit. Sa proposition est d'étendre à toutes un statut inspiré de celui d'intermittent du spectacle, dans une démarche de décorrélérer le salaire de l'emploi. Pour ses opposants, cela reviendrait à créer une division entre personnes bénéficiant de cette situation pour vivre de leurs activités créatives et intellectuelles, quand d'autres continueraient à effectuer le travail de première nécessité et les tâches laborieuses. Pour schématiser, là où CARGO aimerait un revenu garanti pour rémunérer toutes les activités humaines de façon détachée de l'emploi, les autres aimeraient mieux de recourir à la RTT pour que chaque personne puisse bénéficier de temps libre afin des pouvoir exercer des activités non rémunératrices à côté de son emploi.

Les critiques du revenu garanti comme première revendication reprennent par ailleurs les arguments répétés de l'insertion sociale qui devrait passer par le travail salarié, la logique d'assistanat qu'il mettrait en place, la valeur étant produite par le travail rémunéré, et le défaitisme qui signifierait l'abandon du plein-emploi.

« On ne pourra intervenir et organiser notre activité sur les deux orientations à la fois car elles sont contradictoires: on ne peut dire à la fois que la RTT est centrale et que c'est le revenu garanti qui l'est. On ne peut demander l'embauche des chômeurs et dire comme CARGO sur un autocollant 'Le travail, en avoir c'est se faire avoir'. Quel discours auront-nous devant les ASSEDIC ? pour mobiliser les chômeurs lors des réquisitions d'emplois?⁴⁹⁰ »

⁴⁸⁸ « Malheureusement, c'est tout ce qui nous paraît positif dans les textes de CARGO: les questions qu'ils soulèvent, mais pas leurs réponses. », « Travaux Commission Revenu », rédigé par le comité AC ! Gennevilliers, septembre 1995, Archives d'AC ! au Musée de l'histoire vivante à Montreuil, carton n°2.

⁴⁸⁹ « Agir ensemble pour une vie décente... », CARGO, Archives d'AC ! au Musée de l'histoire vivante à Montreuil, carton n°2.

⁴⁹⁰ « Travaux de la Commission Revenu » rédigé par le comité AC ! Gennevilliers en septembre 1995, Archives d'AC ! au Musée de l'histoire vivante à Montreuil, carton n°2.

Les positions de CARGO sont loin de faire l'unanimité. La nécessité d'arriver à un consensus empêche néanmoins de se perdre dans des divisions insolubles :

« Si les débats, concernant les modalités d'Abolition du Chômage, au sein d'AC! sont indispensables, pour, justement, permettre un enrichissement mutuel, chacun doit prendre garde qu'ils ne conduisent à des affrontements. entre diverses conceptions, nuisibles à l'action⁴⁹¹. »

Les apports de chaque sensibilité sont finalement intégrés, sous la forme d'un slogan faisant la synthèse des propositions exprimées : « Un emploi c'est un droit, un revenu c'est un dû. »

⁴⁹¹ « Quelques réflexions sur les objectifs et le fonctionnement d'AC ! », Joël Chenais, 1993.

Modes d'action

Les actions visant les ASSEDIC sont certainement les plus emblématiques du mouvement. Elles présentent le double intérêt de pallier l'impossibilité de faire grève ou de bloquer son lieu de travail – dont elles remplissent la fonction pour les sans-emplois d'une certaine manière - et de devenir un lieu de négociation face à des interlocuteurs·rices directement en charge du sort des chômeurs·euses. Elles furent aussi dans les premières années un moyen d'obtenir des victoires rapides via les fonds sociaux d'urgence qui pouvaient être distribués directement en liquide pour faire partir les occupants·es.

En outre, ces occupations permettent de créer du lien entre les participants·es, de recruter des militants·es et de les initier aux pratiques délibératives et à l'autogestion. Par exemple lors de l'occupation des ASSEDIC de Bordeaux durant treize jours par AC ! l'APEIS et la CGT en 1996, les locaux sont gardés ouverts par les occupants·es :

« On explique, on convainc... Déjà des chômeurs adhèrent au mouvement et décident de rester⁴⁹². [...] Le hall d'accueil s'organise en forum »

Le refus de la représentation les amène à rédiger un « télégramme à expédier à l'UNEDIC à Paris à soixante mains ».

Mais la stratégie présente aussi ses limites. Les ASSEDIC, bien qu'en charge d'une mission de service public, sont techniquement des établissements indépendants relevant de décisions prises en assemblée paritaire :

« l'ASSEDIC agite sans cesse son étendard d'indépendance dès qu'elle pressent qu'une intervention institutionnelle, ministre, élus départementaux ou préfet, risque d'effleurer ce qu'elle brandit comme une garantie d'équité et de démocratie : le paritarisme, c'est-à-dire, en fait, la cogestion de la protection sociale par les syndicats et le patronat⁴⁹³. »

De ce fait, les responsables politiques, lorsqu'ils sont interpellés·es, répondent systématiquement par la même formule : « les ASSEDIC sont des organismes de droit privé

⁴⁹² événement raconté par Françoise Zellner de l'APEIS dans DETHYRE Richard et AMBLARD Hélène, *Chômeurs*, op. cit., 1998. p34

⁴⁹³ DETHYRE Richard et ZEDIRI-CORNIU Malika, *La révolte des chômeurs*, op. cit., 1992. p43

chargés de la gestion du régime d'assurance chômage et il n'appartient pas aux pouvoirs publics d'intervenir dans leur réglementation⁴⁹⁴ ».

Comme déjà évoqué, AC ! n'hésite pas à recourir à l'action directe en dehors de la légalité : réquisitions, auto-réductions, actions transports gratuits, occupations, ouverture de squats... Ainsi se mesure le « prestige d'AC », raconté par un militant :

« Au plus fort du mouvement, un collectif se vantait de faire ses réquisitions de marchandise... par téléphone. AC ! inspirait une telle crainte aux supermarchés, qu'il suffisait de menacer de venir faire une action pour pouvoir donner sa liste de courses à distance⁴⁹⁵. »

Ces actions directes ont non seulement un impact sur l'instant, auprès des personnes qui y participent, en sont témoins ou sont interpellées par elles, mais aussi et surtout via leur portée médiatique :

« On n'a jamais dépassé les 25 000 manifestants·es sur une journée mais on a eu un échos médiatique énorme car ça faisait ressortir un problème de société qui était trop peu abordé.⁴⁹⁶ »

Un important travail de diffusion médiatique est effectué pour chaque action, avec une importance accordée à la presse régionale pour maximiser l'audience. Dans certaines communes ou sur certaines périodes, AC ! peut compter sur le suivi de quelques journalistes qui communiquent sur toutes leurs actions et leur confèrent une importance nationale, mais cela a ses limites : « On était tributaires des relais médiatiques, et sous Jospin on a eu beaucoup moins de médiatisation alors qu'on menait toujours beaucoup d'occupations⁴⁹⁷. »

Au-delà de cette dépendance, le traitement du sujet peut être néfaste à la cause. Typiquement, certains médias veulent tourner le récit à leur façon et se révèlent plus intéressés par les faits divers tire-larmes que les messages politiques. Une militante se rappelle avoir vu son camarade se faire interviewer en direct sur un plateau télévisé par un animateur en recherche d'effet pathos. Manipulé jusqu'à pleurer face à la caméra, il n'aura pas l'occasion de faire passer son discours. « Nous ce qu'on cherchait dans la presse c'était de montrer le caractère systémique du chômage et les choix politiques à l'œuvre.

⁴⁹⁴ *Ibid.* p43

⁴⁹⁵ Entretien avec M.M., militant AC !.

⁴⁹⁶ Entretien avec P.C.S., co-fondateur d'AC !.

⁴⁹⁷ Entretien avec N.M., militante AC !.

Et nous savions faire ces analyses, mais on ne nous laissait pas⁴⁹⁸. » Dès lors, s'exprimer médiatiquement revient aux personnes plus expérimentées qui savent déjouer ces mécanismes.

Par ailleurs, AC ! se distingue longtemps d'autres associations par son refus de glisser dans la prestations de services aux sans-emplois, que cela soit de l'aide caritative ou des permanences d'aide administrative individuelle : « AC ! s'est longtemps opposé à faire des permanences, jusqu'aux recalculés⁴⁹⁹ en fait. On a fait face à un afflux de gens qui avaient de sérieux problèmes, et on a pas eu le choix que de s'occuper de ça, avec l'aide des syndicalistes de l'ANPE⁵⁰⁰ » Certains·es y trouvent toujours leur compte aujourd'hui, en prenant chaque combat administratif ou juridique gagné pour une personne comme une « occasion de célébrer une victoire concrète⁵⁰¹ ».

Pour finir, à vouloir faire la synthèse entre différentes tendances du mouvement, les mélanges peuvent prendre un goût impromptu, à l'instar des tentatives de « réquisitions d'emplois » dans des grandes entreprises ou même des banques⁵⁰² visant, comme leur nom laisse entendre, à réclamer des emplois. « Souvent en partenariat avec les syndicats de l'entreprise⁵⁰³ », et pratiquées aussi par la CGT qui installe des « bureaux d'embauche » à la porte d'entreprises, elles ambitionnent néanmoins aussi de dénoncer les horaires imposés, les conditions de travail et les plans sociaux.

⁴⁹⁸ Entretien avec N.M., militante AC !.

⁴⁹⁹ La lutte des recalculés survient en 2003 et 2004 suite au recalcul à la baisse des allocations de milliers de bénéficiaires, elle figure parmi les victoires d'AC ! mais ne sera pas abordée dans ce mémoire pour s'en tenir à la période choisie.

⁵⁰⁰ Entretien avec N.M., militante AC !.

⁵⁰¹ Entretien avec P.V., militant AC !.

⁵⁰² Par exemple à la Société générale et à la FNAC en juin 1995.

⁵⁰³ COMBESQUE Marie Agnès, *Ça suffit! histoire du mouvement des chômeurs*, op. cit., 1998.p42

III) Faire masse

Trois ans après les premières marches d'AC !, et au bout d'un long travail organisationnel, il est temps d'aller plus loin. La mobilisation sur le fonds social des ASSEDIC donne l'élan à un mouvement unitaire qui dépasse AC ! comme ses alliés.

Le mouvement de l'hiver 1997-1998

Lorsque l'on demande aux militants·es historiques d'AC ! leurs souvenirs les plus marquants aussi bien que leurs plus grands accomplissements collectifs, la quasi-totalité racontent les occupations d'ASSEDIC auxquelles ils et elles ont participé à l'hiver 1997-1998. « On a crevé l'écran.⁵⁰⁴ » Qualifiée de « miracle social » par Pierre Bourdieu⁵⁰⁵, la mobilisation éclate en réaction à la suppression du fonds social des ASSEDIC, qui représentait 1,2 milliard de francs en 1996 à destination des personnes en situation de précarité qui en faisaient la demande.

Entre le 3 décembre 1997⁵⁰⁶ et le 27 janvier 1998, soit près de deux mois, « une quarantaine de milliers de sans-emploi à travers la France participe au cycle d'actions-occupations-manifestations qui forme le mouvement des chômeurs⁵⁰⁷. » Une centaine d'ASSEDIC sont occupées⁵⁰⁸.

Le coup d'envoi du mouvement est donné par la CGT Privés d'emploi des Bouches du Rhône le 11 décembre, avec l'occupation de sept ASSEDIC pour réclamer une prime de fin d'année de 3000 francs⁵⁰⁹. Dès le lendemain, l'exemple est suivi à Arras, Choisy le Roi, Lorient, Toulouse et Lille, qui ajoute à cette requête un revenu pour les moins de 25 ans et l'arrêt de la dégressivité des indemnités.

⁵⁰⁴ Entretien avec D.B., militant AC !

⁵⁰⁵ BOURDIEU Pierre, « Le mouvement des chômeurs, un miracle social », *Contre-feux: propos pour servir à la résistance contre l'invasion néo-libérale*, Editions Liber, Paris, coll. « Raisons d'agir », 1998. p102-104

⁵⁰⁶ 2000 personnes manifestent à Marseille à l'appel de la CGT pour réclamer une prime de Noël et occupation de l'Assedic de Châtelleraut, qui dure une journée.

⁵⁰⁷ COMBESQUE Marie Agnès, *Ça suffit! histoire du mouvement des chômeurs*, op. cit., 1998. p17

⁵⁰⁸ Près de 130 au total en comptant celles qui ne sont occupées qu'une journée selon la liste non exhaustive qui figure en annexe de COMBESQUE Marie Agnès, *Ça suffit! histoire du mouvement des chômeurs*, Plon, Paris, 1998. Dont 33 simultanément au plus fort du mouvement. Et pas loin de 300 autres occupations (ANPE, CCAS, CCI, mairies, etc).

⁵⁰⁹ Soit environ 690€ en 2023.

Le 16 décembre, un « semaine d'urgence sociale » est lancée par AC ! et son réseau⁵¹⁰. Les organisations exigent la suppression de la dégressivité de l'allocation de chômage, le retour sur la réforme du fonds social, la mise à plat du système d'indemnisation, la participation des organisations de chômeurs·euses aux discussions en cours sur la préparation des lois contre l'exclusion et sur les 35 heures, le relèvement immédiat de tous les minimas sociaux de 1500 francs (environ 340€) et le droit au RMI pour les moins de 25 ans. La campagne est largement suivie par une cinquantaine de villes et s'étire bien au-delà de sept jours. D'autres symboles sont visés par les occupations : des Centres communaux d'action sociale (CCAS), le siège du Parti Socialiste à Mulhouse, la Bourse et la mairie de Marseille⁵¹¹, et même la pyramide du Louvre l'espace d'une journée⁵¹²... Des gares sont bloquées⁵¹³. Des rassemblements ciblent le ministère du Travail, le siège du Parti Socialiste à Bordeaux et à Paris, des palais de justice et préfectures.

A la veille de Noël, une trentaine d'ASSEDIC sont occupées, certaines par plusieurs centaines de personnes. Les chômeurs·euses s'y font livrer leurs repas de réveillon par des personnes et politiques⁵¹⁴ solidaires. « Des gens qui portaient des smoking sont venus en taxi nous apporter une caisse de six bouteilles de champagne. D'autres nous ramenaient de gros billets⁵¹⁵ » raconte, amusé, Philippe Villechalane. « On voyait des choses très improbables. Et tous les matins, on se rendait à RMC, à France Inter qui nous invitaient. On passait sur toutes les radios⁵¹⁶. » Un autre militant, qui occupe trois semaines durant une ASSEDIC dans le Nord, raconte « On a vécu des grands moments ! Pour les fêtes, on a fait des repas collectifs de raviolis. On riait en s'exclamant : 'les raviolis c'est le caviar du pauvre !'⁵¹⁷ ».

Le 25 décembre, tandis que des cellules d'urgences sont constituées par Martine Aubry dans les préfectures, des familles fêtent Noël dans leurs agences de chômage. Sous les sapins, parfois des jouets réquisitionnés en supermarché⁵¹⁸.

⁵¹⁰ APEIS, Cadac, CDSL, DAL, Droits Devant, MNCP, SID, SNUI, CFTD en lutte, CGT Finances, FSU

⁵¹¹ Respectivement le 18 et le 24 décembre

⁵¹² « Les chômeurs occupent le Louvre. », *Libération*, 18 décembre 1997.

⁵¹³ à Châtellerauld durant trois heures le 29/12 mais aussi à Marseille, Martigues, Paris, Nantes...

⁵¹⁴ En région parisienne, des mairies communistes

⁵¹⁵ Entretien de P.V. (APEIS)

⁵¹⁶ Entretien de P.V. (APEIS)

⁵¹⁷ Entretien de S.H., militant AC ! Lille.

⁵¹⁸ COMBESQUE Marie Agnès, *Ça suffit! histoire du mouvement des chômeurs*, op. cit., 1998. p12

Faute de réponse des pouvoirs publics, les occupants·es prolongent leur séjour sur toute la durée des fêtes de fin d'année. A Paris, quarante repas réquisitionnés au Fouquet's sont ainsi apportés au CCAS-Diderot occupé pour le réveillon⁵¹⁹.

Il faudra attendre le 8 janvier pour que soit reçue une délégation d'organisations de chômeurs·euses à Matignon. Face au Premier ministre Lionel Jospin, à Martine Aubry et à leur équipe (chefs de cabinets, conseillers), sont conviés·es d'abord les représentants des syndicats et du patronat, puis seulement, dans la soirée, des représentants·es⁵²⁰ de l'APEIS, d'AC ! et du MNCP. La CGT Privés d'emploi n'est pas invitée.

Quatre points sont abordés : le fonds d'urgence, le montant des minima sociaux, les allocations pour les moins de 25 ans et l'assurance chômage. Martine Aubry, qui connaît toutes les têtes depuis plusieurs années et que l'on surnommait à un moment « la machine à radier⁵²¹ », prend le rôle de médiatrice. Mais pour les chômeurs·euses « [elle] n'a pas compris que la révolte est profonde. Elle a traité le mouvement comme s'il s'agissait de la gesticulation de quelques trublions⁵²². » Lionel Jospin quant à lui se montre très ferme et réclame la fin immédiate des occupations : « Il ne voulait rien lâcher, rien nous donner⁵²³. »

Le lendemain, tandis que sont délogées par la force une dizaine d'ASSEDIC, le gouvernement annonce un milliard de francs (environ 230 millions d'euros) d'investissement immédiat pour les chômeurs·euses, sous la forme d'un fonds social d'urgence ponctuel, la revalorisation de l'allocation spécifique de solidarité (ASS) – qui doit juste rattraper l'inflation - et la concertation des associations de chômeurs·euses dans le projet de loi contre les exclusions. Dans le même temps, l'inspectrice générale des affaires sociales Marie-Thérèse Join-Lambert (ex conseillère sociale de Michel Rocard) est chargée

⁵¹⁹ LA BANDE A 35 HEURES PAR JOUR et L'INSOMNIAQUE (dir.), *Le lundi au soleil*, op. cit., 1998. p21

⁵²⁰ Richard Dethyre, Malika Zediri et Philippe Villechalane pour l'APEIS, Claire Villier, Emile Ducoin et Jean-Marie Honoret pour AC !, Hubert Constancias pour le MNCP, Michel Pagat pour Partage, et Jean-Yves Cottin du Comité des sans-logis. Charles Hoareau de la CGT Privés d'emploi n'est pas invité.

⁵²¹ Entretien avec N.M., militante AC !

⁵²² Anecdote parlante citée dans le même paragraphe : Martine Aubry, remarquant le mal de dos de Malika Zediri, lui conseille une pommade dont elle lui note le nom sur un papier. « Sympa, mais Malika souffre d'une hernie discale... » DETHYRE Richard et ZEDIRI-CORNIU Malika, *La révolte des chômeurs*, op. cit., 1992. p152

⁵²³ Entretien avec S.H., AC ! Lille.

d'une mission d'évaluation, qui donnera lieu à un rapport⁵²⁴ dont les recommandations ne seront jamais suivies.



Figure 36 Une délégation est reçue par Lionel Jospin et Martine Aubry. Photo de *Partage* n°139, février 2000.

Pour Philippe Villechalane, c'est à la fois le plus grand succès et plus grand échec du mouvement⁵²⁵ : « On perd les 600 millions de fonds social des ASSEDIC mais on obtient un milliard de fonds d'urgence social. Là où on s'est fait avoir, c'est qu'on s'est fait un milliard une seule fois. Et c'était un guichet unique. C'est parti en 3 mois et ça a jamais été réabondé⁵²⁶. »

La mobilisation ne s'arrête pas à ces annonces, qui sont d'abord perçues comme une première étape. Malgré les expulsions qui suivent, certaines occupations résistent, et de nouvelles les relayent. Mi-janvier, une trentaine de lieux sont à nouveau occupés et des manifestations coordonnées dans 76 départements les 12 et 13 janvier rassemblent des dizaines de milliers de manifestants·es. A Vitry sur Seine, l'APEIS organise un pique-nique dans un supermarché avec soixante personnes et se servent du champagne. Des actions de chômeurs·euses et précaires continuent de rythmer les semaines jusqu'en avril⁵²⁷.

⁵²⁴ JOIN-LAMBERT Marie-Thérèse, « Chômage : mesures d'urgence et minima sociaux. Problèmes soulevés par les mouvements de chômeurs en France fin 1997-début 1998. Rapport au Premier Ministre. », *La documentation Française*, 1998.

⁵²⁵ Entretien de P.V. (APEIS)

⁵²⁶ Entretien de P.V. (APEIS)

⁵²⁷ D'après la chronologie présentée en annexe dans COMBESQUE Marie Agnès, *Ça suffit! histoire du mouvement des chômeurs*, op. cit., 1998.

Les Marches européennes

Cette même année 1997, l'ampleur du mouvement des chômeurs·euses dépasse la France et se revêt d'internationalisme.



Figure 37 Marche européenne de 1997. Document remis.

Impulsées par une coordination transnationale inédite, les Marches européenne font converger pen-

dant deux mois en 1997 une dizaine de cortèges de chômeurs·euses partant des extrémités du continent vers un rassemblement de 50 000 personnes à Amsterdam.

L'objectif est de profiter de la conférence intergouvernementale qui se tient à Amsterdam en juin pour dénoncer les politiques à la cause du chômage. Un mouvement transnational doit permettre de faire entendre « la voix des sans voix » au-delà des frontières, à l'heure où les politiques européennes se décident et optent pour un penchant néolibéral. Tout cela dans une intention de contrer les replis nationalistes, et d'initier un mouvement social européen qui doit permettre de renforcer les luttes dans chaque pays.

L'idée d'une marche d'échelle européenne est évoquée pour la première fois par certains·es participants·es de celle de 1994. Des contacts internationaux formels sont pris un an plus tard, à l'occasion des Assises d'AC! de juin 1995 où sont présentes des délégations espagnole, anglaise et belge. Des collectifs frontaliers sont alors mandatés pour rencontrer leurs homologues voisins : des militants·tes du Nord participent à des manifestations en Angleterre et en Belgique, d'autres de Toulouse participent à des marches en Espagne⁵²⁸. Ce sont enfin les Assises de Saint-Denis en janvier 1996 qui décident d'engager AC! dans la préparation de marches européennes⁵²⁹. Au mois de juin, un texte rédigé depuis l'Italie invite à créer des comités dans tous les pays d'Europe et à se réunir à Bruxelles en vue de l'organisation des marches. L'Appel de Florence est co-signé par des syndicats et associations de Grande-Bretagne, d'Irlande, d'Espagne, d'Allemagne, de Belgique et d'Italie⁵³⁰. Le secrétariat des marches siégeant en France, AC ! se

⁵²⁸ Organisées par l'association de chômeurs Baladre. et les syndicats CGT et SOC

⁵²⁹ CR des Assises nationales AC ! des 27 et 28 octobre, Archives d'AC ! au Musée de l'histoire vivante à Montreuil, carton n°3.

⁵³⁰ Grande Bretagne : National Unemployed Centres Combine ; France : Agir ensemble contre le chômage (AC!), ADEC, Association pour l'entraide, l'information et la solidarité (APEIS), Droit au logement (DAL),

trouve rapidement à l'épicentre du mouvement européen. Mais dans un souci d'horizontaliser et de collectiviser la prise en charge de l'organisation des marches avec les collectifs locaux, des membres d'AC ! voyagent à la rencontre de futures marcheurs·euses d'autres pays en préparation de la marche, avec la volonté de « faire une Europe ouverte et non pas fermée sur ses frontières économiques⁵³¹ ».

Les départs de marches sont fixés aussi loin que Tanger au Maroc, et le cercle polaire en Finlande, avec pour objectif d'arriver à Amsterdam le 14 juin 1997, date de la Conférence intergouvernementale sur l'Europe sociale, pour s'opposer aux critères de convergences du traité de Maastricht. Quatorze groupes au total partent de Berlin, de Dublin, Glasgow, Sarajevo, Naples, Genève, Lorient, Madrid, Paris, Strasbourg, Londres⁵³²,... et sillonnent le continent durant deux mois. La marche « grand Nord » démarre en ski de fond et traîneaux quand la marche « ibérique » brave l'interdiction de manifester au Maroc⁵³³. Tout au long du parcours et à chaque ville-étape, les cortèges doivent participer à des luttes locales (manifestations, actions, piquets de grèves) et rencontrer la population lors de débats, forums⁵³⁴ et autres événements. Un programme très chargé, et exigeant physiquement comme mentalement : « On demandait les 32h mais en militant on faisait le double ! » remarque un marcheur⁵³⁵. Certaines personnes ne s'engagent que pour trois, quatre, ou quinze jours, d'autres pour un mois voire sur le trajet entier.

Droit Devant (DD!!), Mouvement National des Chômeurs et Précaires (MNCP) ; Irlande : Irish National Organisation of the Unemployed (INOUE) ; Espagne : Confédération Générale du Travail (CGT), LAB (pays Basque), Meza civica (Catalogne) ; Allemagne : KAIROS Europe ; Belgique : Kairos Europe, Collectif Solidarité Emploi ; Italie : Marizio Poletto Alternativa sindacale (CGIL) et Giorgio Sasso CGIL / Centre d'information pour les chômeurs, Turin / Italie [<https://www.euromarches.org/francais/96/floa1.htm>]

⁵³¹ Carole, militante d'AC ! Marseille, dans le documentaire *En marche* (1998)

⁵³² Des grecs ont aussi participé à l'arrivée à Amsterdam, mais sont venus·es par avion.

⁵³³ Sous Hassan II.

⁵³⁴ à St Denis : forum sur le thème immigration et emploi, avec mouvements de sans-papiers.

⁵³⁵ Entretien avec P.S., marcheur-vidéaste.



Figure 38 La marche de Finlande part en traîneau, sous un climat très différent de celle du Maroc. Captures d'écran du documentaire *En marche* (1998) [<https://euromarches.org/video/en-marche-1998/>].

Les marches se veulent joviales et festives, et les participants·es redoublent de créativité, à l'image de ce Pyrénéen qui, pour porter un discours sur la disparition de l'industrie textile et des métiers artisanaux dans sa région, tricote « la plus grande chaussette du monde » entre chaque étape (il serait arrivé à 137m). « On avait aussi fait une émission télé pirate. Il fallait mettre un fourchette sur sa TV pour capter⁵³⁶. » raconte une autre marcheuse.

Filmée par une dizaines de marcheurs·euses-vidéastes, la marche laisse voir beaucoup de drapeaux noirs et rouges dans les films documentaires, notamment pour les marches ibériques qui sont majoritairement portées par la CGT espagnole⁵³⁷, deuxième pays le plus investi dans l'organisation (avec l'Allemagne). On voit aussi des drapeaux du mouvement squat. Deux squats sont à ce sujet ouverts avec le DAL et le Comité des sans-logis sur le passage de la marche à Paris dont une tour de huit étages rue d'Avron, pour loger des sans-papiers et ouvrir des permanences, tandis que d'autres tentatives seront immédiatement réprimées⁵³⁸.

⁵³⁶ Entretien avec N.M., militante AC ! ayant participé à la communication presse des marches européennes.

⁵³⁷ Qui est anarcho-syndicaliste. Des comités de quartiers et quelques mouvements chrétiens participent aussi côté espagnol. La CGT espagnole fait depuis peu « de la lutte contre le chômage et les exclusions l'une de ses principales revendications » CHABANET Didier, « Chapitre 12. Les marches européennes contre le chômage, la précarité et les exclusions », *L'action collective en Europe. Collective Action in Europe*, Presses de Sciences Po, Paris, coll. « Académique », 2002, p. 461-493, [<https://doi.org/10.3917/scpo.balme.2002.01.0461>].

⁵³⁸ Les actions transports gratuits peuvent aussi être la cible de répression policière, parfois violente. Un marcheur aurait eu le bras cassé d'après témoignage.

Les pratiques militantes diffèrent d'un groupe à l'autre : « dans les pays nordiques, les gens sont moins dans l'affrontement niveau militantisme. Ils sont habitués aux manifestations statiques, et ne soutenaient pas les black blocs⁵³⁹ ».

« Selon les pays, les organisations qui portaient la marche étaient très différentes : ça allait de partenaires institutionnels, presque droitiers, à des organisations anarcho-syndicalistes comme la CGT espagnole. Et même en France ça allait d'une extrême gauche libertaire à des chrétiens engagés⁵⁴⁰. »

Les groupes sont ainsi accueillis tantôt dans des squats, tantôt dans des gymnases ou des salles communales. A l'arrivée à Amsterdam, ils sont hébergés dans les locaux de la 4^e Internationale.

Pour la grande manifestation d'arrivée, les cortèges sont rejoints par des ouvriers menacés d'un plan social à Renault Vilevorde, des Allemands·es venus·es à vélo, et... quatre-mille Italiens·nes qui ont pris d'assaut un train à Milan et fait le voyage gratuitement⁵⁴¹.

L'expérience est reproduite deux ans plus tard vers Cologne, où l'on compte 30 000 manifestants·es, mais avec un parcours d'une dizaine de jours seulement.

Quelques autres marches suivront dans les années 2000 mais avec un nombre de participants·es incomparable : de Clermont-Ferrand à Seville en 2002-2003, le cortège d'une vingtaine de Belges Espagnols·es et Français·es ne fera que quelques tronçons de marche⁵⁴² ; Paris-Rostock en 2007 et Montpellier-Paris ne rassemblent pas davantage.



Figure 39 Sticker de la marche de Cologne (document remis)

⁵³⁹ Entretien avec N.M., militante AC !

⁵⁴⁰ Entretien avec Patrice Spadoni, marcheur-vidéaste de Canal Marches.

⁵⁴¹ Entretien avec M.R., principal coordinateur des marches en France.

⁵⁴² AGIR ENSEMBLE CONTRE LE CHOMAGE (dir.), *En marche contre le chômage et la précarité*, op. cit., 2015.

Les grandes revendications des Euromarches continuent de porter⁵⁴³ sur le droit à un revenu garanti décent, individuel et sans discrimination ; le droit à l'emploi librement choisi ; la création massive d'emplois socialement, culturellement, écologiquement nécessaires ; pour une réduction massive du temps de travail sans perte de salaire ni de pouvoir d'achat, sans flexibilisation, sans annualisation ; contre tous les licenciements et toutes les formes de précarisation des statuts et des revenus ; et pour l'amélioration de l'ensemble des droits sociaux en Europe. Mais aussi pour la régularisation de tous les sans-papiers et la liberté de circulation et contre toutes les discriminations.

Les grandes centrales syndicales n'ont pas soutenu le mouvement, ce qui ne l'empêche de constituer « la première manifestation concrète de ce que pourrait être un mouvement social européen⁵⁴⁴ » pour un de ses coordinateur.

Des tentatives de faire perdurer l'internationalisme de la lutte au-delà des marches prennent la forme de publications, de journées d'actions coordonnées⁵⁴⁵, de commissions thématiques, séminaires et assemblées internationales ponctuelles⁵⁴⁶ et plus simplement de visites de délégations de comités de chômeurs·euses de pays voisins à l'occasion de manifestations et autres événements.

Suite aux Marches européennes, Claire Villiers participera à lancer l'initiative de la Marche mondiale des femmes⁵⁴⁷ en 2000 et le réseau des Euromarches continuera se mobiliser lors de tous les contre-sommets européens⁵⁴⁸, mais aussi les Forums Sociaux Mondiaux et Européens (à Porto Alegre, Bombay, Florence, Paris, Londres...). Les marches internationales n'ont en revanche pas perduré, en partie en raison des difficultés matérielles pour les chômeurs·euses de se déplacer sur les différents lieux de rencontre.

⁵⁴³ Adoptées dans la Charte revendicative adoptée à Bruxelles le 30 janvier 2000 et développées dans des publications ultérieures. [<https://euromarches.org/francais/00/charta.htm>]

⁵⁴⁴ GLEIZES Jérôme et SIGALAS Pierre, « Des marches européennes contre le chômage », *Vacarme*, n° 4, n° 4-5, 1997, p. 16-17, [<https://doi.org/10.3917/vaca.004.0016>].

⁵⁴⁵ Par exemple une journée d'actions franco-allemandes en mars 1998

⁵⁴⁶ Une commission revenu européenne avec des allemands et italiens se réunit au moins une fois en 1998, et des Assemblée des chômeurs et précaires en lutte s'organisent à Cologne en 1999, à Paris en 2001, à Bruxelles en 2001, à Florence 2002.

⁵⁴⁷ FEMMES Marche Mondiale Des, *La Marche Mondiale Des Femmes 1998-2008: Une Décennie De Lutte International Féministe*, Sof Sempreviva Organização Feminista, 2008.

⁵⁴⁸ Au sommet européen des Quinze à Nice le 7 décembre 2000, le cortège des marches/Attac/associations et syndicats français non confédérés représenterait 10 000 personnes sur les 50000 à 70000 manifestants·es, « ça s'est passé cette semaine », *L'Humanité*, 9 décembre 2000.

Acquis

« L'amertume domine chez les chômeurs⁵⁴⁹ » qui n'ont pas obtenu de hausse significative des minima sociaux. Malgré l'envergure du mouvement entre 1997 et l'an 2000, les résultats ne sont pas à la hauteur escomptée. Les chômeurs·euses et précaires ont surtout su se faire entendre médiatiquement sur une période⁵⁵⁰, mais n'en ressortent pas avec des avancées sociales à la hauteur des enjeux. Les victoires notables sont celle de la prime de Noël de 3000 francs pour les foyers les plus pauvres (qui deviendront très vite 1000 francs puis 150€ aujourd'hui), les lois Aubry (déjà en préparation) qui réduisent le temps de travail à 35 heures mais qui selon un économiste auraient été « davantage des lois de réduction du coût du travail que des lois de réduction du temps de travail⁵⁵¹ », la loi contre les exclusions (avec réserve selon les personnes rencontrées), et la consultation (symbolique) des organisations de chômeurs·euses dans les projets de loi qui les concernent au sein des comités d'usagers de l'ANPE.

C'est finalement la portée médiatique du mouvement sur la période qui aura le plus d'effet selon certains·es.

« L'image nous débarrasse – on l'espère ! – d'une vision misérabiliste pour bonne œuvres charitables, la seule qui ait occupé nos écrans et nos journaux ces vingt dernières années⁵⁵². »

⁵⁴⁹ COMBESQUE Marie Agnès, *Ça suffit! histoire du mouvement des chômeurs*, Plon, Paris, 1998, p132

⁵⁵⁰ « Aujourd'hui il y a un recul par rapport au discours sur les chômeurs, mais à l'époque on a changé le regard de la société sur le chômage. » pour N.M. (entretien)

⁵⁵¹ RICHEVAUX Marc, « Les "lois Aubry" relatives aux 35 heures, ou l'irrésistible ascension de la flexibilité », *Innovations*, n° 1, vol. 13, 2001, p. 159, [<https://doi.org/10.3917/inno.013.0159>].

⁵⁵² COMBESQUE Marie Agnès, *Ça suffit! histoire du mouvement des chômeurs*, Plon, Paris, 1998, p188

IV) Perdurer

Dès la fin de l'année 1998, le mouvement s'essouffle. En 1999, une liste des actions menées dans chaque région se résume à du tractage, quelques manifestations, des rencontres avec décideurs locaux que « seules » une courte occupation du CCAS au Havre, et une occupation de la Banque de France avec la CGT Privés d'emploi et l'APEIS en Seine-St-Denis viennent contraster⁵⁵³.

Difficultés de remobilisation après 1998

Après le mouvement de l'hiver 1997-1998, les organisations de chômeurs·euses traversent une longue période de démobilisation, qui s'expliquent par plusieurs facteurs.

D'abord la faiblesse des résultats obtenus au plus fort du mouvement. La prime de Noël, d'un montant très faible, et des lois sociales réformistes qui ne mentionnent pas ou peu l'influence des mouvements de sans-emplois, sont peu de choses au regard de l'énergie déployée dans les occupations et les marches. Ces actions exigent en outre une grande endurance et ne sont pas reproductibles à l'infini. D'autant qu'en signant pour le milliard de francs de Lionel Jospin, les organisations porteuses du mouvement ont perdu l'outil de mobilisation du fonds social, qui permettait alors aux occupants·es de ressortir avec de l'argent⁵⁵⁴ : « On regrette, mais dans le feu de l'action on ne pouvait pas savoir, et on aurait pas pu tenir beaucoup plus longtemps, c'est très fatigant à gérer⁵⁵⁵. »

Ensuite le climat politique rend de plus en plus difficile d'obtenir quoi que ce soit par des actions coups de poing. « Avant on nous donnait notre baguette, et c'était 'c'est bon, à la niche'. Au moins on a eu une baguette. Aujourd'hui c'est 'vous avez eu vos bombes lacrymo, rentrez chez vous'⁵⁵⁶ ».

D'autre part les engagements connexes des militants·es historiques, qui s'investissent soit dans leur syndicat d'origine soit dans la création et le développement d'autres

⁵⁵³ « Liste des actions menées en 1999 par les comités locaux », archives d'AC! au Musée de l'histoire vivante à Montreuil, carton n°3.

⁵⁵⁴ « C'était notre âge d'or. On occupait des Assedic, on était 200-300. Cent-cinquante repartaient avec un chèque ou une enveloppe (des fonds sociaux) » raconte Philippe Villechalane..

⁵⁵⁵ Entretien de P.V. (APEIS)

⁵⁵⁶ Entretien avec N.M. (AC !)

réseaux : Attac, Solidaires, Stop précarité..., leur laissent moins de temps pour AC !. Les syndicalistes les plus influents·es sont en outre recrutés·es dans d'autres associations⁵⁵⁷. Ces personnes intégreront les idées formulées par AC ! dans leurs organisations, notamment les syndicats qui s'ouvrent aux mouvements sociaux et à une nouvelle radicalité. Mais le départ d'un grand nombre de syndicalistes qui avaient été les moteurs du mouvement entraîne une accalmie dans la prise d'initiatives et une moins grande facilité à activer les réseaux militants. Quant aux chômeurs·euses, iels tendent à retrouver aussi des emplois dès lors que leur implication associative prend de l'importance⁵⁵⁸. Sur la fin, il ne reste que des retraités·es, seuls·es à avoir le temps de s'impliquer⁵⁵⁹, et qui ne parviennent pas à recruter une nouvelle génération : « Les jeunes viennent aux actions quand ça bouge mais ne s'engagent pas sur la durée⁵⁶⁰. »

D'autres personnes peuvent délaisser la lutte par fatigue de la répression, qui n'est pas vécue de la même manière par tous·tes. « Des gardes-à-vue, j'en ai fait beaucoup, on s'en fout. La répression c'était pas grand-chose à l'époque comparé à maintenant⁵⁶¹. » lance un militant de longue date d'AC ! en réunion, à qui sa camarade répond que « ça a fait partir pas mal de gens quand-même... Il y a des gens qui en ont eu marre de faire des garde-à -vue...⁵⁶² »

Le dernier facteur de démobilisation est soulevé par le président du MNCP dès 1998 :

« On assiste aujourd'hui à un glissement fort dans AC! qui tend à privilégier les revendications immédiates sur les mots d'ordre plus généraux contre le chômage, plus difficiles à mettre en œuvre. [...] Si l'on n'y prend pas garde, AC! risque de perdre sa capacité à rassembler⁵⁶³. »

⁵⁵⁷ Entretien avec L-M.B.,

⁵⁵⁸ Comme dans tous les collectifs, à la CGT Privés d'emploi Henri Damette constate que : « Les employeurs avaient l'oeil, ils recrutaient volontiers des leaders de comités : ceux-ci avaient prouvé leur énergie, leur sens de l'organisation; et cela désamorçait la capacité offensive des comités, y compris à cause des petites rancunes que cela générait chez les autres chômeurs », « Quand j'étais responsable de la CGT Chômeurs... », Henri Damette dans *Collectif* n°15, avril 1992, p24.

⁵⁵⁹ Ce qui a aussi un effet sur le rythme d'activité : dates et horaires des réunions et actions n'étant plus compatibles avec un emploi, AC ! recrute d'autant moins de salariés·es à partir de ce moment, comme le souligne Valérie Cohen dans COHEN Valérie et DUNEZAT Xavier, *Quand des chômeurs se mobilisent*, op. cit., 2018.p277

⁵⁶⁰ Entretien avec un militant AC !

⁵⁶¹ Réunion entre membres d'AC ! en 2024.

⁵⁶² Réunion entre membres d'AC ! en 2024.

⁵⁶³ Hervé Constancias dans COUPE Annick et MARCHAND Anne, *SUD, syndicalement incorrect*, op. cit., 1998. p229

Ce glissement dans les préoccupations d'AC ! tient en partie à l'évolution de sa composition : « de 1993 à 2015, la nature et la composition sociologique du chômage ont évolué, de même que celles des nombreux collectifs qui constituent le mouvement social contre le chômage et la précarité⁵⁶⁴. »

La question de la représentation

« On assiste entre 1995 et 2005 à une inversion de la composition d'AC ! dans les assises : de 90% de syndicalistes salariés·es à 90% de chômeurs·euses⁵⁶⁵ » selon le sociologue Louis-Marie Barnier, qui participe à toutes les assises de Créteil sur la période.

Ce changement de composition influence les revendications : des chômeurs de longue durée accordent plus d'importance aux moyens d'existence immédiats, comme au revenu, qu'à la reprise d'un emploi à laquelle ils ne croient plus. Ce glissement dans les revendications s'opère déjà avant l'arrivée de CARGO. Il ne plaît pas à tout le monde, certains « combattent » ces idées, estiment que les chômeurs·euses doivent espérer la reprise d'un emploi et jugent irréaliste un revenu universel.



Figure 40 A l'occasion des marches, des personnes très différentes se rencontrent. Photos d'une étape de la marche de 1997, documents remis.

Le décalage est palpable entre certains·es militants·es de structures traditionnellement reconnues et chômeurs·euses en révolte : « il y avait des chocs culturels rugueux pendant la marche de 1994, par exemple lors d'un accueil chaleureux dans une commune auquel le maire participait, je me souviens d'une intervention orale très violente contre les politiques⁵⁶⁶. » Cette « violence » orale de certains·es chômeurs·euses, qualifiés·es de « désocialisés·es » et ce « choc des cultures » sont également perçues et décrites en

⁵⁶⁴ AGIR ENSEMBLE CONTRE LE CHOMAGE (dir.), *En marche contre le chômage et la précarité*, op. cit., 2015. p85

⁵⁶⁵ Entretien avec Louis-Marie Barnier.

⁵⁶⁶ Entretien AC !

ces mots par d'autres syndicalistes, évoquant généralement les marches de 1994. Des bagarres sont aussi mentionnées. En comparaison, les personnes de culture syndicaliste craignent d'être perçues par les victimes du chômage comme ayant une posture presque humanitaire⁵⁶⁷. Tout cela pose le problème de la représentation des plus précaires par des personnes qui ne le sont pas ou moins.

« Qu'on le veuille ou non, il y a des paroles plus écoutées que d'autres à AC !, même si on ne veut pas de chefs⁵⁶⁸. ». Les personnes les plus expérimentées et les plus privilégiées sont celles qui sont le plus médiatisées, bien qu'elles ne représentent pas le mouvement. Le choix des porte-paroles se fait en assemblée générale mais revient généralement à Claire Villiers et à Christophe Aguiton.

Il est notable que malgré tout, les personnes en situation de précarité économique et moins habituées à la prise de parole publique, à la participation à des débats en assemblée, et autres pratiques militantes codifiées, aient pu et su prendre leur place dans AC !, y compris dans le noyau. Cependant la singularité de ces néo-militants·es politisées par leur expérience du chômage, est qu'en s'investissant dans AC !, iels développent des compétences et un réseau qui les amènent à terme à retrouver un emploi, et ainsi à quitter leurs responsabilités⁵⁶⁹. D'où un turn-over plus important de chômeurs·euses, paradoxe indépassable pour d'autres organisations également.

Femmes et immigrés·es précaires : quelle intersectionnalité ?

« Les femmes participent pleinement [au mouvement] : chômeuses, femmes de chômeurs, et parfois les deux⁵⁷⁰. » Elles constitueraient « peut-être même la majorité des effectifs⁵⁷¹ » selon Claire Villiers.

Dans les premières années d'AC !, les femmes prennent cependant moins la parole que les hommes. Des dispositifs d'encouragement seront mis en place pour les y

⁵⁶⁷ Entretien AC !

⁵⁶⁸ Entretien AC !

⁵⁶⁹ A l'inverse, les chômeurs·euses qui s'impliquent dans AC ! sans y prendre un rôle prépondérant finissent par en partir par fatigue militante, plus difficile à vivre en étant en situation de précarité soi-même, et pour pouvoir se consacrer à l'amélioration de leur propre situation comme le souligne Valérie Cohen dans COHEN Valérie et DUNEZAT Xavier, *Quand des chômeurs se mobilisent*, op. cit., 2018. p281

⁵⁷⁰ COMBESQUE Marie Agnès, *Ça suffit! histoire du mouvement des chômeurs*, op. cit., 1998. p20

⁵⁷¹ « Entretien avec Claire Villiers, animatrice nationale d'AC ! », *Les cahiers du féminisme* n°69, été 1994

encourager : tours de paroles paritaires (principe de « fermeture éclair »), ou encore formations informelles à l'expression oratoire avec la radio Paris Plurielles.

« Massivement présentes dans le mouvement des chômeurs », elles n'ont pas non plus « bénéficié d'une attention médiatique à la hauteur de leur poids. De même, à l'intérieur du mouvement, l'attention accordée n'a-t-elle pas toujours été à la hauteur de leur investissement. Certaines d'entre elles soulignent le sexisme dont elles sont parfois les victimes. Bonnes à préparer le café ou vues d'un œil complice lorsqu'elles apportent le ravitaillement dans une ASSEDIC occupée ; traitées comme des personnages de second plan – voire injuriées – lorsqu'il s'agit de faire valoir des points de vue politiques⁵⁷²... »

Certains hommes de CARGO auraient eu des attitudes machistes, et traitaient les féministes de « travaillistes » lorsqu'elles exprimaient des revendications en faveur d'emplois stables. Leur position sans concession de refus du travail les rendait insensibles au discours contre les discriminations au recrutement, l'ostracisation au travail et les postes précaires. « Nous voulions l'autonomie par le travail. Nous voulions d'abord des boulots corrects, et être reconnues pour nos qualités, et les gars de CARGO ne comprenaient pas⁵⁷³. » Pour d'autres qui ont réussi à s'intégrer, le travail est un espace d'émancipation, où leur voix est écoutée contrairement aux autres espaces de leur vie.

Une « commission femmes » leur permet de formuler et de porter leurs revendications, mais surtout de « se retrouver et se connaître », et d'échanger sur leurs situations. « C'était plus sympa qu'avec les mecs. » Leurs situations sont malheureusement très similaires : même lorsqu'elles sont très diplômées, ces femmes rencontrent des difficultés à trouver un emploi lorsqu'elles ont connu le chômage, surtout après 50 ans. Certaines sont contraintes d'accepter des propositions d'emploi en tant que femmes de ménage, aides à domicile ou de faire de la garde d'enfants, sans que cela n'entretienne aucun rapport avec leurs qualifications. Une autre grande particularité du chômage féminin est le temps partiel imposé⁵⁷⁴, associé à des indemnités chômage également plus faibles. « La

⁵⁷² COMBESQUE Marie Agnès, *Ça suffit! histoire du mouvement des chômeurs*, op. cit., 1998. p20

⁵⁷³ Entretien d'une militante AC !

⁵⁷⁴ MERCKLING Odile, *Femmes, chômage et autonomie: des droits sociaux pour abolir la précarité et le patriarcat*, Éditions Syllepse, Paris, 2023.

représentation des femmes dans le chômage est aussi compliquée, car on a trop l'image du père de famille ouvrier⁵⁷⁵. »

Ces thématiques sont discutées mais pas suffisamment d'après les militantes rencontrées. On peut lire dans les archives que le problème est abordé en réunion dès 1994 :

« Il faut mieux affirmer la place des femmes dans notre mouvement. Un chômeur sur deux est une femme et elles sont particulièrement visées par les emplois précaires, le temps partiel imposé ou des projets du type salaire maternel. Il faut en tenir pleinement compte dans nos revendications et nos actions⁵⁷⁶. »

Beaucoup de militantes d'AC ! sont d'anciennes du Mouvement de Libération des Femmes⁵⁷⁷, ou du moins avaient des expériences dans des organisations féministes.

Les participantes sont pour la plupart encore dans des organisations féministes en parallèle, et transportent leurs idées d'une réunion à l'autre : les débats sur la précarité auprès des féministes, les débats féministes auprès d'AC !, mais sans se sentir réellement entendues ni par les unes ni par les autres.

L'existence de discussions sur les thématiques du féminisme et de l'antiracisme varie d'un collectif à un autre, mais ne sont pas centrales partout. Elles sont portées en tout cas par les membres « moteurs » d'AC !.

Les immigrés·es et militants·es antiracistes étaient pour leur part plus présents·es durant les premières années d'AC !, surtout dans les marches⁵⁷⁸, et certains·es font partie des membres les plus impliqués·es, comme Farid Zeroulou, marcheur-vidéaste, ou encore le sociologue Saïd Bouamama sur une période. Les situations vécues en tant que chômeurs·euses et immigrés·es peuvent se recouper en ce qu'elles subissent de façon similaires les discours médiatiques et de droite : on distingue les bons et mauvais·es immigrés·es (réfugiés·es politiques contre migrants économiques) comme on distingue les bons et mauvais·es sans-emplois (les pauvres qui souffrent de leur situation et cherchent du travail, contre les « assistés·es » qui « profitent » de leurs allocations). On retrouve aussi la même logique du cas par cas systématiquement imposée par les pouvoirs

⁵⁷⁵ Entretien avec F.B., militante AC ! entre 1993 et 1998.

⁵⁷⁶ « CR de la réunion nationale du 11 juin 1994 », Archives d'AC ! au Musée de l'histoire vivante à Montreuil, carton n°2.

⁵⁷⁷ Entretien avec N.M., militante AC ! entre 1994 et 2000

⁵⁷⁸ Certaines moins que d'autres. La marche du nord a été critiquée par Saïd Bouamama.

publics en réaction aux luttes : des traitement individuels des demandes d'allocations pour les précaires, et des demandes de régularisation pour les sans-papiers. Seulement, l'exclusion est double pour les immigrés·es sans emploi : à la précarité économique s'ajoute le risque de se voir refuser le renouvellement de leur carte de résident.

On dénote malgré tout leur sous-représentation dans le mouvement. Plusieurs freins à l'engagement se devinent : d'abord « la figure sociale du chômeur ne faisant pas véritablement partie de l'imaginaire immigré »⁵⁷⁹, il n'est pas facile d'assumer seul·e la double discrimination sans-emploi/immigré·e. Ensuite même si les marches attirent beaucoup de personnes de diverses nationalités, et permettent « dans l'action » de surmonter les préjugés, « une fois dispersés, *exit* les velléités de poser la question du racisme et de la place de l'immigration dans les mouvements de chômeurs⁵⁸⁰. » Malgré une commission « immigration » et un soutien concret aux luttes de sans-papiers (qui prend par exemple la forme d'un tour de garde hebdomadaire lors de l'occupation de Saint Bernard, ou du reversement de dons pour les grévistes de la faim à Lille), les discours publics d'AC ! sont jugés par le journaliste Mogniss H. Abdallah comme trop faibles en 1996⁵⁸¹. Ces discours relèveraient pour trop souvent de la déclaration de « bonne conscience » mais ne seraient pas assez appuyés à l'intérieur des organisations, par « crainte [intérieurisée] d'un racisme ouvrier et populaire, réprouvé par conviction humaniste mais néanmoins moins réel⁵⁸² ». L'APEIS est la seule organisation perçue comme suffisant ouverte aux préoccupations spécifiques des personnes victimes de discriminations racistes, en partie grâce à sa vice-présidente. Là encore la question de la représentation et des porte-paroles s'avère essentielle. Deux ans plus tard, le même journaliste reconnaît cependant un « volontarisme des militants »⁵⁸³ qui luttent activement contre l'idéologie du Front National et constate qu'« un peu partout en France, les immigrés en situation régulière de différentes origines, hommes et femmes toutes classes

⁵⁷⁹ ABDALLAH Mogniss H., « Plongée dans les mouvements de chômeurs », *Hommes & migrations*, n° 1, vol. 1204, 1996, p. 15-16, [https://doi.org/10.3406/homig.1996.5810].

⁵⁸⁰ ABDALLAH Mogniss H., « Plongée dans les mouvements de chômeurs », *Hommes & migrations*, n° 1, vol. 1204, 1996, p. 15-16, [https://doi.org/10.3406/homig.1996.5810].

⁵⁸¹ ABDALLAH Mogniss H., « Plongée dans les mouvements de chômeurs », *Hommes & migrations*, n° 1, vol. 1204, 1996, p. 15-16, [https://doi.org/10.3406/homig.1996.5810].

⁵⁸² ABDALLAH Mogniss H., « Plongée dans les mouvements de chômeurs », *Hommes & migrations*, n° 1, vol. 1204, 1996, p. 15-16, [https://doi.org/10.3406/homig.1996.5810].

⁵⁸³ ABDALLAH Mogniss H., « Les sans-papiers et les résidents immigrés, partie prenante du mouvement des chômeurs », *Hommes & migrations*, n° 1, vol. 1212, 1998, p. 121-124, [https://doi.org/10.3406/homig.1998.3142].

d'âge confondues, sont omniprésents dans le mouvement des chômeurs et des précaires⁵⁸⁴ ».

Beaucoup de problématiques se retrouvent par ailleurs aussi entre femmes et immigrés·es d'AC ! : pour beaucoup diplômés·es voire très diplômés·es, ces militants·es connaissent la précarité en premier lieu en raison des discriminations à l'embauche. Ce sont aussi deux catégories de personnes successivement accusées par la droite d'être responsables de la montée du chômage dans la société.

Plusieurs militants·es estiment à ce propos qu'AC ! a réussi à juguler la montée du FN dans les années 1990. Cela n'empêche que des chômeurs·euses racistes ont toujours pu se présenter aux réunions d'AC ! : iels n'étaient pas jetés·es dehors mais se faisaient recadrer durant les discussions et finissaient par partir d'eux-mêmes ou du moins par se taire⁵⁸⁵.

Suites

En questionnant les militants·es d'AC ! au sujet de la scission survenue en 2005⁵⁸⁶, peu semblent s'en rappeler avec précision, encore moins sont capables d'en parler du tout.

« Je ne sais plus sur quoi elle portait. Je crois qu'il s'agissait d'un petit groupe, de deux ou trois personnes, qui ont occupé notre local et refusé d'en sortir⁵⁸⁷. » dira l'un des fondateurs historiques, qui évoque la perte du local et eu un gros arriéré de loyer.

Selon un chapitre de socio-anthropologie⁵⁸⁸ qui raconte l'événement, la scission serait survenue en raison d'un groupe minoritaire dénommé Air Libre, et composé de parisiens·nes anciennement au Collectif des Mal Logés ayant rejoint AC ! après avoir participé à une occupation de l'EHESS en 2004. Des personnes décrites comme agressives aussi bien verbalement que physiquement auraient occupé le local parisien d'AC ! avec

⁵⁸⁴ ABDALLAH Mogniss H., « Les sans-papiers et les résidents immigrés, partie prenante du mouvement des chômeurs », *Hommes & migrations*, n° 1, vol. 1212, 1998, p. 121-124, [<https://doi.org/10.3406/homig.1998.3142>].

⁵⁸⁵ Entretien AC !

⁵⁸⁶ Mentionnée seulement dans COHEN Valérie et DUNEZAT Xavier, *Quand des chômeurs se mobilisent*, op. cit., 2018, p282 et KIM Seung-Yeon, *Chômeurs: anthropologie d'un mouvement social*, L'Harmattan, Paris, coll. « Socio-anthropologie », 2014.

⁵⁸⁷ Entretien avec R.S., co-fondateur d'AC !.

⁵⁸⁸ KIM Seung-Yeon, *Chômeurs*, op. cit., 2014, p228

trois chiens en contrôlant physiquement son entrée durant quelques semaines. Le conflit n'aurait pourtant pas éclaté directement car les militants·es syndicalistes seraient restés·es en retrait et auraient tenté de continuer à travailler ensemble, avant de se prononcer pour les exclure lors d'assises à l'été 2005, provoquant une bagarre « avec jets de tables et de chaises⁵⁸⁹ ». Air Libre se serait aussi approprié le site internet. Mais cette « scission » n'a pas véritablement abouti à la création d'un second AC !, d'autant que s'agissant d'une fédération et non d'une association ou d'un syndicat, le terme ne signifie pas grand-chose.

Outre cet épisode, il y aurait plus eu éclatements ou délitements de groupes locaux, comme a pu l'observer le sociologue Xavier Dunezat à Rennes par exemple⁵⁹⁰, ainsi que départs d'un certain nombre de personnes au fil des années. Par exemple des membres de CARGO se retirent progressivement d'AC ! pour participer à la Coordination des intermittents et précaires d'Île-de-France (CIP) et créent un groupe Précaires Associés de Paris (PAP).

On assiste à quelques retours de scène d'AC ! dans les années 2000 : sa participation au mouvement des intermittents ; sa victoire dans la lutte des recalculés. Il existe toujours des collectifs locaux actifs, une permanence juridique à Paris, et une manifestation annuelle le premier samedi du mois de décembre. Mais c'est surtout dans les initiatives qu'elle a inspirées qu'on trouve sa continuité.

« Les dynamiques de Solidaires, d'Attac et d'AC ! se sont nourries les unes les autres⁵⁹¹ » pour Annick Coupé, co-fondatrice de SUD PTT et d'Attac. Une volonté de « renforcer et incarner une ouverture sur les mouvements sociaux et à ne pas construire un mouvement syndical fermé sur lui-même⁵⁹² » qui se voit encore dans Solidaires aujourd'hui. Pour un autre militant, qui a participé aux Marches européennes, « tout le mouvement altermondialiste doit quelque chose au mouvement international des chômeurs⁵⁹³ ».

⁵⁸⁹ Au Mont d'or en juillet 2005, KIM Seung-Yeon, *Chômeurs, op. cit.*, 2014.p238

⁵⁹⁰ L'éclatement du collectif de Rennes résulterait de conflits ouverts entre militants proches de la CGT et anarchistes. COHEN Valérie et DUNEZAT Xavier, *Quand des chômeurs se mobilisent, op. cit.*, 2018. p276. Marc Leleux évoque aussi une scission d'AC ! Lille en 1998 autour de tensions sur son financement. LELEUX Marc, *Histoire des sans-travail et des précaires du Nord, op. cit.*, 2013. p310

⁵⁹¹ Entretien avec A.C., co-fondatrice de SUD PTT et d'Attac.

⁵⁹² Entretien avec A.C., co-fondatrice de SUD PTT et d'Attac.

⁵⁹³ Entretien avec P.S., militant AC ! et Marches européennes.

Conclusion

S'il ne reste plus grand-chose du mouvement ayant agité le pays dans les années 1990, nous pouvons en retirer plusieurs leçons.

D'abord qu'une mobilisation collective de personnes en situation de chômage ou de précarité est possible et peut même se coordonner à l'échelle nationale pour se faire entendre. L'obstacle n'est finalement pas tant que leur manque de ressources financières – qui peuvent être obtenues par des biais extérieurs à partir du moment où un groupe s'organise – mais de s'accorder entre personnes de milieux sociaux très différents. Le chômage peut toucher en effet aussi bien des cadres et des universitaires que des intérimaires sans qualifications professionnelles, aussi bien des étudiants·es que des personnes proches de la retraite, mais encore des immigrés·es sans-papiers, des femmes divorcées, des « zonards·es » connaissant la rue... La rencontre est potentiellement très conflictuelle entre un jeune diplômé choisissant un mode de vie précaire pour consacrer du temps à son militantisme et une ouvrière tout juste licenciée.

Cependant c'est en cernant les points de jonction entre différentes oppressions et discriminations que l'on construit une communauté d'intérêt, qui peut ensuite s'élargir même au-delà du chômage, comme nous l'avons vu avec le mouvement des « sans », et dans les alliances entre chômeurs·euses et salariés·es.

L'urgence de combattre la dernière réforme en cours, ou encore les mesures immédiates nécessaires à tous·tes (hausse des minima sociaux, gratuité des services publics) créent un espace de convergence d'intérêts au-delà des désaccords d'opinion. Les objectifs de transformation sociale à long terme ne nécessitent pas d'être identiques pour militer ensemble.

Pour ce qui est des ressources matérielles et du réseau nécessaires à l'organisation collective, ceux-ci peuvent se trouver justement par ces alliances : dans le cas d'AC !, le soutien de SUD PTT et du Groupe des dix a été déterminant.

Toujours est-il qu'hormis la galaxie Solidaires (et la CNT), les syndicats ont manqué l'occasion de se constituer en force de proposition ou même en alliés dans la lutte des

chômeurs·euses. Bien souvent leur volonté d'hégémonie et leur choix de centrer toutes les activités sur l'entreprise, les a empêché l'élargir leur cadre d'action aux nouveaux mouvement sociaux. Les comités de chômeurs·euses de la CGT ont été à plusieurs reprises étouffés par leur centrale syndicale, malgré que celui de Charles Hoareau ait été le premier moteur du mouvement de l'hiver 1997-1998.

Le mouvement des chômeurs·euses et précaires se révèle en définitive bien plus proche du mouvement autonome que du syndicalisme de son époque. Il montre en outre une réelle continuité entre les premiers comités de chômeurs·euses libertaires des années 1980 et ceux des années 2000, notamment en ce qui concerne les répertoires d'action - occupations de locaux, réquisitions, squats, autoréductions – mais aussi dans le soucis de maintenir une démocratie interne par la base. Les prises de décisions en assemblée, le recours au consensus, l'auto-organisation, la recherche d'horizontalité et l'autocritique permanente nécessaires à y parvenir sont centrales à AC ! comme dans le versant autonome du mouvement.

A reconnaître tout de même, que les marches sont inspirées de la CGTU des années 1930, et que la participation de syndicalistes à AC ! est à la racine de son développement fructueux. En somme le mouvement réalise une sorte de synthèse entre l'autonomie libertaire et le syndicalisme, incluant plus largement des communistes et toute la gauche radicale. On le trouve conduit en grande partie par toute une génération influencée par mai 68, et par une jeunesse qui se forme dans d'autres luttes sur la même période (mouvements sociaux des « sans », et contre le CIP puis le plan Juppé). L'apport du syndicalisme à cet élan collectif est celui d'outils organisationnels solides et efficaces, que cela soit sur le plan logistique ou relationnel. Les capacités de médiation permettent ainsi d'aller au consensus même avec des groupes extrêmement composites socialement.

Du reste, les revendications n'ont pas été figées mais au contraire se sont écrites en collaboration avec des personnes de tous milieux sociaux et de tout le pays à l'occasion des marches et des assises, et continuent d'évoluer encore aujourd'hui. Elles se sont par exemple adaptées : depuis le passage des 35h, la revendication maîtresse est devenue celle de l'intégration du chômage comme une 5^e branche de la Sécurité sociale⁵⁹⁴, et

⁵⁹⁴ Portée par AC ! et CGT Privés d'emploi aujourd'hui. AGIR ENSEMBLE CONTRE LE CHOMAGE (dir.), *Pour une sécurité sociale chômage*, op. cit., 2019. p17

pour une gestion de celle-ci par les salariés·es plutôt que par le patronat. Si elles ont un socle commun anticapitaliste, elles entretiennent néanmoins un rapport ambivalent au travail. AC!, tout comme les grandes associations, les syndicats, les assemblées autonomes de chômeurs·euses en France et ailleurs, ont en commun de mettre au cœur de leur lutte une réflexion sur leur rapport au travail. Tous ces groupes se montrent liés par les mêmes questionnements concernant leurs revendications, qui bien que longuement discutées, ne parviennent ni à résoudre l'articulation entre droits à l'existence et droit au travail, ni à concilier les urgences qui s'accumulent aux utopies auxquels ils aspirent. Ce sont ces mêmes problématiques qui se retrouvent dans les organisations internationales, au premier plan desquelles on trouve les Marches européennes contre le chômage, la précarité et l'exclusion.

Les chômeurs·euses ont à ce propos marqué toutes les luttes de la période d'internationalisme en constituant une première ébauche de mouvement social européen. Ils ont en outre influencé non seulement l'évolution du syndicalisme, en le défiant de s'ouvrir sur les luttes extérieures à l'entreprise, mais aussi un grand nombre de luttes qui se sont développées dans son sillage, dont l'altermondialisme. Ce faisant, les luttes de chômeurs·euses et précaires ont fait la démonstration des alliances possibles dans l'arène des luttes sociales.

Elles ont de plus été d'une importance non négligeable dans la lutte contre l'extrême droite. De par leur intransigeance à cet égard, les organisations de chômeurs·euses ont tenu éloigné le Front National de personnes en détresse sociale qui auraient pu y être vulnérables. Des militants·es rencontrés·es s'inquiètent d'ailleurs aujourd'hui que le racisme et la xénophobie reviennent dans de futurs mouvements de précaires si un travail militant n'est pas fait en amont sur ces thématiques. « On a reculé sur toutes ces questions dans la société »⁵⁹⁵ met en garde un militant AC ! qui reçoit régulièrement des menaces de morts à cause de ses engagements en défense des droits des personnes sans-papiers.

Pour finir sur une note plus positive, les acteurs·rices du mouvement constatent quelques victoires en ce qui concerne leur impact dans l'opinion publique. La médiatisation des luttes de précaires aurait permis sur une période de changer la perception du

⁵⁹⁵ P.V., militant AC ! St Brieuc.

chômage, d'en faire parler comme d'un problème sociétal et politique tandis qu'il était auparavant exclusivement représenté tantôt sous l'angle de la misère sociale tantôt pour stigmatiser des personnes qui profiteraient de leur situation. Cette médiatisation a de plus aussi permis de faire entendre une critique du travail et une remise en cause radicale du système salarial. Ces débats entamés à AC ! avaient pour vocation d'être poursuivis dans toute la société. C'est en ce sens une réussite pour le mouvement des chômeurs·euses. « Les débats sur le travail se sont cristallisés grâce à AC ! » pour Pierre Cours-Salies. Selon lui « le succès d'AC se trouve dans ses échecs relatifs, car les questions posées n'ont pas pu être effacées ».

Annexes

Sources en centres d'archive

Archives Nationales du Monde du Travail

(AC ! Nord pas de calais, totos du Nord, marches européennes)

- 2017-003-274 « CFDT, participation aux instances des associations de défense des chômeurs » : revues *CASH*, manuscrit « Les tentatives d'organisation des chômeurs en France », documents du groupe de travail « prise en charge des chômeurs », revues internes de la CFDT, dossier « Actualité revendicative : agir pour l'emploi et contre l'exclusion » (1994)
- 2002-030-0002 à 10 « AC! Lille » : revues *Partage*, tracts et fanzines de collectifs autonomes, documents de coordinations régionales AC !, projet de charte, bulletins de débats, revues libertaires (*Monde libertaire*, *Courant alternatif*, *No pasaran*), CFDT Magazine.

Archives CGT Privés d'emploi

Siège de la CGT - 263, rue de Paris - 93100 Montreuil

Non triées, non cotées, mais partiellement regroupées par années dans les cartons. Elles contiennent des exemplaires du journal du Comité National de Défense des Chômeurs de la CGT, des tracts, des courriers et revues internes.

Musée de l'Histoire Vivante

Parc Montreau - 31 bd Théophile Sueur - 93100 Montreuil

Archives nationales d'AC ! confiées par René Seibel, trésorier national. Réparties entre 9 cartons non cotés et dont le tri n'est pas complété, elles contiennent tous les documents administratifs, comptes-rendus de réunions, courriers internes du mouvement.

Les documents consultés proviennent des cartons n°2 et 3 :

- carton n° 2 : bulletins de débats, comptes-rendus de réunions de 1993 à 1995, Lettre rapide n° 1 à 53
- carton n° 3 : archives 1997 à 2002, lettre rapide n° 52 à 80, tracts et bulletins 1997 à 2002

Bibliographie

ABDALLAH Mogniss H., « Les sans-papiers et les résidents immigrés, partie prenante du mouvement des chômeurs », *Hommes & migrations*, n° 1, vol. 1212, 1998, p. 121-124, [<https://doi.org/10.3406/homig.1998.3142>].

ABDALLAH Mogniss H., « Plongée dans les mouvements de chômeurs », *Hommes & migrations*, n° 1, vol. 1204, 1996, p. 15-16, [<https://doi.org/10.3406/homig.1996.5810>].

AGIR ENSEMBLE CONTRE LE CHOMAGE (dir.), *Pour une sécurité sociale chômage: des droits nouveaux pour les chômeur-euses et les précaires*, Paris, Éditions Syllepse, coll. « Arguments et mouvements », 2019.

AGIR ENSEMBLE CONTRE LE CHOMAGE (dir.), *En marche contre le chômage et la précarité: 1994-2014, vingt ans après*, Paris, Éditions Syllepse, coll. « Arguments et mouvements », 2015.

ASTARIAN, BRUNO, *Aux origines de l'"antitravail"*, Echanges et Mouvements., 2005.

BAGGULEY Paul, « Protest, Acquiescence and the Unemployed: A Comparative Analysis of the 1930s and 1980s », *The British Journal of Sociology*, n° 3, vol. 43, 1992, p. 443, [<https://doi.org/10.2307/591544>].

BENASAYAG Miguel et DEL REY Angélique, « Lutttes des « sans » », *Éloge du conflit*, Paris, La Découverte, coll. « Poche / Sciences humaines et sociales », 2012, p. 198-220.

BENSAID Daniel, KHALFA Philippe, VILLIERS Claire et ZARKA Pierre, « Quelle Articulation Entre Partis, Syndicats Et Mouvements ? », *Actuel Marx*, n° 46, 2009, p. 12-26.

BEROUD Sophie, « L'influence contrariée des "privés d'emploi" dans la CGT ».

BEROUD Sophie et THIBAUT Martin, *En lutttes ! les possibles d'un syndicalisme de contestation*, Paris, Raisons d'agir éditions, coll. « Raisons d'agir », 2021.

BERTAUX Daniel, LINHART Daniele et LE WITA Beatrix, « Mai 1968 et la formation de generations politiques en France », *Le Mouvement social*, n° 143, 1988, p. 75, [<https://doi.org/10.2307/3778301>].

BOUMAZA Magali, HAMMAN Philippe, ASSOCIATION FRANÇAISE DE SCIENCE POLITIQUE, et GROUPE DE SOCIOLOGIE POLITIQUE EUROPEENNE (dir.), *Sociologie des mouvements de précaires: espaces mobilisés et répertoires d'action*, Paris, Harmattan, coll. « Logiques sociales », 2007.

BOURDIEU Pierre, *Contre-feux: propos pour servir à la résistance contre l'invasion néolibérale*, Paris, Editions Liber, coll. « Raisons d'agir », 1998.

BURNETT John, *Idle hands: the experience of unemployment, 1790-1990*, London ; New York, Routledge, 1994.

CARGO, « Notre insertion contre la leur ! », *Vacarme*, n° 1, vol. 7, 1999, p. 36, [<https://doi.org/10.3917/vaca.007.0036>].

CASTEL Robert, *Les Métamorphoses de la question sociale*, Fayard., 1995.

CHABANET Didier, « Les marches européennes contre le chômage, la précarité et les exclusions », *L'action collective en Europe. Collective Action in Europe*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Académique », 2002, p. 461-493, [<https://doi.org/10.3917/scpo.balme.2002.01.0461>].

CHABANET Didier et FANIEL Jean, *Les mobilisations de chômeurs en France: problématiques d'alliances et alliances problématiques*, Paris, l'Harmattan, coll. « Logiques politiques », 2013.

CHABANET Didier et FANIEL Jean (dir.), *The mobilization of the unemployed in Europe: from acquiescence to protest?*, 1. ed., New York, NY, Palgrave Macmillan, coll. « Europe in transition : the NYU European studies serie », 2012.

CHRISTIN Rodolphe, GODARD Philippe, GIULIANI Jean-Christophe, et LEGROS Bernard (dir.), *Le travail, et après?*, Montréal, Québec, écosociété, 2017.

CINGOLANI Patrick, « Chômeurs et précaires : ouvrir la scène », *Raison présente*, n° 1, vol. 170, 2009, p. 53-64, [<https://doi.org/10.3406/raipr.2009.4159>].

COHEN Valérie, « Inflexions des mobilisations collectives de chômeurs et fluctuations de l'engagement militant », *Les mobilisations sociales à l'heure du précaire*, Rennes, Presses de l'EHESP, coll. « Lien social et politiques », 2011, p. 147-166, [<https://doi.org/https://doi.org/10.3917/ehesp.chaba.2011.01.0147>].

COHEN Valérie, « Les mobilisations collectives de chômeurs. Ou comment sortir des catégorisations légitimes et transformer sa condition », *Usagers ou citoyens ?*, Paris, Dunod, coll. « Santé Social », 2011, p. 169-186, [<https://doi.org/10.3917/dunod.jaeg.2011.01.0169>].

COHEN Valérie et DUNEZAT Xavier, *Quand des chômeurs se mobilisent*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Res publica », 2018.

COLLECTIF et L'INSOMNIAQUE (dir.), *Le lundi au soleil: recueil de textes et de récits du mouvement des chômeurs novembre 1997-avril 1998*, Montreuil, l'Insomniaque, 1998.

COLLOMBAT Benoît et CUVILLIER Damien, *Le choix du chômage: de Pompidou à Macron, enquête sur les racines de la violence économique*, Paris, Futuropolis, 2021.

COMBESQUE Marie-Agnès (1959-). Auteur du texte, *Ca suffit ! : histoire du mouvement des chômeurs*, 1998.

CORDONNIER Laurent, *Pas de pitié pour les gueux: sur les théories économiques du chômage*, Nouvelle éd. actualisée et Augmentée., Paris, Raison d'agir éditions, 2020.

CORINNE SIINO, MARIE LACOSTE, DANIEL GUY, « La représentation des chômeurs et des précaires, quelle place pour la revendication au travail hors du travail ? », *HAL*, , 2018.

COUPE Annick et MARCHAND Anne, *SUD, syndicalement incorrect: SUD PTT, une aventure collective*, Paris, Éd. Syllepse, coll. « Collection Le présent avenir », 1998.

CREMIEUX Robert, « Journal d'une occupation », *Chimères*, n° 1, vol. 33, 1998, p. 43-51, [<https://doi.org/10.3406/chime.1998.2207>].

CUSSET François, *La décennie: le grand cauchemar des années 1980*, Paris, la Découverte, coll. « La Découverte-poche », 2008.

DANEL François (dir.), *Rupture dans la théorie de la révolution: textes 1965-1975*, Paris, Entremonde, 2018.

DEMAZIERE Didier, « Des chômeurs sans représentation collective : une fatalité? », *Esprit* (1940-), 226 (11), 1996, p. 12-32.

DEMAZIERE Didier et PIGNONI Maria Teresa, *Chômeurs, du silence à la révolte: sociologie d'une action collective*, Paris, Hachette littératures, coll. « Collection Forum », 1998.

DETHYRE Richard et AMBLARD Hélène, *Chômeurs: la révolte ira loin*, Paris, Dispute, 1998.

DETHYRE Richard et ZEDIRI-CORNIU Malika, *La révolte des chômeurs*, Paris, R. Laffont, 1992.

DOMERGUE Jean-Paul, *Histoire de l'assurance chômage*, Paris, Comité d'histoire et association pour l'étude de l'histoire de la sécurité sociale, coll. « La Sécurité sociale, son histoire à travers les textes », 2019.

DOMINIQUE LABBE, « Syndicats : la rupture des années 1978-1988, les raisons d'une hémorragie », *1968- 2018 :Transformer le travail, transformer la société, Laboratoires LARHRA et TRIANGLE (Lyon), Mar 2018, Lyon, France*.

DUNEZAT Xavier, « Mouvements de “sans”, rapports sociaux et “exclusion sociale”. L'introuvable groupe mobilisé », *Les mobilisations sociales à l'heure du précarat*, Rennes, Presses de l'EHESP, coll. « Lien social et politiques », 2011, p. 203-225, [<https://doi.org/10.3917/ehesp.chaba.2011.01.0203>].

ÉDITIONS SYNDICALISTES (dir.), *Sans emploi mais pas sans salaire ! petite histoire de l'indemnisation du chômage*, Paris, Éditions syndicalistes, coll. « Vive la Sécu ! », 2021.

FEMMES Marche Mondiale Des, *La Marche Mondiale Des Femmes 1998-2008: Une Décennie De Lutte Internationale Féministe*, Sof Sempreviva Organização Feminista, 2008.

FILLIEULE Olivier, MATHIEU Lilian et PECHU Cécile, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, 2e édition mise à jour et Augmentée., Paris, SciencesPo les presses, coll. « Références », 2020.

GALLAND Olivier et LOUIS Marie-Victoire, « Chômage et action collective », *Sociologie du travail*, n° 2, vol. 23, 1981, p. 173-191, [<https://doi.org/10.3406/sotra.1981.1676>].

GAUTIER Chantal et BOUDAUD Joseph, « Les 20 ans du Mouvement national des chômeurs et précaires »:, *Revue Projet*, n° 5, n° 294, 2006, p. 73-76, [<https://doi.org/10.3917/pro.294.0013>].

GLEIZES Jérôme et SIGALAS Pierre, « Des marches européennes contre le chômage », *Vacarme*, n° 4, n° 4-5, 1997, p. 16-17, [<https://doi.org/10.3917/vaca.004.0016>].

HALIMI Serge, *Le grand bond en arrière: comment l'ordre libéral s'est imposé au monde*, Nouvelle éd. mise à jour & Augmentée., Marseille, Agone, coll. « Éléments », 2012.

HALIMI Serge et DISCEPOLO Thierry, *Quand la gauche essayait: les leçons du pouvoir, 1924, 1936, 1944, 1981*, 3e éd., Marseille, Agone, coll. « Éléments », 2018.

HEMMENS Alastair, *Ne travaillez jamais: la critique du travail en France de Charles Fourier à Guy Debord*, Albi, Crise & critique, 2019.

HUSSON Michel, *Données & arguments: contre le chômage, travailler toutes et tous, créer des emplois, travailler moins*, Paris, Ed. Syllepse, 1994.

JOIN-LAMBERT Marie-Thérèse, « Chômage : mesures d'urgence et minima sociaux. Problèmes soulevés par les mouvements de chômeurs en France fin 1997-début 1998. Rapport au Premier Ministre. », *La documentation Française*, , 1998.

KELLENBERGER Sonja, « L'image de la ville dans les interventions d'artistes engagés dans les mouvements sociaux », *Culture & Musées*, n° 1, vol. 12, 2008, p. 65-88, [<https://doi.org/10.3406/pumus.2008.1486>].

KELLENBERGER Sonja, « L'altérité ou la rencontre de l'autre dans l'art engagé aujourd'hui: des principes interactifs et participatifs à l'oeuvre », , 2006.

KIM Seung-Yeon, *Chômeurs: anthropologie d'un mouvement social*, Paris, L'Harmattan, coll. « Socio-anthropologie », 2014.

KURZ Robert, LOHOFF Ernst, TRENKLE Norbert, GALTIER Olivier, KUKULIES Wolfgang et MERCIER Luc, *Manifeste contre le travail*, Paris, L. Scheer, coll. « Lignes », 2002.

LA FERE Anne-Marie, « Le chômage dur(e) », *Les Cahiers du GRIF*, n° 1, vol. 16, 1977, p. 65-67, [<https://doi.org/10.3406/grif.1977.1165>].

LAURENT GUILLOTEAU, « Tentatives d'organisation des chômeurs en France. 1981-1986 », Mémoire de maîtrise d'histoire, Paris 7, édité par CASH.

LELEUX Marc, *Histoire des sans-travail et des précaires du Nord*, Presses universitaires du Septentrion, 2013, [<https://doi.org/10.4000/books.septentrion.14913>].

MANGEOT Philippe et RENOARD Jean-Philippe, « On veut aller où ? », *Vacarme*, n° 2, n° 12, 2000, p. 45-50, [<https://doi.org/10.3917/vaca.012.0045>].

MARCHAND Olivier et MINNI Claude, « The Major Transformations of the French Labour Market Since the Early 1960s », *Economie et Statistique / Economics and Statistics*, n° 510-511-512, 2020, p. 89-107, [<https://doi.org/10.24187/ecostat.2019.510t.1989>].

MARUANI Margaret, *Travail et genre dans le monde: L'état des savoirs*, La Découverte, 2013, [<https://doi.org/10.3917/dec.marua.2013.01>].

MATHIEU Lilian, « Le mouvement de décembre 1995. Une mobilisation hantée par l'«exclusion» », *Les mobilisations sociales à l'heure du précaire*, Rennes, Presses de l'EHESS, coll. « Lien social et politiques », 2011, p. 125-145, [<https://doi.org/10.3917/ehesp.chaba.2011.01.0125>].

MATHIEU Lilian, « Éléments pour une analyse des coalitions contestataires. La lutte contre le sida et le mouvement des chômeurs, de “Nous sommes la gauche” à Occupation », *Revue française de science politique*, n° 1, vol. 59, 2009, p. 77-96, [<https://doi.org/10.3917/rfsp.591.0077>].

MAURER Sophie et PIERRU Emmanuel, « Le mouvement des chômeurs de l'hiver 1997-1998 Retour sur un « miracle social » », *Revue française de science politique*, n° 3, vol. 51, 2001, p. 371, [<https://doi.org/10.3917/rfsp.513.0371>].

MERCKLING Odile, *Femmes, chômage et autonomie: des droits sociaux pour abolir la précarité et le patriarcat*, Paris, Éditions Syllepse, 2023.

MESINI Béatrice, « Résistances et alternatives rurales À la mondialisation », *Études rurales*, n° 169-170, 2004, p. 043-059, [<https://doi.org/10.4000/etudesrurales.8053>].

MOUCHARD Daniel, « Les mobilisations des “sans” dans la France contemporaine : l'émergence d'un “radicalisme autolimité” ? », *Revue française de science politique*, n° 4, vol. 52, 2002, p. 425-447, [<https://doi.org/10.3917/rfsp.524.0425>].

MOUCHARD Daniel, « « Politique délibérative » et logiques de mobilisation. Le cas d'Agir ensemble contre le chômage », *Politix*, n° 57, vol. 15, 2002, p. 125-145, [<https://doi.org/10.3406/polix.2002.1210>].

NIGRO Roberto, *Antonio Negri: une philosophie de la subversion*, Paris, Éditions Amsterdam, coll. « L'émancipation en question », 2023.

PERRY Matt, « Prisoners of Want: The Experience and Protest of the Unemployed in France, 1921-45 », *The American Historical Review*, n° 5, vol. 114, 2009, p. 1548-1549, [<https://doi.org/10.1086/ahr.114.5.1548-a>].

PIERRU Emmanuel, « Les mouvements de chômeurs », *Histoire des mouvements sociaux en France*, La Découverte, 2014, p. 688-695, [<https://doi.org/10.3917/dec.pigen.2014.01.0688>].

PIGENET Michel et TARTAKOWSKY Danielle, « Les marches en France aux XIXe et XXe siècles : récurrence et métamorphose d'une démonstration collective », *Le Mouvement Social*, n° 1, vol. 202, 2003, p. 69, [<https://doi.org/10.3917/lms.202.0069>].

PIVEN Frances Fox et CLOWARD Richard A., *Poor people's movements: why they succeed, how they fail*, New York, Vintage books, Random House, coll. « Vintage books », 1979.

POUCHADON Marie-Laure, « Dynamiques et répertoire d'action des mobilisations de chômeurs en France », *Les mobilisations sociales à l'heure du précarat*, Rennes, Presses de l'EHESP, coll. « Lien social et politiques », 2011, p. 167-180, [<https://doi.org/10.3917/ehesp.chaba.2011.01.0167>].

PRUVOST Georges, « Mises en question », *La France ouvrière*, Éditions de l'Atelier, coll. « Hors collection », 1994, p. 213-234, [<https://doi.org/10.3917/at-eli.willa.1995.03.0213>].

REISS Matthias et PERRY Matt (dir.), *Unemployment and protest: new perspectives on two centuries of contention*, Oxford ; New York, Oxford University Press, coll. « Studies of the German Historical Institute London », 2011.

RICHEVAUX Marc, « Les “lois Aubry” relatives aux 35 heures, ou l’irrésistible ascension de la flexibilité », *Innovations*, n° 1, vol. 13, 2001, p. 159, [<https://doi.org/10.3917/inno.013.0159>].

SALAI Robert, REYNAUD Bénédicte et BAVEREZ Nicolas, *L’invention du chômage: histoire et transformations d’une catégorie en France des années 1890 aux années 1980*, Nouv. éd., Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige », 1999.

SALMON Jean Marc, *Le désir de société: des Restos du coeur au mouvement des chômeurs*, Paris, Découverte, coll. « Cahiers libres », 1998.

SAMBA SYLLA Ndongo, « Les chômeurs dans le mouvement social en France : de qui parle-t-on ? », *Le Mouvement Social*, n° 2, vol. 207, 2004, p. 11, [<https://doi.org/10.3917/lms.207.0011>].

SCHMITT Bertrand et SPADONI Patrice, *Les sentiers de la colère: [105472 kilomètres à pied contre le chômage]*, Paris, Esprit frappeur, 2000.

SIMON Roland, *Histoire critique de l’ultragauche*, 2e édition, Revue et Augmentée [d’une préface et D’une postface inédites]., Marseille, Senonevero, 2015.

TARTAKOWSKY Danielle, *Les manifestations de rue en France: 1918-1968*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 1997, [<https://doi.org/10.4000/books.psorbonne.62302>].

THE Nicole, *Entre revendication et subversion : le mouvement des chômeurs en France*, Paris, Courant alternatif, 2000.

TOPALOV Christian, *Naissance du chômeur, 1880-1910*, A. Michel, 1994.

VENTURA Christophe, « De l’altermondialisme aux nouveaux mouvements sociaux et citoyens : l’internationalisation de la contestation, ses limites et quelques-uns de ses défis », *Revue internationale et stratégique*, n° 3, N° 123, 2021, p. 119-127, [<https://doi.org/10.3917/ris.123.0119>].

VIGUIER Frédéric, *La cause des pauvres : mobilisations humanitaires et transformations de l’État social en France (1945-2010)*, thèse de doctorat, Paris, EHESS, 2010.

VILLIERS Claire, « Associations de chômeurs et syndicats », in Danielle TARTAKOWSKY et Françoise TETARD (dir.), *Syndicats et associations : Concurrence ou complémentarité ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2006, p. 213-219, [<https://doi.org/10.4000/books.pur.25339>].

WRESINSKI Joseph, « Grande pauvreté et précarité économique et sociale », *Journal Officiel de la République Française*, , 1987.

YANN MOULIER BOUTANG (DIR), *Les ouvriers contre l’Etat, refus du travail.*, coll. « Matériaux pour l’intervention. », 1973.

YON Karel et BEROUD Sophie (dir.), *Le syndicalisme est politique: questions stratégiques pour un renouveau syndical*, Paris, La Dispute, coll. « Travail et salariat », 2023.

ZOBERMAN Yves, *Une histoire du chômage*, Éditions Perrin, 2011, [<https://doi.org/10.3917/perri.zober.2011.01>].

Mobilisées !: une histoire féministe des contestations populaires, Paris, Éditions du Seuil, 2024.

Le système français de protection sociale, La Découverte, coll. « Repères », 2021, [<https://doi.org/10.3917/dec.barbi.2021.01>].

La France à l'heure du monde, de 1981 à nos jours, Paris XlVe, Éditions du Seuil, 2013.

Données et arguments. Tome 2: contre le chômage, travailler toutes et tous, créer des emplois, travailler moins, Paris, Ed. Syllepse, 1995.

Liste des graphiques et illustrations

Figure 1 part des indépendants, des CDD et des intérimaires dans l'emploi de 1982 à 2019. France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi. Source : Insee, enquête Emploi 2019, séries longues sur le marché du travail.	22
Figure 2 Taux de chômage par genre entre 1962 et 2018. A 5% en 1979 (7 % pour les femmes), le taux de chômage est passé à un maximum de 11 % en 1997 (12% pour les femmes). Marchand, O. & Minni, C. (2019). The Major Transformations of the French Labour Market Since the Early 1960s. <i>Economie et Statistique / Economics and Statistics</i> , 510-511-512, 89–107. https://doi.org/10.24187	22
Figure 3 Manifestation de travailleurs à Paris pour protester contre la montée du chômage. Capture d'écran d'un reportage du 9 décembre 1933, INA.....	27
Figure 4 Logo de <i>L'officiel du chômage</i> , archives privées.....	30
Figure 5 Illustration de l'éditorial du premier numéro de l' <i>Officiel du chômage</i> , rédigé par Serge Livrozet.	31
Figure 6 Couverture de la revue <i>CASH</i> n°9, janvier 1988.	32
Figure 8 Bulletin <i>Les chômeurs prennent la parole</i> , n°1, mai-juin 1987, p2, Archives autonomie.....	33
Figure 9 Illustration issue de la revue <i>CASH</i> , n°10.....	34
Figure 10 Cortège de la JOC dans une manifestation à Reims. Photographie issue des archives des JOC. Document remis.	36
Figure 11 Figure 13 Bulletin <i>Les chômeurs prennent la parole</i> , n°1, mai-juin 1987, Archives autonomie	38
Figure 12 Maurice Pagat devant sa Maison des chômeurs, photo publiée dans le journal <i>VSD</i> du 30/05/1985.	39
Figure 13 Maison des chômeurs de Lille, installée dans un ancien restaurant, en attendant un bâtiment promis par la mairie. <i>Partage</i> n°20, avril 1985.....	41
Figure 14 Château de Montesson à Bais, photo parue dans le journal <i>Partage</i>	45
Figures 15 et 12 Manifestation du 30 mai 1985, photographies issues du site internet « Partage, mémoire et prospectives » [https://memoirepartage.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=137]....	46
Figure 16 Un militant du Syndicat des chômeurs manifeste seul dans une ANPE, capture d'écran du film <i>La Comédie du travail</i> de Luc Moullet, 1988	48

Figure 17 Les délégués·es du Syndicat au château de Bais. Photographie parue dans <i>Partage</i> n°20, avril 1985.....	49
Figure 18 « Bernard Tapie face au patron des chômeurs », <i>VSD</i> , 30/05/1985	50
Figure 19 Affiche de la Fédération Nationale des Chômeurs	52
Figure 20 Photographie issue du site internet Mémoire Partage [https://memoirepartage.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=77:les-etats-generaux-du-chomage-et-de-l-emploi&catid=70&Itemid=198].....	53
Figure 21 Photo issue d' <i>Existence !</i> , journal de l'APEIS	56
Figure 22 Figure 3 Photo de Myr Muratet et issue du journal de l'APEIS, <i>Existence</i> , octobre 1999.....	63
Figure 23 Tract distribué par le Comité de Défense des chômeurs de la CGT en 1980, archives de la CGT Privés d'emploi.	66
Figure 24 Illustration issue du dossier « Les chômeurs, une force à organiser » du Comité CGT de Défense des chômeurs, 1980, archives CGT Privés d'emploi.....	67
Figure 25 Illustration du journal du Comité de défense des chômeurs CGT	68
Figure 26 Illustration issue du dossier « Les chômeurs, une force à organiser » du Comité CGT de Défense des chômeurs, 1980, archives CGT Privés d'emploi.....	70
Figure 27 Logo des «Chômeurs rebelles» de la CGT, repris du comité des Bouches-du-Rhône	71
Figure 28 Logo du Comité National de Défense des Chômeurs de la CGT en 1979.	72
Figure 29 Manifestation dite "des flagellants", cortège d'occupants de l'ENS le 16 janvier 1998.....	91
Figure 30 Carte des actions coordonnées nationalement par AC !, le MNCP, l'APEIS, la CGT chômeurs durant l'hiver 1997-1998. <i>Lundi au soleil</i> , p1.	92
Figure 31 Carte des actions menées par les comités autonomes durant l'hiver 1997-1998 <i>Lundi au soleil</i> , p2.....	93
Figure 32 Récit dessiné d'une «balade de chômeurs heureux» dans <i>Lundi au soleil</i> , p115.	96
Figure 33 Paroles de la chanson <i>Lundi au soleil</i> (1972), publiées dans un fanzine de l'Assemblée de Jussieu en février 1998.....	97
Figure 34 Marche normande de 1994. Document remis.....	105
Figure 35 Affiche «Revenu décent pour tous», Archives d'AC! au Musée de l'histoire vivante.....	117

Figure 36. Affiche pour une RTT 32h, « une réponse à certains·es syndicalistes de la génération ouvriériste qui sacralisent le travail » selon M.M., militant AC !. Archives AC! au Musée de l'histoire vivante à Montreuil.	118
Figure 37 Une délégation est reçue par Lionel Jospin et Martine Aubry. Photo de <i>Partage</i> n°139, février 2000.	127
Figure 38 Marche européenne de 1997. Document remis.	128
Figure 39 La marche de Finlande part en traîneau, sous un climat très différent de celle du Maroc. Captures d'écran du documentaire <i>En marche</i> (1998) [https://euromarches.org/video/en-marche-1998/].....	130
Figure 40 Sticker de la marche de Cologne (document remis).....	131
Figure 41 A l'occasion des marches, des personnes très différentes se rencontrent. Photos d'une étape de la marche de 1997, documents remis.....	136

Liste d'abréviations

AC ! : Agir ensemble contre le chômage

ACP : Association des chômeurs et précaires

AG : Assemblée générale

ANPE : Agence nationale pour l'emploi

ANMT : Archives nationales du monde du travail

APEIS : Association pour l'emploi, l'information et la solidarité des chômeurs et des précaires

ASSEDIC : Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce

ASS : Allocation de solidarité spécifique

CA : Conseil d'administration

CARGO : Collectif d'agitation pour un revenu garanti optimal

CCAS : Centre communal d'action sociale

CCI : Courant communiste international

CFDT : Confédération française démocratique du travail

CGT : Confédération générale du travail

CNPF : Conseil national du patronat français

CNT : Confédération nationale du travail

ENS : École normale supérieure

FNC : Fédération Nationale des Chômeurs

FO : Force ouvrière

LCR : Ligue Communiste Révolutionnaire

MNCP : Mouvement national des chômeurs et précaires

OCL : Organisation Communiste Libertaire

PS : Parti socialiste

RMI : Revenu minimum d'insertion

RTT : Réduction du temps de travail

SUD : Solidaires Unitaires Démocratiques

TUC : Travaux d'utilité collective

UL : Unions locales

UNEDIC : Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce

Table des matières

Sommaire	3
Remerciements.....	6
Introduction	7
I) PARTIE 1 : Essor du chômage, essor des luttes	17
I) Éléments de contexte.....	19
Le gouvernement français face au chômage	19
Terrain intellectuel et militant.....	23
II) Les premiers comités de chômeurs, oubliés de l'histoire	26
Sur les pas des comités de l'entre-guerres	26
Des collectifs autonomes essaient à travers la France	29
Des assemblées nationales de chômeurs·euses et précaires.....	36
III) Le Syndicat des chômeurs.....	39
Une première tentative de fédération nationale	39
Les Maisons de chômeurs	41
Le château de Maurice Pagat	44
Échec d'une marche nationale	46
« Embrouille et discussions, magouille et dissensions ».....	50
Conclusion.....	54
PARTIE 2 : Construction d'un mouvement de base.....	56
I) Naissance de la « bande des quatre » : étude croisée de la fondation de l'APEIS, AC !, le MNCP et la CGT Privés d'emploi	58
Le MNCP, héritage de Maurice Pagat	59
L'APEIS, mesures d'urgence et respect des droits	60
La CGT Privés d'emploi, freinée par le bureau confédéral	65
AC !, les dissidents des syndicats	74
II) Cartographie du mouvement : alliances, confrontations, solidarités	78

	161
Rapports au syndicalisme.....	78
Les chômeurs·euses dans les nouveaux mouvements sociaux	84
Rapports au militantisme chrétien.....	88
III) Influences du mouvement autonome	90
Assemblées autonomes	91
Chôm'heureux·ses et critiques du travail salarié	97
Chômeurs·euses autonomes et organisations.....	100
Conclusion.....	103
PARTIE 3 : AC ! Une étude de cas.....	104
I) Réunir.....	105
La fédération de comités de base à l'occasion de la marche de 1994.....	105
Parcours de quelques militants·es à l'origine du mouvement.....	108
II) Structurer un mouvement.....	112
Organisation	112
Revendications communes.....	115
Modes d'action.....	121
III) Faire masse.....	124
Le mouvement de l'hiver 1997-1998.....	124
Les Marches européennes	128
Acquis	133
IV) Perdurer.....	134
Conclusion.....	143
Annexes.....	147
Sources en centres d'archive.....	148
Archives Nationales du Monde du Travail	148
Archives CGT Privés d'emploi.....	148
Musée de l'Histoire Vivante	148
Bibliographie.....	149

Liste des graphiques et illustrations	156
Liste d'abréviations	159
Table des matières.....	160